

la vérité

revue trotskyste

juin 1963 — 2 F — N° 524

la grève générale des mineurs :

- **un coup d'arrêt**
- **une preuve**
- **des leçons**

Des difficultés matérielles ont empêché la parution de *La Vérité* depuis quinze mois. Ses lecteurs doivent bien penser que ce ne fut pas là, de notre part, silence aisément accepté. Mais les conditions dans lesquelles les révolutionnaires sont tenus de poursuivre leur combat ne leur laissent pas toujours le choix des armes. Néanmoins, nous espérons être en mesure de reprendre une parution régulière avec le présent numéro, entièrement consacré à cet événement majeur qu'est la grève générale des mineurs de mars-avril 1963, et à ses répercussions chez divers secteurs de la classe ouvrière.

Le prochain numéro, très étendu, sera réservé uniquement à la publication d'une importante étude de notre collaborateur Michel Varga sur « L'U.R.S.S. depuis la mort de Staline ». Il paraîtra dans le cours de l'été 1963.

Nos abonnés, dont l'abonnement se terminait avec le n° 523, recevront, à titre exceptionnel, le présent numéro. S'ils veulent, ainsi que ceux dont l'abonnement se termine avec le n° 524, recevoir l'étude de Michel Varga, ils nous rendront service en renouvelant leur abonnement dès qu'ils auront reçu le présent numéro. Ils profiteront ainsi du tarif actuel d'abonnement, qui ne pourra certainement pas être maintenu par la suite.

LA VERITE.

Editorial

SUBSTITUER à l'analyse objective des forces sociales de préten-
dues explications psychologiques du processus historique, en
se situant sur le terrain des comportements individuels, c'est
là une forme d'évasion caractéristique de toute période de réaction.
Lorsque les masses sont apparemment devenues incapables de combattre
pour la révolution, une certaine « psychologie » constitue un refuge
commode pour s'éloigner de la lutte des classes, et tenter de justifier
l'abandon de l'activité militante. Il va de soi que les facteurs psycho-
logiques jouent un rôle important dans tout mouvement de masse.
Mais prétendre rechercher les racines des événements sociaux et
politiques dans le comportement des individus, c'est se livrer à une
vaste tentative de mystification.

Bien entendu, ces « psychologues » à bon marché prennent appui
sur des aspects réels, mais partiels, de ce comportement dans une
période de réaction. Partiels, parce que l'homme, en l'occurrence le
proléttaire, n'est conçu par eux qu'en tant qu'individu isolé, atomisé ;
c'est oublier que cet ouvrier est un être social, membre d'une classe
exploitée qui n'a d'avenir et d'issue, y compris pour une solution
véritable des problèmes qu'il ressent comme les plus « personnels »,
que dans la lutte pour la révolution socialiste, pour une société sans
classe où les conditions d'un développement harmonieux de l'individu
humain auront été créées.

C'est oublier aussi que, quelles que puissent être les préoccupations
individuelles des ouvriers dans une période de réaction, le mécanisme
des conditions sociales de production du capitalisme décadent les
rassemblera toujours de nouveau dans des actions de masse contre

ce régime, actions au cours desquelles ils prennent ou reprennent conscience d'eux-mêmes en tant que membres d'une classe ; cette conscience collective, née de l'action, transcende alors et refond dans l'action les idées et les sentiments individuels de ceux qui s'y engagent.

Certes, voiture et télévision, pour les travailleurs qui les possèdent, influent sur leur comportement. Jusqu'à quel point ? C'est ce qu'on a pu voir en Moselle, au puits Faulquemont, en mars 1963. 92 % de la population avaient voté « Oui » au référendum. Tous les mineurs étaient en grève à partir du 4 mars.

*
**

La télévision — et tous les corons sont pourvus d'antennes — est indubitablement un facteur d'abrutissement, qui « magnifie » tous les aspects les plus vulgairement petits-bourgeois de la vie quotidienne. En période de calme social, ses programmes contribuent à orienter les pensées de chaque prolétaire vers une vaine recherche de solutions individuelles, dans le cadre de l'acceptation de sa situation d'exploité, tandis que le régime distille ses mensonges. Mais il suffit que les ouvriers se rassemblent dans la lutte pour que ces mêmes programmes, cette même propagande aboutissent à un résultat exactement inverse. Hier, la télévision entretenait la passivité ; aujourd'hui, elle nourrit la combativité : les ouvriers mineurs ont serré les poings, lorsqu'ils ont vu et entendu le premier ministre Pompidou défendre la politique gouvernementale.

*
**

Nos « psychologues » appliquent dans le domaine social une méthode d'une simplicité désarmante. Ils procèdent par addition de divers aspects de la vie quotidienne, catalogués sans la moindre critique, admis comme tels. Cette nomenclature, qui vise à démontrer l'inutilité de la lutte, ne présente qu'un seul défaut ; elle ne retient, dans le prolétaire, qu'un producteur passif de plus-value, sur qui pèse toute la médiocrité petite-bourgeoise de son existence « individuelle ».

C'est la raison pour laquelle les colloques de « psychologues sociaux », lorsqu'ils prennent pour sujet de recherche le prolétaire, ne rencontrent que le petit-bourgeois, qui leur renvoie l'image de leurs propres préoccupations.

A cet égard, le comportement des femmes de mineurs dans la grande grève de cinq semaines mérite d'être médité. Mieux que quiconque, les femmes évaluent le rapport exact d'une grève qui,

officiellement, avait pour seul objectif la revendication des 11 %. Les mineurs n'ont, nous expliquons pourquoi dans ce numéro de « La Vérité », arraché que 6 % d'augmentation ; mais, même s'ils avaient obtenu les 11 %, leur situation matérielle n'aurait pas été tellement meilleure. Après cinq semaines de grève, il aurait fallu des mois, avec les 11 % d'augmentation, pour récupérer la perte de salaires. Avec 6 %, il en faudra encore plus. Les femmes de mineurs ont néanmoins été les plus acharnées à tenir et à résister, ce qui contraste avec leur attitude dans les périodes de calme social.

Dans ces périodes, les femmes sont généralement un frein au développement des luttes. C'est l'épouse du mineur qui gère le budget familial. Une grève coûte cher, et c'est pourquoi elle pèse sur « son homme » pour qu'il se tienne tranquille. Mais il y a des circonstances — la grève des mineurs l'atteste — où ces considérations sont balayées. Les femmes de mineurs étaient aux côtés de leurs hommes dans la grève. La routine quotidienne qui contraint la femme à n'avoir d'autre horizon social que le budget familial, a brusquement fait place à la volonté de vaincre, quelles qu'en soient les conséquences immédiates. L'action engagée a modifié, refondé, les préoccupations individuelles ; elle les a subordonnées à ses exigences, et s'en est nourrie à son tour.

Jour après jour, la femme de mineur doit calculer au plus juste pour nourrir et vêtir sa famille. La nuit, après avoir absorbé, avec l'homme et les enfants, sur le petit écran, sa ration de « rêve », elle écoute la respiration oppressée de son mineur silicosé. Le matin arrive. La journée qui commence est identique à celle d'hier ; celle de demain ne sera pas différente. La grève arrive, non pas n'importe quelle grève, mais cette grève des mineurs, et brusquement, toutes les barrières de la vie quotidienne sont renversées. Chaque femme de mineur descend aux côtés de son homme dans la rue ; elle prend sa place au meeting, elle manifeste. Elle rencontre les autres femmes de mineurs. Et, toutes ensemble, tous ensemble, ils vont participer à la grève, cette grève qui, pour elles, pour eux, éveille confusément l'espoir d'en finir avec les médiocrités de leur vie quotidienne. « A Paris, à Paris ! » Ce sont les femmes, il suffit d'avoir écouté la radio pour s'en convaincre, qui reprenaient avec le plus de force ce mot d'ordre. « A Paris ! » Ce cri, c'était la recherche passionnée, la volonté de modifier la vie, l'espoir que demain ne sera plus comme hier, qui jaillissaient des poitrines de toutes les femmes. C'était l'objectif politique de la grève, celui qui, atteint, aurait signifié l'affrontement avec la bourgeoisie et son état, qui maintiennent les prolétaires dans leur situation d'exploités.

Le crime des appareils syndicaux, c'est d'avoir, une nouvelle fois, interdit aux masses d'avancer vers cette issue. Ainsi, les appareils n'ont pas hésité, le jour où ils ont substitué, au mot d'ordre « A Paris tous ensemble ! » l'envoi d'une délégation de 45 femmes de mineurs à la présidence de la république. On sait que ces femmes, après avoir piétiné pendant des heures, n'ont pas été reçues par De Gaulle. Elles sont retournées, pleurant de rage et de honte. 45 femmes, les dirigeants le savaient, ne seraient pas reçues. 50.000 mineurs avec leurs femmes, et la porte de l'Elysée était ouverte !

**

La grève est terminée. Les mineurs sont redescendus dans les puits. Les femmes sont retournées « au foyer ». La télévision diffuse ses programmes. La morne routine sociale s'est réinstallée. Les problèmes « individuels » remontent à la surface. Nos « psychologues » vont reprendre leur souffle.

**

Lourches (Nord), 5 mai.

Des militants ouvriers parisiens sont venus discuter avec les mineurs. Il y a plus de sept ans que nous ne sommes pas revenus dans cette petite ville ouvrière. Sentiment angoissant au spectacle du puits Schneider fermé, le puits Schneider, dont la modernisation a été achevée en 1953. Trois milliards d'investissements sont en train d'aller à la ferraille. D'autres puits de la région ont également été fermés. L'immense gaspillage de travail humain qu'entraîne l'anarchie capitaliste s'étale sous nos yeux. Le complexe sidérurgique de Dunkerque, sur le plan du régime dont le profit est la loi, est justifié. Le charbon russe et américain coûte moins cher, le fer de la Mauritanie est plus riche et plus rentable que celui de l'Est. Les lois du capital exigent la fermeture des mines de charbon et de fer. Dans d'autres industries, le problème se pose en termes identiques. Quatre-vingt-cinq mille ouvriers travaillaient à Fives-Lille en 1958 ; en 1965, il n'en restera que neuf cents. Des licenciements sont prévus chez Usinor ; le Nord et l'Est, les deux régions où l'industrie française a pris son essor, les plus anciennes bases du capitalisme français, sont voués à la stagnation. Des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, qui vivent dans ces départements, n'ont d'autre perspective que de subir la loi du capital, qui entend leur disputer le droit à la vie. Le capital et son état contestent même au prolétaire ses possibilités de travailler comme exploité. Est-il possible que des masses de milliers

et de milliers d'hommes acceptent sans broncher de supporter les conséquences du régime capitaliste ? Evidemment non. Sous des délais impossibles à évaluer, le prolétariat du Nord défendra, contre le capitalisme, son droit à la vie. La crise du système de domination de classe de la bourgeoisie est si profonde que celui-ci ne peut garantir aux travailleurs leur travail. La grève des mineurs a révélé au grand jour les contradictions du régime ; ces contradictions exigent des solutions révolutionnaires ; les masses ont démontré qu'elles étaient prêtes à les assumer. Elles ont appréhendé dans l'action l'impératif majeur qui découle de toute leur situation dans les conditions du capitalisme pourrissant : sans révolution, et ceci dans la plus proche période historique, il n'y a, pour toute l'humanité, d'autre perspective que l'accumulation de ruines matérielles et morales.

Les appareils, il est vrai, ont réussi, cette fois encore, à maintenir dans le cadre bourgeois le torrent de la lutte des classes. Ils ont dû, malgré tout, payer le prix de leur politique. Par milliers et milliers, les mineurs se sont heurtés aux appareils réformiste et stalinien, qui refusaient d'ouvrir une perspective révolutionnaire. Pour la première fois dans la lutte des classes en France, des milliers de mineurs ont refusé d'accepter ce que leurs dirigeants leur présentaient comme un succès, et qui n'était qu'une compromission de plus. Ce n'est évidemment pas la première fois que des ouvriers en grève protestent contre les compromissions des appareils avec la bourgeoisie. En 1953, en 1955, la base a eu des réactions très dures contre la trahison des bureaucrates. Mais c'est la première fois que, par milliers, des ouvriers que les directions syndicales voulaient cantonner dans leurs puits respectifs ont imposé un meeting central : le meeting du 5 avril à Lens. Conspuant les dirigeants, les mineurs se rendirent en masse au siège du syndicat, de leur syndicat. Ils exigèrent le jeudi un meeting pour le vendredi. Plus important encore : les ouvriers organisèrent spontanément des piquets de grève qui, le vendredi matin, prirent position devant les puits, alors que l'ordre de reprise du travail avait été donné. Le résultat fut le meeting de Lens, dont nous relatons le déroulement par ailleurs.

**

Ainsi, malgré l'absence d'une avant-garde organisée, des milliers d'ouvriers mineurs se sont avancés, par leur propre expérience, vers la compréhension de la nécessité d'une nouvelle direction révolutionnaire. La grève des mineurs a pris fin sur l'habituel communiqué de

victoire, et les non moins habituelles déceptions. Apparemment, rien n'est modifié : les perspectives de lutte s'estompent, la recherche des solutions individuelles remonte à la surface. Et, pourtant, l'événement inattendu que fut la grève des mineurs, l'événement formidable que furent les deux dernières journées de cette grève, ont changé bien des choses. Certes, répétons-le, la grève des mineurs est terminée, tout semble redevenu comme par le passé. Mais, au cours de ces journées, les masses ont créé des formes éphémères d'organisation révolutionnaire, en s'opposant aux appareils petit-bourgeois. L'expérience fera son chemin, par les mille et un sentiers de la situation des prolétaires, en tant que classe. Quant aux révolutionnaires, leur tâche est claire : rechercher patiemment, avec ténacité, les voies et les méthodes pour sélectionner une avant-garde, qui saura assimiler l'expérience des luttes passées, la condenser en leçons, afin de préparer les luttes à venir, ces luttes qui atteindront, dans des délais impossibles à prévoir, en dépit même des prochains reculs ouvriers possibles, un niveau plus élevé.

Pour accomplir cette tâche, les marxistes révolutionnaires ne manqueront pas de renvoyer à leurs travaux « scientifiques » les « psycho-sociologues » de tout poil. Ils se placeront, en ce qui les concerne, sur le terrain de l'analyse objective de la lutte des classes, des perspectives révolutionnaires auxquelles cette analyse conduit, et des conclusions subjectives qui en découlent.

P. LAMBERT.



LA GRÈVE DES MINEURS AU JOUR LE JOUR

CINQ semaines durant, les mineurs ont défié le gouvernement. Toutes les ressources de combativité, de sacrifice, enfouies sous les apparences d'une morne passivité présentées par une classe ouvrière qui, depuis 1958, avait perdu l'essentiel de ses possibilités de lutte, se sont brusquement révélées. De ces cinq semaines aussi vivante que possible, en mettant à profit des lettres et récits de diverses sources, ainsi que des extraits du bulletin hebdomadaire Informations Ouvrières.

L'échéance

Les difficultés surgies au sein de la classe dominante l'ont amenée à différer son offensive contre les ouvriers. La défaite ouvrière de mai 1958 mettait à l'ordre du jour une offensive de la bourgeoisie contre la classe ouvrière. Les difficultés surgies au sein de la classe dominante l'ont amenée à différer cette offensive. Mais De Gaulle s'est renforcé en apportant, grâce à l'appui des directions ouvrières traditionnelles, une solution bourgeoise à la guerre d'Algérie avec les accords d'Evian (1).

Les résultats du référendum, les difficultés économiques et politiques, la crise de l'état bourgeois, amenèrent De Gaulle à agir : l'ordre de réquisition lancé contre les mineurs indique que l'échéance arrive. Il s'agit de limiter le droit de grève, de porter un premier coup aux libertés

(1) Ce paragraphe, d'après « Informations Ouvrières » du 2 mars.

syndicales, de créer les éléments d'une situation permettant au pouvoir d'avancer dans la voie de l'intégration des syndicats à l'état. Les quatre semaines de congés payés, saluées comme une « victoire », ont constitué un premier élément de cette stratégie anti-ouvrière : une tentative d'éliminer les travailleurs du secteur privé du front de la bataille de classe, afin de concentrer tous les coups, en premier lieu, contre les travailleurs du secteur public. De Gaulle entend signifier que l'ordre doit régner parmi les « serviteurs de l'état ».

La tactique adoptée vise d'abord à discréditer les organisations syndicales, en rejetant sans ambages toutes les tentatives de conciliation ou de compromis des appareils.

La grève des mineurs une fois décidée, De Gaulle réquisitionne, le vendredi 1^{er} mars, les ouvriers travaillant dans les cokeries (services de sécurité). Les organisations syndicales reculent, déclarent qu'elles n'avaient pas l'intention d'abandonner le travail dans les cokeries. De Gaulle autorise la grève, d'ailleurs, pour les vendredi et samedi. Lundi 4 mars, réquisition. Nulle autre riposte n'est possible, que celles-ci :

1^o Il faudrait organiser, contre la provocation gouvernementale, le front de défense du droit de grève et des libertés ouvrières, en réalisant le front unique des organisations ouvrières.

2^o Lundi, toutes les centrales, au lieu d'appeler les travailleurs de France à manifester leur « solidarité » sous des formes aussi vagues que diverses, ont le devoir de lancer un mot d'ordre clair : grève générale dans tout le pays, toutes corporations réunies.

Les mineurs isolés sont à découvert.

La classe ouvrière française, mobilisée dans sa totalité, peut encore contraindre De Gaulle à reculer. Les dirigeants ouvriers capituleront-ils dans cette bataille décisive ?

Du 28 février au 6 mars

Jeudi 28 février.

Le gouvernement prend ses dispositions. Les mesures économiques décidées la veille par le conseil des ministres exigent que le calme et l'ordre règnent, que la classe ouvrière « sue » la plus-value dans des conditions qui permettent aux capitalistes de tenter de résister à la concurrence internationale, dans une conjoncture de stagnation économique (1).

« Le ministre de l'industrie Bokanowski avait convoqué hier les représentants des fédérations du sous-sol. Exacts au rendez-vous fixé à 19 h. 30, les dirigeants C.G.T., F.O. et C.F.T.C. sont ressortis de cette singulière entrevue quelques minutes plus tard... Insolence du ministre », écrit *L'Humanité*.

(1) Ce paragraphe, d'après les « Notes au jour le jour » parues dans « Informations Ouvrières » du 9 mars.

Il s'agit là d'une provocation délibérée contre les organisations syndicales, bien dans la manière de De Gaulle. En fait, depuis quelques semaines, ce sont tous les ministres intéressés qui manifestent la plus rare insolence dans leurs rapports avec les dirigeants ouvriers (employés, enseignants, etc.). Il est clair que De Gaulle, au conseil des ministres de la veille, a enjoint à son ministre d'utiliser la forme la plus provocatrice qui soit. Que vont décider les appareils ?

Le bureau de la C.G.T. communique :

« Alors que tous les moyens de négociation n'ont donné aucun résultat, les mineurs s'apprêtent à livrer une bataille importante pour faire aboutir leurs revendications. Ils doivent bénéficier du soutien actif de l'ensemble de la classe ouvrière. Le bureau de la C.G.T. appelle l'ensemble de ses organisations et les travailleurs de toutes industries à développer leur propre action revendicative et à défendre ensemble leurs droits et les libertés des travailleurs en lutte ».

Lutte revendicative, l'action nécessaire contre la réquisition ? C'est là un premier nœud coulant que la C.G.T. s'apprête à nouer autour de la grève des mineurs : la résistance à la réquisition est une action politique dirigée contre l'incarnation bonapartiste de l'état bourgeois : De Gaulle. Appeler les travailleurs des autres secteurs à « développer leur propre action revendicative », c'est, dans le cadre de la tactique stalinienne, sous prétexte que les divers secteurs ne seraient pas au même niveau de combativité, proposer les grèves tournantes, les grèves par vagues. Dans ces conditions, « défendre ensemble les droits et libertés des travailleurs », cela ne signifiera pas la grève générale. Or, la grève générale est la seule riposte valable à la réquisition, si les dirigeants entendent résister...

Vendredi 1^{er} mars.

« Peut-être n'y aura-t-il qu'un baroud d'honneur, les véritables batailles sociales étant, encore une fois, remises à plus tard », comme le dit ce journaliste bourgeois. Un affrontement entre la classe ouvrière, ses organisations, et l'état bonapartiste est inscrit à l'ordre du jour. Les conditions économiques (la concurrence internationale) exigent une surexploitation des ouvriers. De Gaulle a-t-il choisi la corporation minière pour engager le fer ?

« Grande journée de luttes revendicatives : mineurs, cheminots, éclairage, industries chimiques, métallurgie, textile, P. et T., assistance publique ». (L'Humanité du 1^{er} mars).

Alors pourquoi pas tous ensemble dans la grève générale, puisque « tous les salariés sont visés par la réquisition des mineurs » ? La C.G.T. propose une « manifestation nationale pour la défense du droit de grève ».

C'est là sa réponse, démobilisatrice, au sentiment des travailleurs qu'il faut résister tous ensemble. Preuve que les militants et cadres syndicaux moyens sont partisans de la grève générale, une résolution unanime du conseil d'administration du syndicat F.O. des employés de la sécurité sociale demande aux centrales d'envisager une riposte générale aux mesures de réquisition.

Samedi 2 mars.

Le dispositif se met en place. Dans *L'Humanité*, Frachon écrit :

« *Epreuve de force, titrent certains en gros caractères. A quoi rime cette littérature de western ou de roman feuilleton ?* »

Evidemment, si, au coup de force de De Gaulle, on ne répond que par un « baroud d'honneur », il n'y aura pas épreuve de force, mais capitulation. Et la bataille cessera, un des combattants (les bureaucratiques) fuyant le terrain de la lutte !

Mais Frachon poursuit :

« *La C.G.T., les organisations syndicales, les démocrates soutiennent les mineurs, et agiront avec vigueur pour témoigner ce soutien. Ce qui n'empêchera pas, au contraire, les fédérations et les syndicats de poursuivre leur action revindicative propre.* »

Ces lignes sont éloquentes. Elles dévoilent, à l'intention du gouvernement, la stratégie de la direction de la C.G.T. : « soutien des mineurs », dans le sens de ne pas aller à l'épreuve de force. Les travailleurs sont appelés à engager des actions dispersées : « poursuivre leur action revindicative propre ». Les pages de *L'Humanité* consacrées aux « luttes » confirment la tactique mise au point par le P.C.F. :

« *Les cheminots sont menacés dans leur droit de grève... Les fédérations de cheminots se réuniront le 4 mars.* »

Mais, le 4 mars, les mineurs de Lorraine seront déjà engagés dans la lutte contre les réquisitions !

« *Les fédérations des transports appellent les travailleurs des transports à manifester dans chaque entreprise et réseau leur réprobation, dans les formes qu'ils définiront eux-mêmes.* »

Cela veut dire en clair : pas question de grève générale. Et ce sont les travailleurs qui « définiront eux-mêmes » des formes d'action (grèves tournantes), que l'on rendra responsables de l'isolement des mineurs ! *L'Humanité* est réellement un journal bien fait. Les staliiniens savent d'ailleurs annoncer clairement leurs intentions :

« *Si l'on avait pu équilibrer, sur une même épaisseur, les pétitions déposées par les cheminots au ministère des transports, la pile aurait mesuré hier au soir près de deux mètres. Une épaisse couche tapissait toute la surface d'une table, deux grandes piles qui tiennent difficilement la verticale envalissent un bureau.* »

Que De Gaulle se le tienne pour dit. Deux mètres de pétitions contre la réquisition ! Quelle résolution dans l'action ! De Gaulle comprendra ce langage : les dirigeants du P.C.F. ne veulent se battre qu'à condition de ne pas risquer de remettre en cause l'ordre bourgeois. Le P.C.F. reste la bêquille gauche du pouvoir bonapartiste. Si l'état bourgeois ne pouvait aller jusqu'au bout de l'épreuve de force qu'il a engagée contre la classe ouvrière, cela créerait les conditions d'une crise sociale du pouvoir gauliste ; aussi le P.C.F. encadre-t-il le mouvement de telle façon qu'il ne permettra pas aux travailleurs de mettre en avant des solutions conformes à leurs intérêts de classe, donc dangereuses pour l'ordre bourgeois, aux problèmes posés. Voilà la politique bourgeoise de l'appareil.

Mais, si De Gaulle a fait une erreur, c'est-à-dire si l'état bourgeois, du fait de sa crise profonde, ne peut porter de coups décisifs contre la classe ouvrière et ses organisations ? Alors, nous aurons dépassé le fond du recul ouvrier. Sans que cela veuille dire que la situation serait spectaculairement modifiée (c'est peu probable), un processus de regroupement des forces de la classe ouvrière pourrait débuter. Il faut attendre pour se prononcer. Quoi qu'il en soit de l'avenir, à l'heure actuelle ne se manifeste aucune spontanéité ouvrière. Il est impossible de se lancer dans une tactique de débordement des appareils, et d'engager l'avant-garde à déclencher, par-dessus les organisations, des actions sur la ligne de la grève générale (comme en 53 et en 55). Il faut passer par le cadre des syndicats, proposer des résolutions pour la grève générale. Il n'y a, pour l'instant, pas d'autre possibilité.

Une information : A la S.K.F. (Ivry), une résolution est votée pour la grève générale.

Dimanche 3 mars.

On lit dans *Syndicalisme*, l'organe de la C.F.T.C. :

« Les représentants syndicaux savent que la grève est l'arme de la dernière heure, l'arme à laquelle le travailleur a recours lorsque toutes les possibilités de conciliation ont été épuisées. Et c'est bien le cas dans la situation actuelle. Trouver des formes d'action nouvelles dans un régime qui n'est plus celui d'hier, c'est sans doute, qu'on le veuille ou non, un des problèmes les plus graves qui sont posés au syndicalisme français. »

Le radicalisme verbal de la C.F.T.C. révèle, dans ces lignes, son contenu : « trouver des formes d'action nouvelles »... pour ne plus faire grève. A ce problème, la solution préconisée par la C.F.T.C., c'est l'intégration des syndicats à l'état bourgeois, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, le sénat corporatif.

Lundi 4 mars.

Plan du prochain numéro d'*Informations Ouvrières* : « Ils » ont laissé les mineurs isolés. Vont-ils les laisser écraser ? Jours de honte pour le mouvement ouvrier. Au défi lancé par De Gaulle, les appareils vont-ils

répondre par la capitulation en rase campagne ? Les appareils traditionnels (ne parlons pas de l'organisation bourgeoise dénommée C.F.T.C.) préfèrent maintenir « le lien traître qui les unit à la bourgeoisie », plutôt que combattre. Y avait-il possibilité de résister ? Oui. Toute la classe est prête à répondre à un ordre de grève générale lancé par la C.G.T., F.O. et la F.E.N. Les dirigeants appellent à un quart d'heure de grève !!! La grève générale pourrait être le début d'une remontée ouvrière, mais les appareils, effrayés des conséquences qu'une telle action pourrait avoir dans les conditions de crise générale de la domination de classe de la bourgeoisie, refusent le véritable combat. La réalité du rapport des forces, c'est la classe ouvrière pieds et poings liés par les appareils, et qui ne peut encore surmonter le barrage que dressent devant elle les directions traditionnelles. Aucune manifestation de spontanéité. Il faut construire une nouvelle direction, éduquer des cadres, démasquer le mécanisme de la trahison.

Le Figaro propose une « autorité d'arbitrage ». Mgr. Huyghe, évêque de Cambrai, déclare :

« Apportons au syndicalisme un respect et un appui suffisants pour qu'il puisse avoir dans la nation la place qui doit être la sienne. »

L'appui qu'apporte la hiérarchie ecclésiastique aux mineurs... museler le mouvement syndical en l'intégrant dans la « nation ». Toute la représentation politique de la bourgeoisie, il est vrai, y compris l'U.N.R., tous les journalistes bourgeois sont inquiets : ils ne se font pas d'illusions sur la « stabilité » de l'ordre bourgeois ; mais cela renforce De Gaulle, qui incarne la seule solution actuellement susceptible de préserver la domination de la classe possédante.

Mardi 5 mars.

Libération, organe de la gauche bien pensante, plaisante : « *Le gouvernement rit jaune* ! La presse et la radio adoptent un ton lénifiant de mauvais augure. Le gouvernement peut-il reculer ? Il ne faut pas oublier l'aspect délibérément provocateur de sa politique qui a contraint les syndicats à la réplique : « *La rencontre a duré sept minutes. Nous avons été conduits vers le ministre entourés par des policiers en civil. Le ministre a lu une déclaration et dit qu'il s'en allait, en nous demandant de nous occuper des questions de détail avec ses services* », raconte le représentant de la C.F.T.C. Autrement dit, « *c'est à prendre ou à laisser* ». Les douces paroles de Grandval sur la nécessité du dialogue font partie de la provocation, car il ne faut pas oublier que les subordonnés de Grandval adoptent la même attitude provocatrice que Bokanowski. De Gaulle a donc délibérément recherché une situation dans laquelle les appareils doivent, ou capituler, ou combattre par la grève générale. C'est là son procédé habituel. Toute la question réside en ceci : la crise de l'état bourgeois exigera-t-elle que le régime s'appuie sur le mouvement ouvrier (comme

durant la guerre d'Algérie) ? Dans ce cas, on ne comprendrait pas pourquoi De Gaulle a organisé son référendum anti-ouvrier. Il peut toutefois s'être trompé dans son appréciation du rapport des forces. Le conflit des mineurs avec l'état marquerait alors le début d'une nouvelle période. Néanmoins, même si, grâce à la capitulation des appareils, De Gaulle parvient à faire rentrer les mineurs, il restera l'unanimité de la grève, la totale solidarité ouvrière, qui démontrent que, en dépit des coups déjà reçus, en dépit des coups qu'il pourra encore recevoir, le prolétariat français demeure capable de se mobiliser sur son plan de classe. Face aux sceptiques et aux apôtres néo-gaullistes du « *capitalisme moderne* », c'est là un gage pour l'avenir.

Encore une fois, la presse du soir et la radio, vides, lénifiantes, contrastent avec l'importance des problèmes en cause. Il y a des directives pour endormir la vigilance des ouvriers et des mineurs. *Le Monde* ne perd pas le nord :

« Quant au droit de grève, sur lequel les salariés ont à juste titre été chatouilleux, il ne peut être qu'indivisible, tout au moins jusqu'à ce qu'on trouve le moyen de le réglementer dans le secteur public avec l'accord des deux parties. »

C'est là justement l'objectif visé par De Gaulle. Autrement dit : Soyez chatouilleux, mais acceptez le diktat de De Gaulle.

Mercredi 6 mars.

Ce matin, les menaces se précisent : « *De Gaulle veut sévir brutalement* », écrit *Combat*. Mais *L'Humanité*, optimiste, ne dit mot sur les mesures que prépare dans l'ombre le gouvernement. On y lit, dans un reportage de Pierre Durant :

« *Jean-Pierre et Michel, qui ont à eux deux 30 ans, sont revenus à la maison. Ils devaient faire aujourd'hui leur entrée à la mine. A la fois dégus et contents, ils m'ont dit : On a loupé notre première descente.* »

Dans une quinzaine d'année, Jean-Pierre et Michel cracheront leurs poumons. Cette littérature de bibliothèque rose vise à rassurer la bourgeoisie.

Une résolution d'une section du S.N.I.

Le Conseil Syndical de la section héraultaise du Syndicat National des Instituteurs, réuni le 7 mars 1963 :

- réaffirme son opposition irréductible à la réquisition, qui remet en cause le droit de grève des travailleurs ;
- se déclare entièrement solidaire des mineurs en grève ;
- appelle les enseignants à soutenir matériellement les mineurs ; à cet effet, il décide le principe d'une souscription parmi le personnel de l'Hérault.

Il considère que les syndicalistes conscients ne sauraient laisser les mineurs seuls dans une lutte qui intéresse l'ensemble des travailleurs ; c'est pourquoi il demande une réunion immédiate au Bureau National du S.N.I., afin que soit étudiée la situation créée par le refus des mineurs de répondre à l'ordre de réquisition.

Il proclame la nécessité d'une « grève générale » jusqu'à la levée de la réquisition. A cet effet, il demande que des contacts soient pris avec les autres organisations syndicales à tous les échelons.

Dans une usine métallurgique :

manœuvres contre les mineurs

« Hier mardi (5 mars), vers 10 heures, je demande au secrétaire de la section syndicale de mon atelier qu'il réunisse les syndiqués pour discuter de la situation (1) :

— *Ta demande doit être transmise au bureau.*

— *Transmets-la !*

Quatorze heures : toujours rien. Une délégation d'ouvriers cherche tout l'après-midi des représentants de la section. Enfin, vers 17 h. 30, ils mettent la main sur un responsable.

Les dirigeants de la section refusent une réunion des syndiqués, sous le prétexte que l'on manque de temps.

Parallèlement, je fais circuler une résolution pour demander aux responsables à tous les échelons de la C.G.T. de tout mettre en œuvre pour préparer la grève générale. Dans d'autres ateliers, des ouvriers réagissent de la même façon.

Mercredi matin (6 mars) : Le bruit court qu'une pétition va circuler. Résultat, nous obtenons aussitôt le principe d'une réunion à 13 h. 30, pour préparer la « *journée d'action de la métallurgie* » de jeudi. Mais, au lieu de convoquer une réunion des syndiqués par section, les dirigeants staliniens convoquent deux sections à chaque service, avec l'ordre du jour prévu, c'est-à-dire pour discuter des revendications dans l'usine et de l'action de jeudi.

La première réunion a lieu, et traîne en longueur. Les dirigeants attendent la reprise du travail pour étouffer toute discussion. Ma résolution est néanmoins déposée et lue. Bonne réaction des ouvriers, mais la résolution n'est pas mise aux voix. Le syndiqués retournent à l'atelier, mécontents.

Pour la deuxième réunion, commencée à 13 h. 45, alors que la reprise du travail est à 14 heures, même scénario. A 14 heures, je demande aux syndiqués de rester. Tout le monde reste, personne ne bouge. Je lis ma résolution, et explique pourquoi il faudrait que les directions des centrales appellent à la grève générale. Les ouvriers sont d'accord. L'appareil s'affole, s'embrouille, et, coup classique, commence à lancer les calomnies

(1) Ce paragraphe, d'après une lettre reçue le 13 mars.

habituelles, afin de bloquer toute discussion. Les gars ne marchent pas. Je réponds. La température commence à monter sérieusement ; des vérités sortent. Un vieil ouvrier :

— Rappelez-vous, la grève des mineurs de 1948 et les autres mouvements : on nous a empêchés de nous joindre tous ensemble aux mineurs ; on est trahi en haut, il faut qu'on en vire.

La réunion se poursuit jusqu'à 14 h. 30, ma résolution n'est cependant pas mise aux voix. Retour au travail ? Les discussions se poursuivent dans toute la boîte. Les syndiqués et des inorganisés viennent à ma machine, pour me dire qu'ils sont entièrement d'accord avec moi.

Un voyage

Bothereau ne juge pas nécessaire de réunir les instances confédérales. Tout va bien. Le bureau confédéral se tient en contact avec la fédération des mineurs F.O. D'ailleurs, le secrétaire général de F.O. a été appelé par les devoirs de sa charge à Bruxelles, pour une réunion qui a duré du 11 au 15 mars. Les mineurs sont en grève depuis une semaine.

Une délégation ouvrière parisienne dans l'Est

Une délégation de militants ouvriers parisiens s'est rendue, le vendredi 15 mars, dans l'Est, au puits Faulquemont et à Merlebach. Voici le compte rendu que nous a adressé l'un de ses membres :

Sous une pluie froide, à 6 heures le matin, nous arrivons au puits Faulquemont (Moselle). Les mineurs se rendent au puits. Nous apprendrons qu'ils sont venus nombreux, ce jour, pour toucher leur dernière quinzaine. Le comité central de grève, lui, demande aux mineurs de rester chez eux ! Accueil chaleureux. Un mineur demande :

« Ne pensez-vous pas que, mardi 4 mars, la grève générale aurait dû être déclenchée ? »

Aucun reproche dans la voix. Une simple question. Une discussion s'amorce. Le sentiment dominant est, aujourd'hui 15 mars, à peu près celui-ci :

« La grève générale serait une bonne chose, mais, après tout, si nos dirigeants n'estiment pas nécessaire de donner l'ordre de grève générale, c'est qu'il nous sera possible de gagner tout seuls, nous les mineurs. »

Ainsi s'exprime la main-mise absolue des organisations sur le mouvement. Nous en verrons d'autres témoignages par la suite. Nous interrogeons : « Comment la grève s'est-elle déclenchée ? ». Réponse :

« Le lundi 4 mars, l'ordre de réquisition ne touchait que les mineurs de Lorraine. C'était jour chômé dans les puits du Nord et du Pas-de-Calais. Le gouvernement avait cru bien calculer. Au référendum, De Gaulle n'avait-il pas remporté 92 % des suffrages ? Il se figurait que nous, nous allions rentrer tout gentils à la mine. Mais nous avons notre dignité de mineurs, notre dignité de travailleurs,

nous savions que, si nous obéissions aux ordres de réquisition, les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais auraient été dans l'obligation de rentrer. On a dit non !

Les ânes savants du néo-capitalisme continueront à expliquer que la vieille lutte des classes n'existe plus. La radio et la télévision n'ont-elles pas tué tout sentiment de classe ? Les mineurs de Lorraine, qui revendiquaient fièrement leur appartenance de classe, ont répondu aux intellectuels petits-bourgeois, devenus les adeptes d'un néo-gaullisme à peine camouflé. L'entrée des mineurs est contrôlée par les grévistes. A l'entrée des employés, située 500 mètres plus loin, les gendarmes assurent « l'ordre ». Les employés, qui ont suivi le mouvement dans les premiers jours, sont en train de flétrir. 20 % d'entre eux ont repris le travail. Les mineurs assistent à l'entrée des « jaunes » sous la protection des gendarmes. Une scène saisissante se déroule, qui exprime l'ampleur de la grève : deux femmes descendant d'une voiture ; happées par les grévistes, elles tentent de se justifier. Une voiture pilotée par un jaune « administratif » entre en trombe. Des cars se présentent, ils sont arrêtés. Des jaunes en descendant ; la mauvaise conscience et la honte se lisent sur leur visage, tandis qu'ils avancent sous les huées. Un jeune mineur apostrophe durement les jaunes, les gendarmes, dans le silence total. Une jeune employée arrive en courant à la porte, et aussitôt retourne sur ses pas. Elle ne veut pas être une « jaune ».

Nous revenons sur le carreau de la mine. Le comité de grève local, C.G.T., F.O. et C.F.T.C., n'a pas été élu. Il contrôle totalement la grève : les mineurs qui travaillent pour les services de sécurité ne sont pas « requis » par le gouvernement, mais désignés par le comité de grève. C'est ce dernier qui donne son accord à la direction pour autoriser les mineurs à descendre au fond. La cantine (dans les houillères, les cantines sont affermées à des entreprises privées) n'a été ouverte qu'après l'autorisation du comité de grève.

Nous comparons les salaires entre mineurs et métallos de la région parisienne. Un ouvrier électricien dont la catégorie s'apparente à celle du P.2 gagne 2,31 F de l'heure. Le P.2 de la région parisienne touche de 3,60 F à 4 F et plus. Il y a là un problème d'une extrême importance, dont l'existence suffit à condamner la néfaste tactique des accords d'entreprises. On connaît l'argument des bureaucrates : signons des accords d'entreprises là où on peut arracher quelque chose. Ensuite, on alignera les entreprises défavorisées. En réalité, c'est l'inverse qui se passe, et cela aboutit à démanteler le principe même de la convention collective nationale. Hier, dans une conjoncture de plein emploi, dans les secteurs où les possibilités de grèves généralisées ouvertes par les grèves de Nantes et Saint-Nazaire l'effrayaient, le patronat a été amené, en 1955, à « apaiser » la lutte des classes avec l'aide des organisations syndicales, en concédant quelques avantages à des usines dont on ne voulait pas qu'elles s'engagent dans l'action (accord Renault de 1955, en particulier).

Mais la conjoncture économique est actuellement différente. Dans une étude sur la situation et les perspectives de l'économie française, publiée par l'institut national de statistiques, au début de février 1963, on lit :

« Il semble prudent de s'attendre à ce qu'à la fin de 1963, quelque 100.000 demandes d'emploi nouvelles soient non satisfaites... Leur présence contribuera à atténuer, plus fortement qu'en 1962, la tension qui régnait depuis de longues années entre l'offre et la demande de travail. »

En clair, la bourgeoisie, reconstituant son « armée de réserve » de chômeurs, pourra faire pression sur les salaires, et luttera pour aligner les salaires vers le bas. La politique des accords d'entreprises, qui va dans le même sens que la politique patronale, ne peut être mise en échec que par la lutte générale des travailleurs imposant des conventions collectives nationales pour unifier les rémunérations des catégories à l'échelle de toutes les corporations. C'est dire que les objectifs de la lutte des mineurs s'inscrivent dans un cadre qui s'impose au prolétariat français, s'il veut défendre son droit à la vie contre la surexploitation patronale. Autrement dit, la résistance des mineurs à la réquisition appelle la grève générale. N'est-il pas clair que l'orientation des confédérations, dont la préoccupation principale est de ne pas se heurter au gouvernement gaulliste, est en contradiction complète avec les intérêts des travailleurs ?

Invités par le délégué général, nous partons pour Merlebach où siège le comité central de grève. Le contraste est frappant. Autour du comité de grève du puits Faulquemont, une vive animation régnait : des mineurs discutaient, des questions, des réponses fusaiient. A Merlebach, nous trouvons deux à trois dizaines de militants, les journalistes à une table ; le comité central de grève, composé de responsables, est réuni dans l'arrière-salle. Il est visible que l'*« échelon Merlebach »* n'est que le relais bureaucratique de Paris (bureaux fédéraux et confédéraux) en direction de la base. Sur le comité de grève local, quoiqu'il n'ait pas été élu, un contrôle partiel de la base s'exerce néanmoins, ne serait-ce que par la présence des mineurs. A Merlebach, aucun contrôle de la base n'existe plus. Deux délégués *« administratifs »* nous racontent :

« Le lundi 4 mars, jour du débrayage, nous sommes passés parmi le personnel employé pour lui dire : vous êtes lamentables (le terme est plus relevé), à chaque fois qu'il y a grève, vous faites les jaunes, et puis vous profitez des avantages que les mineurs ont arrachés. Tout le monde a débrayé. »

Les employés, dans les jours suivants, ont repris le travail et abandonné les mineurs. Eux étaient pourtant prêts à se battre. Mais il fallait leur ouvrir une perspective claire, une perspective de combat, qui les aurait rassurés sur l'attitude future du gouvernement et des houillères à leur égard. Car ils savent que, sous l'égide de la concentration, des mesures de licenciements sont en préparation. Seule, une action résolue, visant

à contraindre De Gaulle à capituler, aurait pu leur infuser la fermeté suffisante pour tenir. Les appareils ont tout fait, continuent à tout faire, pour ne pas engager la lutte contre le gouvernement.

Une autre information : dans les puits de Moselle, on compte 80 % d'inorganisés. La participation massive des inorganisés à la grève démontre que ceux-ci seraient prêts à s'organiser, pour autant que les organisations syndicales adoptent une attitude combative. Mais tous les efforts des centrales sont dirigés vers l'enlisement de la grève des mineurs. Si les appareils y réussissent, nul doute que les inorganisés ne prendront pas leur carte syndicale, tandis que des travailleurs organisés refuseront de payer leurs timbres.

**

Une certitude reste. Les mineurs ont démontré que le potentiel de combat de la classe ouvrière est suffisant pour vaincre De Gaulle et la bourgeoisie. Si les mineurs ne l'emportent pas, il faudra en rechercher l'unique raison dans la trahison des vieilles directions ; pas ailleurs.

Chez Renault, le 12 mars :

« A chacun ses propres revendications, à chacun ses propres formes de lutte »

Dans la deuxième semaine de grève des mineurs, un copain inorganisé rédige une pétition adressée aux syndicats, qui leur demande de donner l'ordre de grève générale, tant pour soutenir les mineurs que pour nos revendications (1). Nombreuses signatures. Aux réunions syndicales, il n'est question que de préciser nos revendications :

« Sur quel horaire voulez-vous les 45 heures, quel taux d'augmentation pensez-vous qu'il faut demander, etc., etc. »
J'interviens :

« Tout cela, c'est bien joli, mais on ferait mieux de discuter comment on va les obtenir, ces revendications. D'ailleurs, on ferait mieux de déclencher quelque chose de puissant (au point de vue lutte) pour aider les mineurs. »

Les délégués rougissent, essaient de se dégager, mais la majorité des syndiqués est de mon avis. Un délégué parle :

« Ce que les gars ne veulent pas comprendre, c'est que la grève de deux heures que nous avons envisagée n'a rien à voir avec les mineurs ; nos revendications ne sont pas les mêmes, chacun a ses propres revendications, chacun a ses propres formes de lutte. Tant que les gars n'auront pas de revendications précises, on ne pourra rien faire. »

Inutile de dire que je réponds. Mais le lendemain la grève de deux heures elle-même sera supprimée !

(1) Ce paragraphe, d'après une lettre que nous a adressée un ouvrier de la R.N.U.R.

Mercredi 13 mars : un tract du comité de liaison
des syndicalistes révolutionnaires

LA SEULE VOIE POUR AIDER LES MINEURS
G R E V E G E N E R A L E
DE TOUTE LA CLASSE OUVRIERE
TOUT DE SUITE ET TOUS ENSEMBLE

La grève des mineurs dure depuis 14 jours
Les mineurs se battent pour les libertés syndicales
Pour le droit de grève

NOUS NE DEVONS PAS LAISSER LES MINEURS
ISOLES UN JOUR DE PLUS

Les dirigeants de la C.G.T., de la C.G.T.-F.O. et de la F.E.N. doivent décréter immédiatement

L A G R E V E G E N E R A L E

La grève générale n'est pas l'aventure. C'est l'aide véritable à une lutte pour l'avenir de notre classe, pour l'avenir de tous les travailleurs.

TOUS LES TRAVAILLEURS SONT PRETS A REPONDRE

La responsabilité des dirigeants est lourde

Sauront-ils écouter la voix de la base ?

LES MINEURS DOIVENT GAGNER, LA CLASSE OUVRIERE
DOIT VAINCRE

Le Comité de liaison des syndicalistes révolutionnaires, groupant des militants de toutes tendances, C.G.T., C.G.T.-F.O.
Enseignants autonomes.

A la veille de la troisième semaine de grève :

Que font les dirigeants syndicaux ?

Dès lors que De Gaulle signait l'ordre de réquisition des mineurs, aucun doute ne pouvait subsister : il voulait porter un coup décisif au mouvement ouvrier (1).

Les mineurs, en passant outre à la réquisition, ont mis en cause « l'autorité de l'état » ; ils devenaient, du même coup, l'avant-garde d'un combat qui concernait toute la classe ouvrière.

Cela, l'ensemble de la classe ouvrière l'a compris instantanément, comme l'attestent de nombreuses résolutions et pétitions, adressées tant aux fédérations (cheminots, enseignants, employés, R.A.T.P., etc.) que, directement, aux bureaux confédéraux, dès les premiers jours de la grève, et soigneusement tenues sous le sceau par la presse, de *L'Aurore* à *L'Humanité*.

Que réclament les travailleurs ? La conclusion d'une adresse envoyée par le personnel ouvrier du dépôt de Clichy (R.A.T.P.) le dit sans équivoque :

(1) Ce paragraphe, d'après « Informations Ouvrières » du 16 mars.

« La seule façon pour que la victoire des mineurs, et la nôtre, soient totales, c'est : tous ensemble dans la grève. C'est pourquoi les travailleurs du dépôt de Clichy, soussignés, s'adressent à vous, camarades des bureaux confédéraux (C.G.T., F.O., C.F.T.C.), ainsi qu'à vous, responsables de la F.E.N. Ils vous demandent de vous réunir tous ensemble, de vous entendre immédiatement, et de lancer dans un appel commun l'ordre de grève générale. »

Dans cette bataille, la grève des mineurs est le catalyseur. Toute la classe ouvrière a les yeux fixés sur elle. La moindre faiblesse pourrait être fatale. Ceux qui détiennent les clés du problème, ce sont les bureaux confédéraux. Les travailleurs le savent, c'est pourquoi ils s'adressent à eux ; le gouvernement le sait, toutes les couches de la bourgeoisie le savent, la presse le sait, les bureaux confédéraux le savent aussi. Toute la politique gouvernementale va donc consister à user la grève, à la « pourrir », pour obtenir, en souplesse, un fléchissement, la question de la réquisition étant mise en veilleuse. Tout le monde le sait. Relevons ce passage de l'article de René Andrieu (*L'Humanité* du 15 mars) :

« Le pouvoir, qui semble avoir été surpris par l'échec total de son décret de réquisition, biaise, et s'efforce de gagner du temps. Manifestement, il n'a pas perdu l'espoir de trouver une faille dans le bloc compact que les travailleurs lui opposent, et il cherche à lasser les mineurs engagés dans la troisième semaine de grève. »

Or, au cours de la dernière semaine, qu'ont fait les dirigeants des syndicats et des partis qui se réclament de la classe ouvrière ? Le samedi 9 mars, les présidents des groupes parlementaires de la S.F.I.O. et du P.C.F. réclament la convocation du parlement : ils en appellent au parlement gaulliste, l'ombre de De Gaulle, pour lutter contre De Gaulle ! Cependant, le dimanche 10 mars, on envoie les militants syndicaux quêter sur les marchés et... à la sortie des messes. En même temps, les dirigeants des mineurs F.O., appuyés par toute la presse bourgeoise, « suggèrent » la constitution d'un « comité des sages, constitué de personnalités indépendantes (!), en vue de sortir de l'impasse. »

A la S.N.C.F., le mardi 12, pour faire « pression » sur le gouvernement en vue de la commission paritaire du jeudi 14 mars, l'ensemble des organisations syndicales mettent au point une grève de deux heures, par roulement. Mais c'est le mercredi 13 qui donnera toute la mesure de la politique des dirigeants.

Place des Invalides, mercredi 13 :

L'intervention de l'avant-garde révolutionnaire

Les mineurs de fer organisent une marche sur Paris. Nous ne pouvons analyser ici dans quelles conditions cette marche a été décidée et préparée. Toujours est-il qu'elle offre une magnifique occasion d'organiser une puissante manifestation des travailleurs parisiens pour accueillir les mineurs.

Il suffit d'un appel commun adressé par les Unions Départementales aux ouvriers de la région parisienne, les invitant à être tous présents l'après-midi place des Invalides.

Il n'en sera rien. Les Unions Départementales se contentent d'un communiqué alibi, invitant des « délégations » à « se rendre aux Invalides accueillir les mineurs. » Dans les usines, aucun appel n'est lancé. Mais les mineurs ont l'intention de déjeuner sur l'esplanade. Cela pourrait inciter, dans de nombreuses usines, les ouvriers à débrayer pour prendre contact avec les 2.500 mineurs de fer. Alors, une action concourante de la police, avec ses bouchons routiers, et des municipalités ouvrières de la banlieue parisienne s'emploiera à retarder le plus possible le cortège. La municipalité stalinienne de Pantin, notamment, (celle d'Etienne Fajon) organise une « *grandiose réception* » avec vin d'honneur, apéritif et discours, qui durera près de trois heures. Si bien qu'au lieu d'être à 13 heures aux Invalides, les mineurs n'y parviendront qu'à 16 heures 30. Un mineur dira aux ouvriers de la R.A.T.P. qui les attendaient :

— Nous étions venus à Paris pour rencontrer les ouvriers parisiens, pas pour prendre l'apéro.

Car, pendant ce temps, le personnel ouvrier du dépôt de Clichy (R.A.T.P.) s'est réuni le matin du même jour, avant la prise du service. Après discussion et vote, il décide de débrayer l'après-midi pour aller accueillir les mineurs. Pour que nulle contestation ne soit possible, un vote à bulletin secret est organisé dans la matinée : il confirme le vote à main levée : les ouvriers se prononcent, à une majorité des trois quarts, pour débrayer et aller manifester.

A 14 heures, la grande majorité des ouvriers du dépôt arrive place des Invalides. Immédiatement, ils déplient leur banderole. On y lit : « GREVE GENERALE : C'EST L'AIDE AUX MINEURS ». Une nuée de photographes prend cliché sur cliché ; chaque quotidien de Paris en publiera un le lendemain en première page, sauf *L'Humanité* et *Libération*. A 15 heures, deux mineurs arrivent. Un nouveau groupe se forme qui porte en triomphe les mineurs. La banderole « GREVE GENERALE, C'EST L'AIDE AUX MINEURS » est de nouveau déployée. Les dirigeants syndicaux interviennent violemment. Ils veulent arracher aux ouvriers du dépôt de Clichy leur banderole, sous prétexte que « *les mineurs ne veulent pas de la grève générale* ». Les ouvriers du dépôt, auxquels se sont joints des étudiants et d'autres travailleurs, défendent leur banderole. Mais le gros des mineurs n'est pas encore là. Le groupe se disperse, et la banderole est repliée.

Ce n'est qu'à 16 h. 30 qu'arrivent sur l'esplanade des Invalides les cars qui amènent les mineurs. Immédiatement, les dix ou quinze mille personnes dispersées par petits groupes sur l'esplanade se rassemblent autour des cars, et un cortège se forme. La banderole surgit de nouveau.

Des mineurs, perchés sur leurs cars, applaudissent. Les photographes mitraillent. Un défilé autour de l'esplanade s'organise. Les mineurs se mêlent aux manifestants, quelques dizaines d'entre eux s'intègrent au groupe d'environ quatre à cinq cents personnes qui s'est constitué derrière la banderole scandant : « *A bas les réquisitions !* », « *Grève générale !* » et chantant « *L'Internationale* ». Des délégations massées sur les trottoirs applaudissent. A maintes reprises, des dirigeants syndicaux interviennent. Ils veulent faire disparaître la banderole. Ils n'y parviennent pas. Cela leur serait difficile, car des mineurs ont relayé les ouvriers de la R.A.T.P. pour la porter. Pendant trois quarts d'heure, elle dominera ainsi le cortège.

A la fin du défilé, les dirigeants syndicaux organisent une provocation. Ils ont regroupé une cinquantaine de bureaucrates, parmi lesquels quelques mineurs, et veulent engager une bagarre. Un ouvrier de la R.A.T.P. prend la parole, dénonce la provocation qui a pour but d'entrainer une bagarre, et de permettre à la police d'intervenir. Il conclut : « *Puisque le défilé est terminé, plions la banderole et dispersons-nous.* »

C'est ainsi que, grâce au personnel ouvrier du dépôt de Clichy, s'est exprimé le sentiment profond des travailleurs : l'aide aux mineurs, c'est la grève générale. L'intervention de ces travailleurs a, dans une large mesure, modifié le caractère de « kermesse » que les appareils ont voulu donner à la marche sur Paris des délégués des mineurs de fer de Lorraine.

Mesures gouvernementales

Ce même mercredi 13, le conseil des ministres constitue la fameuse commission qui doit examiner les salaires des entreprises nationalisées, la « *commission des sages* ». En même temps, des journaux comme *France-Soir* annoncent que des « *contacts secrets existent entre le gouvernement et les dirigeants syndicaux* ». Aucun doute n'est possible : il s'agit d'une manœuvre pour fourvoyer les travailleurs ; puisque des négociations ont lieu, à quoi bon la grève générale ?

Le jeudi 14, l'examen des problèmes des cheminots est renvoyé par la commission paritaire à la « *commission des sages* ». Les organisations syndicales des cheminots donnent dans la soirée un ordre de grève de 24 heures qui sera suivi à 100 %. Ce qui, soit dit en passant, réfute l'argument développé au même moment par les bureaucrates : « *La grève générale ne se fait pas en appuyant sur un bouton* ».

Mais l'essentiel est que les directions syndicales engagent ainsi les travailleurs dans des grèves tournantes, tandis qu'en ouvrant des discussions avec la « *commission des sages* », quoi qu'ils affirment par ailleurs, ils suggèrent qu'une « *solution* » va bientôt être trouvée. Ce faisant, ils démobilisent les mineurs, enlèvent son mordant à la grève ; elle n'est plus qu'une grève d'attente.

A la Régie Renault :

« Les conditions d'action ne sont pas créées au Département 74 »

Mardi soir 12 mars. Une réunion intersyndicale C.G.T.-C.F.T.C.-F.O. met au point un tract appelant à un débrayage d'une heure jeudi soir, avant l'heure de sortie habituelle, pour les revendications des métallos et pour le soutien des mineurs. La C.G.T. préconise une adaptation à chaque département du mot d'ordre de grève. Une circulaire commune est rédigée pour les syndiqués C.G.T., C.F.T.C. et F.O., demandant que tous les efforts soient faits pour que la grève réussisse, et que, au cas où il n'y aurait pas de débrayage, soient organisées des délégations et signées des pétitions.

Jeudi soir 14 mars, 17 h. 15. Des ouvriers du département 37, qui vient de débrayer à près de 100 %, traversent le département voisin, le 74, où les ouvriers continuent à travailler. La discussion s'engage :

— Pourquoi ne débrayez-vous pas ?

— On n'a pas l'ordre de débrayer.

— Vous êtes des dégonflés, ne racontez pas d'histoires.

— Tiens, lisez le tract qui nous a été distribué, et vous verrez si on vous raconte des histoires.

Voici un passage du tract C.G.T.-C.F.T.C. diffusé au département 74 :

« Dans le cadre de la journée d'action de la métallurgie, les conditions d'action pour un arrêt de travail d'une heure ne sont pas créées dans le département 74 ; nous vous appelons à poursuivre la campagne de signatures pour les revendications, et à participer en délégation, ce soir à 18 h. 15, à la remise des pétitions au bureau du département. »

Le département 74 comprend la chaîne de montage des voitures ; lorsque le travail s'y arrête, aucune voiture ne sort. Pas question ici de compenser en travaillant plus dans les jours qui suivent. Ne pas gêner l'effort de production reste visiblement l'impératif des syndicats !

Cette affaire a vivement ému les travailleurs des autres secteurs qui, nombreux, ont tenu à voir eux-mêmes le tract. Ils ne pouvaient pas croire que la C.G.T. et la C.F.T.C. aient pu engager le 74 à ne pas débrayer.

Reprise du travail dans les mines de fer

Lundi 18 mars. A l'appel de leurs fédérations, les mineurs de fer ont cessé la grève. C'est ainsi que se réalise en pratique la politique des confédérations : préserver le prétendu caractère revendicatif de la grève. Les mineurs de fer ont placé le problème politique au centre de leur action, en envoyant une délégation à Paris. Le mot d'ordre « *A Paris ! A Paris !* » monte dans tous les meetings. Il faut que les mineurs de fer retournent au travail, afin que s'estompe l'objectif véritable de la grève des mineurs : *Casser le gouvernement qui veut casser les syndicats.*

Dans la fonction publique

Hier soir, nous avions une réunion (1). Ambiance attentiste à bloc. D'abord, il nous fut expliqué que Pompidou était très mécontent contre les fonctionnaires qui revendentiquent. Il aurait déclaré : « Je casserai les salaires, cela sera facile et direct dans la Fonction Publique ; dans le secteur privé, nous utiliserons des moyens de pression sur le crédit », tout cela assorti de l'hymne sur la stabilité nécessaire.

Je pose la question :

— Qu'a fait la confédération pour coordonner et unifier un mouvement en liaison avec la grève des mineurs, car je sais qu'elle a reçu des motions et télégrammes demandant la grève générale ?

Réponse :

— Les mineurs ne désirent pas un soutien actif ; les E.D.F. veulent y aller pour eux, les cheminots et les P. et T. sont en désaccord, tous refusent de se voir rejoindre par les fonctionnaires.

Le résultat, c'est que tout le monde a décidé d'attendre : les mineurs restent isolés.

Les fonctionnaires F.O. ont donc attendu, jusqu'au jour où ils s'aperçurent que la « commission des sages » ne s'occupait pas d'eux. Alors des contacts furent pris avec la F.E.N., la C.G.T. et la C.F.T.C. La F.E.N. qui, les lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 mars, n'avait pas réagi aux invités de F.O., s'inquiéta également de ne pas voir ses revendications mises à l'ordre du jour des « sages ».

J'ai pris la parole pour déclarer :

— 1^e Le gouvernement nous a traités comme les mineurs, comme les cheminots, l'E.D.F. et la R.A.T.P. : il a refusé de lâcher quoi que ce soit pour 1963. Au conseil supérieur de la fonction publique, le 5 février, M. Joxe s'est adressé avec suffisance et mépris aux représentants des fonctionnaires : il a refusé de discuter des revendications des cadres C et D, les plus exploités et les plus nombreux, d'envisager de nouvelles discussions sur les révisions individuelles autres que celles concernant le cadre B ; il a affirmé péremptoirement, au nom du gouvernement, que tout ce que celui-ci concéderait l'avait été le 1^{er} janvier 1963 pour toute l'année 1963.

2^e La solidarité aux mineurs, c'est la grève générale, et non des collectes, d'ailleurs insuffisantes ; il faudrait 3 milliards d'anciens francs par quinzaine. Il nous faut entrer, pour la défense du droit de grève et pour nos revendications, dans la grève générale.

J'ai été applaudi, mais très peu suivi. On m'a répondu que, sentimentalement, on était d'accord avec moi, mais que les oppositions et les luttes internes rendaient aléatoire le succès de mes propositions ; plus tard, la situation pourrait peut-être se redresser, etc., etc.

(1) Ce paragraphe, d'après une lettre datée du 20 mars.

Par ailleurs, les fonctionnaires ayant décidé une manifestation le mercredi 20, c'est, je le dis tout net, sciemment que les directions des fédérations E.D.F. ont décidé une grève de 4 heures, de 14 à 18 heures, qui, en arrêtant le métro et les trains de banlieue, devait paralyser le rassemblement des fonctionnaires, fixé à 18 heures. Hier nous avons appris que des démarches avaient été effectuées par les fédérations de fonctionnaires F.O. et C.G.T. auprès des dirigeants des fédérations E.D.F. (F.O. et C.G.T.). Elles essuyèrent un refus très net de déplacer la date de la grève. Il leur fut même répondu : « *Les fonctionnaires viendront toujours ramasser le bout de sucre.* » Dans toutes les discussions, les directions des fédérations E.D.F. estiment devoir réclamer un salaire supérieur à celui des agents de l'état.

Jolies querelles, n'est-ce pas ?

« C'est peut-être vrai »

Jeudi 14 mars. Journée d'action de la métallurgie (1). Ici, un débrayage d'une heure, de trois à quatre, avec prise de parole. Le matin, à 8 h. 30, une délégation des mineurs de Blanzy-Monceau est à la porte. Le tract du comité de liaison des syndicalistes révolutionnaires, appelant les centrales à décréter la grève générale, est distribué à chacun des délégués mineurs. Lecture. Réflexion du maire P.C.F. de Blanzy :

— *Oui, dans le fond, c'est peut-être vrai. Mais, de toute façon, on y arrivera.*

Mercredi 20 mars. Le tract a fait le tour de l'atelier. Les ouvriers vont le montrer au délégué :

— *T'as vu, ça, c'est pas mal.*

Réponse du délégué :

— *C'est une provocation, il ne faut pas politiser la grève.*

Le bureau confédéral C.G.T. répond aux militants

Voici la copie de la lettre-type envoyée par le bureau confédéral C.G.T., en réponse aux militants et sections syndicales qui lui demandaient de donner l'ordre de grève générale :

« *Nous vous remercions du souci que vous manifestez d'apporter aux mineurs en lutte une aide efficace. Récemment, la commission administrative de la C.G.T., élargie aux fédérations nationales, a examiné le problème sous tous ses aspects. Que ressort-il donc des travaux de la C.A. ? Deux idées essentielles :*

1^o Que la lutte des mineurs pour leurs droits aux revendications et pour le droit de les défendre est, en fait, une lutte dont l'issue intéressera au plus haut point l'ensemble des travailleurs de notre pays ; qu'on ne doit pas permettre au gouvernement de battre les mineurs parce que ces

(1) Ce paragraphe, d'après une lettre reçue d'un métallo de la région parisienne.

derniers ont des difficultés d'ordre matériel. C'est pour ces raisons que la première décision de la C.A. fut d'appeler nos organisations et nos syndiqués à s'orienter vers la collecte d'une journée de salaire par travailleur dans les entreprises et établissements du pays. Y compris aujourd'hui (26 mars), après les propositions gouvernementales insuffisantes qui conduisent à la poursuite du mouvement, le problème se pose dans les mêmes termes. Il y a deux cent mille mineurs de charbon en France ; il faut aider chaque mineur et sa famille à vivre, c'est-à-dire à poursuivre la lutte.

2^e Le problème de l'action à développer dans les autres corporations ou entreprises a également été abordé avec sérieux. En quels termes se pose la question ? A qui les mineurs se heurtent-ils ? A l'état-patron certes, mais encore au C.N.P.F. qui, dans son ensemble, verrait très bien une défaite des mineurs lui permettant de résister efficacement aux revendications des travailleurs. Le front de l'ennemi est-il d'un seul bloc ? Apparemment oui, et en fait, non. Par exemple, les trois journées d'action dans l'industrie chimique ont permis d'enfoncer la résistance patronale sur le terrain des quatre semaines de congés, d'autant plus que cette décision est intervenue après que, dans un certain nombre d'entreprises des produits chimiques, les travailleurs aient arraché les quatre semaines. Cela est valable dans le textile, les métaux, où les quatre semaines ont été arrachées dans plusieurs entreprises.

D'autre part, la question posée concerne une autre question, qui est celle de l'examen de nos forces, du développement de l'unité dans les différentes industries ou corporations. Nos forces, le développement de l'unité d'action sont évidemment inégaux selon les corporations, industries ou établissements. Or, nous devons accorder le plus grand soin à ne rien faire qui puisse gêner l'évolution des choses. Pourquoi ? C'est le souci de l'efficacité des luttes qui doit nous guider dans cette voie. C'est pourquoi la C.A. a jugé utile de s'en remettre aux fédérations, unions départementales, syndicats et sections, pour qu'en connaissance de cause elles déterminent avec les travailleurs les bases revendicatives, les formes du développement de l'action, de telle sorte que chaque action engagée le soit avec le maximum d'efficacité et le maximum de chances de succès pour les travailleurs. Enfin, dans tous les cas, il appartiendra aux unions de juger de l'opportunité de déterminer dans quelles formes elles coordonneront l'action. Vous proposez la grève générale à l'appel des trois centrales nationales, c'est une idée aussi séduisante qu'utopique. Séduisante, car c'est, qu'on le veuille ou non, une solution de facilité qui n'engagerait pas les organisations, mais les seules confédérations. Utopique, car elle laisse croire que tous les problèmes du régime gaulliste peuvent être réglés par ce moyen. Ce qui laisse imaginer facilement sur quoi déboucherait une telle initiative. D'ailleurs nos organisations le comprennent fort bien, comme en ont témoigné les actions menées dans le textile, les produits

chimiques, chez les fonctionnaires, à l'E.D.F.-G.D.F., chez les cheminots, dans les métaux, etc... Jamais les actions n'ont eu un caractère aussi élevé que maintenant. Voilà, cher camarade, la réponse aux problèmes soulevés dans ta lettre, et en souhaitant qu'elle te donnera entière satisfaction. Reçois, cher camarade, l'assurance de nos salutations syndicalistes. »

Réception

« La délégation des mineurs que nous avons reçue ici est invitée à gueuletonner à l'usine avec les représentants syndicaux de l'entreprise. Le gueuleton a été payé par la direction. » (1)

Faux bruits

« Les dirigeants syndicaux multiplient les meetings et rassemblements pour lutter contre les faux bruits concernant une marche sur Paris, ou des barrages sur les routes. » (2)

Compréhension

Le directeur aux délégués : « Nous sommes obligés de fermer l'usine, car, que voulez-vous, l'E.D.F. a besoin de son petit mouvement. Je les comprends. Alors, vous récupérerez. » (3)

Aux chèques postaux de Paris

Le « non » des mineurs à l'ordre de réquisition a été accueilli par les postières et postiers de Paris-Chèques comme un acte important et positif (4). Nous avons, il faut le dire, été un peu surpris, car, lors d'une grève précédente aux Chèques, à la question de l'attitude à prendre en cas de réquisition, aucune réponse nette ne fut donnée par les organisations syndicales. Nombreux étaient, chez nous, ceux qui estimaient que les syndicats de mineurs reculeraient devant la réquisition. Voici comment « la grève des mineurs » s'est déroulée aux chèques postaux :

Dès le début de la grève des mineurs, les collectes ont reçu un bon accueil, encore qu'il faille noter la modicité des sommes versées par tête. Ces collectes se renouvelant, au bureau et au dehors, des critiques ont été formulées sur leur organisation désordonnée. Le samedi 16 mars, une quête avait lieu à la porte des chèques, avec mineurs en tenue de travail et jeunes filles tendant un drapeau tricolore pour recueillir les fonds. A la réflexion d'un postier : « Vous n'avez même pas de drapeau rouge ? », ne répond qu'un silence gêné.

(1) Extraits d'une lettre d'un correspondant ouvrier.

(2) R.T.F., 20 mars au matin.

(3) A l'entreprise Condé-Dalbeuf (métallurgie parisienne).

(4) Ce paragraphe et le suivant, d'après des lettres reçues de divers correspondants travaillant aux P. et T.

Enfin, la dernière semaine, collecte sur la base d'une journée de salaire. Somme recueillie : un million d'anciens francs pour quelque 5.000 agents, soit 200 AF par personne.

Le 5 mars, la décision est prise d'appeler à un quart d'heure de grève de solidarité avec les mineurs ; étonnement devant le peu d'envergure de ce soutien, questions sur la possibilité de faire plus. Réponse des responsables :

— Ce n'est qu'un début, il faut faire prendre conscience aux travailleurs.

Le quart d'heure est suivi à 50 % environ, et non à 100 % comme l'affirme un tract du P.C.F. Dans une salle, quatre filles sortent, dans une autre, 6 sur 30 ou 40 présentes. Certaines des filles qui n'ont pas débrayé déclaraient :

— Un quart d'heure, ça ne sert à rien.

Rassemblement dans le hall d'entrée sous l'œil du chef de centre, qui a interdit la prise de parole à l'intérieur ; celle-ci a donc lieu dehors. Devant la porte, dehors (on est discipliné ou on ne l'est pas), un dirigeant lit une motion de protestation contre la réquisition, motion qui « sera envoyée... à l'Elysée » ; ce qui fera un grand effet sur de Gaulle !!!

Une grève de vingt-quatre heures en trois jours

Les P. et T. ont eu l'honneur et l'avantage de servir de test à une forme d'« action » originale : un mouvement sur trois jours, les 21, 22 et 23 mars, catégories par catégories. Réactions de la base :

— Ce ne sont même pas les fédérations qui annoncent ce mouvement.

— Si c'est pour aider les mineurs, ces mouvements viennent bien tard.

— Mais pourquoi donc nous oblige-t-on à étaler cette grève sur trois jours ?

Réponse des dirigeants :

« Il n'est pas possible, actuellement, de lancer un mouvement d'ensemble dans notre corporation ; dans d'autres secteurs plus combatifs, on peut y aller, mais pas chez les postiers. Chez les postiers, il faut compter avec F.O. qui a de l'influence ; à Paris-Chèques, par exemple, la conscience de classe n'existe pas. »

Mais là où les stalinien se surpassèrent, c'est lorsque, le samedi 23, fut annoncé que tous les centres de chèques de province débrayeraient, mais pas le centre de Paris ! Personne ne comprit pourquoi :

— Alors, samedi, qu'est-ce qu'on fait ?

Un délégué :

— Rien, cela ne nous concerne pas.

— Ça, c'est trop fort !

Une femme :

— On ne fait pas grève samedi, mais la semaine prochaine ou l'autre, « ils » nous demanderont de débrayer. Et bien ! ils iront se faire voir.

Autre réflexion :

— Si c'est ce qu'« ils » appellent soutenir les mineurs, alors qu'est-ce que ce serait si on ne faisait rien ! Moi, je suis pour 24 heures de grève, tous ensemble, et même 48 heures.

Les délégués passent, repassent, expliquent :

— A Paris-Chèques, les revendications en cours : semaine de 35 heures, heures de nuit, exigent qu'on ne gâche pas l'action entreprise ; si nous appelions à faire grève le 23 mars, on risquerait de décourager le personnel ; de plus, la conscience de classe est déjà trop faible ici ; la solidarité financière, c'est déjà très bien. La semaine prochaine, la situation peut changer, alors, si F.O. est pour la grève, on pourra y aller.

Le communiqué de F.O. repoussait la grève catégorielle et ne prenait pas position sur la question d'un mouvement d'ensemble. Pourquoi la C.G.T. n'a-t-elle pas proposé à F.O. une action d'ensemble ?

Points de vue...

Delfosse, secrétaire de la fédération des mineurs C.G.T. :

— Nous maintiendrons la grève dans le calme, si les policiers ne viennent pas dans les corons.

Un mineur à la radio, le 24 mars :

— Nous tiendrons jusqu'au bout, si nous perdions cette grève, c'est tout le syndicalisme français qui serait vaincu.

La R.T.F., le 25 mars :

Les ordres syndicaux se multiplient : « Gardez le calme. »

Dans les rassemblements, les mineurs et leurs femmes crient : « A PARIS ! A PARIS ! »

Delfosse, à la R.T.F. :

— Ceux qui crient : « A PARIS ! » sont des imbéciles.

Chez les enseignants de Seine-et-Oise

Jeudi 7 mars. — A la réunion du conseil syndical de la section de Seine-et-Oise du S.N.I., section dirigée par les amis de Frachon (qui se disent « hors-tendance »), le secrétaire général de la section propose une motion saluant la grève des mineurs et appelant à la solidarité financière (1).

L'Ecole Emancipée soumet une résolution proposant une grève de 24 heures organisée par toutes les confédérations.

(1) Ce paragraphe, d'après divers correspondants.

Les majoritaires présentent une motion qui salue la grève des mineurs, mais ne contient pas les 24 heures de grève.

Forte pression des conseillers syndicaux — y compris les « hors-tendance » — pour les 24 heures de grève.

Le secrétaire s'y oppose :

— Une grève des enseignants ou de la fonction publique, ce serait l'aventure.

— C'est pourquoi nous demandons aux confédérations de lancer le mot d'ordre, l'Ecole Emancipée.

Le secrétaire rédige une motion de synthèse, où apparaissent les 24 heures. Après discussion, une commission où sont représentées les trois tendances est désignée pour aboutir à un texte unique. Devant la pression du conseil syndical, les « hors-tendance » ont dû accepter que cette commission se réunisse : c'est un gros progrès, car c'est reconnaître l'existence des tendances, en acceptant leur confrontation démocratique, au lieu de laisser le secrétaire rédiger seul les résolutions.

La commission revient : la résolution qu'elle a rédigée reprend la proposition des 24 heures de grève générale ; elle est adoptée à l'unanimité par le conseil syndical.

Jeudi 14 mars. — Au conseil syndical de la section de Seine-et-Oise de la F.E.N., le secrétaire de la section du S.N.I. ne défend pas la motion du conseil syndical du S.N.I.

Jeudi 28 mars — Nouveau conseil syndical de la F.E.N. Le secrétaire départemental s'oppose à la proposition de grève générale formulée par l'Ecole Emancipée :

— Il y a deux positions inconciliables ; les choses ne sont pas mûres pour affronter le régime ; et lorsque nous l'affronterons, il nous faudra l'alliance d'autres couches.

Sorel, dirigeant stalinien de la F.E.N., l'appuie :

— Nous irons à la grève générale insurrectionnelle, s'il le faut, comme en 1944, quand les choses seront mûres.

A propos de l'Ecole Emancipée, Sorel déclare :

— On ne discute pas avec eux.

Les conseillers syndicaux se taisent.

A la Régie Renault

Le mot d'ordre d'une heure de grève lancé par les U.D. de la Seine a déçu les travailleurs par son manque de virilité, mais les ouvriers y ont largement répondu, prouvant ainsi qu'ils étaient prêts à répondre à tout mot d'ordre d'action véritable lancé par les centrales (1).

La descente sur Paris des mineurs de fer de Lorraine a été un sujet important de discussion. Les ouvriers de mon secteur parlaient sérieuse-

(1) Ce paragraphe, d'après les lettres reçues d'ouvriers de la R.N.U.R.

ment de débrayer pour aller à la rencontre des mineurs aux Invalides. Mais ils attendaient un mot d'ordre des syndicats, qui n'est pas venu.

Vendredi 15 mars. — Un tract commun C.G.T.-C.F.T.C.-F.O. appelle à amplifier la solidarité financière pour les mineurs. Jusqu'au 27 mars 1963, il sera collecté à la Régie 7.300.000 anciens francs.

Le même jour est également diffusé le tract du comité de liaison des syndicalistes révolutionnaires, qui appelle les travailleurs à exiger de leurs centrales qu'elles donnent l'ordre de grève générale. Ce tract est bien accueilli, y compris par les syndiqués C.G.T. Les objections contre la grève générale tournent autour de ces arguments :

— *Nous, ici, on est prêts pour la grève générale, mais nous sommes toujours en avance sur les autres ; les O.S., est-ce qu'ils marcheront ? Il faut attendre que la situation mûrisse.*

— *Ça ne se déclenche pas en appuyant simplement sur un bouton, la grève générale.*

— *Et puis, il ne faut pas oublier que 80 % des Français ont voté pour Charlol.*

— *Va demander à un gars de la Régie de perdre seulement 20 % de sa prime de vacances.*

— *Et les chaînes d'O.S. dans l'île ? Tiens, tu as vu qu'au 74, au montage de la 4 L, ils n'ont même pas fait grève une heure le jeudi 14.*

(Nous avons cité plus haut le tract C.G.T.-C.F.T.C. qui appelait les travailleurs du 74 à ne pas débrayer !!!).

Les travailleurs, les syndiqués sont, au fond, pour la grève générale, mais ils sont désorientés par les arguments démoralisateurs des dirigeants syndicaux, et par les tracts qui ne lancent aucun mot d'ordre concret.

Le mercredi matin est diffusé l'appel des fédérations pour la journée d'action du 21. Il s'avère très vite que le syndicat C.G.T. Renault ne veut pas de cette grève. Aux forges, par exemple, il prétend que les gars ne veulent pas éteindre et rallumer leurs fours. Au département 14, atelier de production, il diffuse un tract reportant cette grève au samedi 23. Ces manœuvres visent à désorienter les travailleurs, ainsi qu'à faire retomber les responsabilités sur les ouvriers du 14, qui, comme au 74, « sont des dégonflés », en cachant soigneusement aux ouvriers de la régie que c'est la C.G.T. qui les a appelés à ne pas débrayer ! Mais cette tactique elle-même est jugée trop dangereuse par les dirigeants, qui ont vu les mineurs ne pas répondre à l'ordre de réquisition (y compris les Lorrains, qui avaient voté à 92 % pour de Gaulle !). Le jeudi 21, un tract commun C.G.T.-C.F.T.C.-F.O. annule la grève « pour sauvegarder l'unité du mouvement dans l'avenir ; toutes les conditions ne sont pas encore réunies, car il reste des revendications particulières à préciser davantage.. Nous vous demandons de verser le montant de ces deux heures aux collectes faites pour le soutien des mineurs dans leur lutte, qui est aussi la nôtre. »

Le 1^{er} avril, les fonds recueillis atteignent 12 millions d'anciens francs.

J'ai parlé plus haut du département 14, dans lequel un tract C.G.T.-C.F.T.C. appelait les ouvriers à reporter la grève au samedi 23. Cette grève a d'ailleurs été bien suivie. Les raisons en sont que ce secteur travaille en équipes 2 × 8, et, à la Régie Renault, l'équipe du samedi matin termine à 16 h. 30. C'est donc la dernière journée de la semaine qui est la plus longue et la plus terrible.

Dans de nombreux tracts et journaux, la C.G.T. et le P.C.F. ont monté en épingle la large participation à cette grève qui, selon les dirigeants, démontrait la valeur de la méthode des grèves tournantes pour des revendications particulières, au moment même où les mineurs entraient dans leur cinquième semaine de grève.

Le mardi suivant (26 mars), la direction convoque tous les délégués du département 14. Le représentant de la direction, entouré des cadres de ce département, commence la réunion en lisant distinctement deux articles des accords Renault 1963 :

« Les parties signataires s'engagent à ne recourir au lock-out ou à la grève qu'après épuisement de la conciliation. En cas de non-respect de l'article précédent, il y a lieu de considérer l'accord comme rompu. »

Puis il poursuit :

— Messieurs, c'est clair, vous connaissez comme moi le contenu de ces articles, et j'ai la preuve, par vos tracts, que vousappelez le département 14 à faire grève. Je vous demande si, comme représentants des syndicats, vous êtes toujours dans l'esprit des accords. Il faut savoir choisir : soit une politique contractuelle, soit une politique de rapports de forces... Je veux bien croire que vous ayez été un peu dépassés, mais les tracts sont bien signés par vos organisations. La question est simple : Respectez-vous votre signature des accords ?

Un délégué :

— Que reste-t-il de ces accords, maintenant que la quatrième semaine est conventionnelle et avec moins de conditions encore ?

Le représentant de la direction :

— Si vous êtes pour la rupture, il faut le dire clairement et tout de suite.

Un délégué :

— Bien sûr, nous respectons notre signature, mais c'est vous, régie Renault, qui ne respectez pas l'esprit des accords. Alors que l'article 30 stipule l'abaissement progressif des heures de travail, vous avez rendu obligatoire la journée du samedi 16.

Le représentant de la direction :

— Nous respectons les accords. Relisons ensemble l'article 30 qui dit : « la direction s'engage à réunir avant la fin des accords les parties signataires afin de discuter de l'abaissement progressif des heures de travail. » Nous ne sommes pas encore à la fin de l'accord, à ce que je sache : où avons-nous donc rompu les termes des accords ?

Un délégué :

— Venez dans le vestiaire expliquer aux ouvriers le contenu de ces accords, et vous verrez un peu la réaction des ouvriers.

Le représentant de la direction :

— Messieurs, vous êtes toujours les représentants du personnel, c'est donc à vous de faire ce travail. Mais il n'est pas exclu qu'un jour nous ayons à nous adresser directement aux ouvriers. Mais revenons à l'objet de notre réunion. Samedi prochain, il est question à nouveau de deux heures d'arrêt de travail pour l'autre équipe ?

Un délégué :

— Les ouvriers sont mécontents, voici pour preuve les pétitions signées.

La direction enregistre la pétition. Il n'y aura pas grève le samedi suivant !

Voilà la signification concrète des accords Renault, salués comme un pas en avant par toutes les centrales. Voilà la signification concrète de « l'aide efficace » apportée par les appareils aux mineurs en grève.

Premières leçons

Au moment où nous écrivons, les syndicats viennent de signer l'accord avec la direction des charbonnages de France. Au delà du plan revendicatif, il y a de sérieuses leçons politiques à tirer d'une grève qui a duré cinq semaines (1).

En effet, si l'on met en parallèle les sacrifices consentis par les mineurs et les résultats revendicatifs, on sera tenté d'estimer ces derniers extrêmement médiocres. Mais l'essentiel est ailleurs : il s'agit d'analyser le rapport des forces entre les classes de ce pays. En apparence, les problèmes semblent rester en l'état, mais bien des choses sont changées. Entre la situation qui existait avant le 1^{er} mars, et celle qui existe le 5 avril 1963, il y a ce fait formidable, dont les conséquences ne pourront se mesurer qu'à la longue : les mineurs ont contraint De Gaulle à rengainer l'arme anti-ouvrière de la réquisition.

Le choix de la corporation des mineurs faisait partie d'une stratégie d'ensemble. De Gaulle entendait affronter, dans un de ses secteurs les plus décisifs, la classe ouvrière, et l'obliger à plier le genou. L'arme de la réquisition est restée suspendue en l'air, face à la résistance « inattendue », d'abord

(1) Ce paragraphe, d'après « Informations Ouvrières » du 5 avril.

des mineurs de Lorraine, puis des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. Devant cette résistance, le « jeu » syndical s'est complètement effondré. La C.F.T.C. et F.O., qui appelaient à la grève illimitée, en comptant bien que la C.G.T., majoritaire dans les mines, ne les suivrait pas, se sont trouvés face à une grève générale authentique des mineurs. Quant à la C.G.T., qui entendait poursuivre dans les mines la néfaste tactique des grèves tournantes, elle dut prendre la tête de la grève illimitée des mineurs.

Ainsi, une première leçon se dégage : la classe ouvrière française, dans le secteur minier, qui a incarné toute la conscience de classe du prolétariat, a imposé la grève générale à ses organisations et contraint le « pouvoir » à reculer.

Etienne Fajon, dans un éditorial de *L'Humanité* (6 mars), déclarait en substance : cette grève des mineurs est le premier combat engagé par la classe ouvrière depuis 1958 contre De Gaulle. Aveu involontaire ou non, cette appréciation de Fajon est parfaitement correcte. Tous les « combats » menés pour la paix en Algérie étaient orientés vers la paix d'Evian, c'est-à-dire la paix du général. C'étaient des « actions » coordonnées avec la bourgeoisie. Seuls des mouvements imprévus, telle la grève des cheminots de Pâques 1962, déclenchée par les « roulants » d'Avignon, échappaient à ce type d'« action ». L'éditorial de Fajon prenait ainsi la signification d'un avertissement au gouvernement d'avoir à procéder avec prudence, devant un mouvement qui tirait sa force de l'ampleur même de l'exploitation que subit la corporation minière. En se dressant avec leurs revendications, les mineurs tendaient à affronter le régime capitaliste d'exploitation lui-même. De Gaulle l'a parfaitement compris : les C.R.S. ont disparu des corons.

Une deuxième leçon est dès lors à tirer : ce n'est évidemment pas par bonté d'âme que le pouvoir n'a pas utilisé l'arme de la répression. Il y a été, répétons-le, contraint par une classe ouvrière qui, en dépit de sa défaite de 1958, en dépit des échecs répétés et de la politique bourgeoise des directions traditionnelles, s'est levée avec un courage indomptable.

Mais il y a plus : la crise de la société française, qui s'est manifestée au sein même de l'appareil répressif de la bourgeoisie, avec le conflit entre l'O.A.S. et les « fidèles », a atteint dans sa substance même l'état bourgeois. En lançant ses C.R.S. contre les mineurs, en dépit de la « bonne volonté » des appareils pour qui la-révolution-socialiste-n'est-pas-possible, De Gaulle déclenchaît à peu près certainement la grève générale. Si De Gaulle a reculé, c'est qu'il n'avait pas la force d'affronter directement le prolétariat français. Il a préféré manœuvrer, épouser financièrement les mineurs, comptant bien reprendre l'offensive à une autre étape.

Car la troisième leçon qu'il faut dégager de la grève des mineurs est celle-ci : le combat que De Gaulle avait commencé le 1^{er} mars, en réquisitionnant les mineurs, n'est que différé. A une étape ou à une autre, dans des délais impossibles à préciser, la bourgeoisie et De Gaulle provoqueront de nouveau la classe ouvrière et ses organisations. Déjà des projets de réglementation du droit de grève sont dans l'air. Hier — avant la grève des mineurs — De Gaulle cherchait à les imposer directement aux organisations. Aujourd'hui, après la grève des mineurs, la bourgeoisie cherchera, dans une première étape, à les réaliser « en accord » avec les organisations. Les propositions du « comité des sages » sont claires à cet égard.

Oui, apparemment, les choses vont redevenir comme par le passé : la C.F.T.C., dans son congrès régional d'Alsace, tenu au moment où l'accord était signé avec les charbonnages, ne réclame-t-elle pas la création d'une « véritable chambre économique régionale, au sein de laquelle les travailleurs seraient associés » (*Le Monde* du 5 avril) ? Le « gauchisme » de la C.F.T.C. trouve ici sa mesure véritable. La bourgeoisie a compris qu'elle ne pouvait engager une bataille de front contre la classe ouvrière. La hiérarchie ecclésiastique, la C.F.T.C. et ses idéologues « progressistes » (P.S.U. et autres) vont à nouveau proposer des formes d'intégration des syndicats à l'état.

Mais, dans ce domaine également, les choses sont modifiées : les mineurs, en opposant leur volonté aux organisations, ont démontré qu'une telle opération — l'intégration des syndicats à l'état — ne pourra que très difficilement être réalisée à froid. Il faudra combattre.

Une quatrième leçon est ici à dégager : il est d'une importance extrême, pour les révolutionnaires, de lutter dans les organisations syndicales. La classe ouvrière française désirait s'engager dans la grève générale contre De Gaulle ; les mineurs voulaient « aller à Paris » ; seuls des benêts ou des traîtres prétendront le contraire. Mais la volonté de lutte des travailleurs, pour puissante qu'elle fût, a été canalisée par les organisations syndicales. Ces organisations syndicales, indispensables à la défense des intérêts de classe du prolétariat contre l'exploitation, auraient dû être le véhicule naturel de la généralisation de l'action. Mais, contrôlées par les appareils réformistes et staliniens, elles sont restées la « force d'ordre » incomparable dont la bourgeoisie continue à avoir le plus grand besoin.

Dans ce domaine aussi, les conditions de l'action des révolutionnaires sont modifiées. Défendre les syndicats contre les menaces d'intégration représente, certes, toujours une tâche majeure. Mais la lutte contre les appareils est aujourd'hui plus qu'hier un devoir primordial. L'affrontement entre le pouvoir bonapartiste et la classe ouvrière n'est que différé, disions-nous : cela implique la nécessité impérieuse de préparer le combat.

Le prolétariat français, même si cela ne se traduit pas dès l'abord d'une façon spectaculaire, même si des coups lui sont portés par l'état bourgeois, cherchera à regrouper ses forces. Cela se manifestera de diverses façons, apparemment contradictoires : discussions, accrochages avec l'appareil à qui des comptes seront demandés, renforcement partiel des organisations traditionnelles, etc.

Dans une telle situation, en tenant un compte rigoureux des modifications de l'état d'esprit de larges couches de travailleurs, en militant dans les organisations syndicales, en multipliant les points d'appui dans la classe, les révolutionnaires devront élaborer une stratégie et des tactiques qui différeront en partie de celles qui étaient valables depuis 1958 jusqu'à ce jour ; en partie seulement, car les conditions de la lutte resteront difficiles, et ne se modifieront vraisemblablement qu'avec lenteur. Mais la mesure des extraordinaires ressources recélées par ce prolétariat français qui, trahi, épuisé, affaibli par la politique bourgeoise des appareils, s'est redressé de toute sa puissance, est donnée par la grève des mineurs.

La dernière leçon que nous voudrions tirer concerne le présent et l'avenir. En dépit de la certitude qui était la nôtre de voir la classe ouvrière reprendre la lutte, la combativité des mineurs, expression de la volonté de combat de la classe ouvrière française tout entière, nous a — il faut l'écrire — surpris.

Certes, il était correct et nécessaire d'évaluer le rapport des forces, tel qu'il s'était cristallisé en 1958, comme ouvrant une période de recul ouvrier. Les révolutionnaires ne sauraient se nourrir d'illusions... Il demeure nécessaire d'avancer avec prudence dans l'appréciation de la situation, car le fait de la grève des mineurs qui s'est imposé à tous, n'aura, il faut le répéter, toutes ses conséquences qu'à la longue.

**

Une grève de cinq semaines conduite avec acharnement traduit la réalité d'un potentiel de combat accumulé dans la dernière période : cinq semaines pour arracher une revendication aussi limitée que les 11 %, cela montre qu'il s'agissait d'autre chose que d'une grève dite « économique ».

La reprise du travail, dont la radio annonce les difficultés, démontre, à n'en pas douter, la véritable nature des questions posées. Ce n'est pas la différence, minime en elle-même, entre les revendications arrachées et les 11 % demandés qui est en cause. C'est quelque chose de plus profond. C'est toute la situation du prolétaire qui, brusquement, s'élève d'une passivité apparente au niveau d'une action dont les racines plongent dans le sentiment, ressenti par la masse, que la morne et médiocre existence de l'exploité est devenue intolérable.

Il n'est pas d'autre explication possible à la massive participation des femmes à l'action. La fermeté des femmes n'est nullement en rapport avec

les 11 % ; mieux que quiconque, elles savent ce qu'une telle augmentation peut représenter de tangible devant la hausse incessante du coût de la vie.

**

La « discipline » des mineurs envers leurs organisations, comme les conditions de la reprise du travail, traduisent, chacune à sa façon, la combativité des mineurs. Ils ont fait confiance à leurs « dirigeants », bien qu'ils n'aient pas compris pourquoi ceux-ci ne déclenchaient pas la grève générale. Ils « engueulent » maintenant ces mêmes dirigeants, pour avoir signé un accord qui, il faut le dire, sur le plan strictement revendicatif, pourrait sembler être ce « compromis honorable » dont parle Delfosse.

C'est que la question est ailleurs. Demain, on retournera à la mine ; demain, avec la silicose, on crachera ses poumons, les fins de quinzaine seront toujours difficiles, la radio et la télévision distilleront toujours leurs abrutissants programmes. Demain sera-t-il comme hier ? Nous n'avons pas combattu pour cela. Nos femmes et nos enfants n'ont pas eu faim, durant ces cinq semaines, pour ces résultats. Voilà ce que pensent les mineurs, en colère contre leurs directions. Ce ne sont pas eux, ce ne sont pas les grévistes qui ont signé l'accord. Instinctivement, les mineurs, au nom de leur classe, saisissent que le compromis réalisé est un compromis entre De Gaulle et les appareils. Tout d'un coup, le sentiment d'avoir été, du début à la fin, bernés, se fait jour. Pourquoi l'E.D.F. a-t-elle débrayé de 9 à 12 heures le mardi, puis le mercredi de 14 à 18 heures ? Pourquoi les fédérations de la métallurgie ont-elles organisé le jeudi une journée d'action avec une heure de grève ? Pourquoi, le jeudi également, l'E.D.F. a-t-elle débrayé de 9 h. 30 à 12 heures, le métro de 13 h. 30 à 17 heures, les employés de la Sécurité Sociale de 14 heures à 18 heures ? Pourquoi les diverses catégories de postiers ont-elles été amenées à débrayer sur trois jours ?

Pourquoi pas tous ensemble ?... le même jour ? Pourquoi ? Ces questions, et bien d'autres, sont posées au moment de la reprise. Les réponses seront trouvées dans l'action. Un jour ou l'autre, les appareils devront rendre des comptes quant à leur politique bourgeoise.

« Le Monde » informe...

Des ouvriers de la R.A.T.P. répondent

La presse du capital ne s'y est pas trompée (1). Que les mineurs aient accueilli l'accord signé par les fédérations comme un coup de poignard dans le dos, cela ne l'aurait pas dérangée autre mesure. Mais par milliers ils ont manifesté leur mécontentement, constitué spontanément des piquets de grève, et imposé aux dirigeants le meeting central de Lens, où ils les ont contraints à venir s'expliquer. Le fait que les mineurs à Lens, dans le Pas-de-Calais, et à Merlebach, en Lorraine, aient hué le

(1) Ce paragraphe et le suivant, d'après « Informations Ouvrières » du 24 avril.

« compromis honorable », voilà qui représente un danger des plus graves pour le capitalisme et son état.

Dépassant les termes de l'accord, les mineurs entendaient poursuivre la lutte. En masse, ils se sont opposés aux appareils qui, sans les consulter, ont combiné la reprise du travail. Toute la signification politique de la grève des mineurs, que le gouvernement, les centrales, la presse ont à toute force voulu camoufler, s'est exprimé par là, avec les huées dont les mineurs ont couvert les discours des dirigeants. C'était l'aspiration contenue à la grève générale, c'était le désir d'aller « à Paris », c'était la volonté d'en finir avec le capitalisme et son état. Devant cette menace révolutionnaire latente, la bourgeoisie serre immédiatement les rangs ; son aile libérale devient même plus féroce que l'ensemble de la classe exploiteuse.

C'est le quotidien libéral du grand capital *Le Monde* (numéro des 7-8 avril 1963) qui donne le ton :

Les manifestations pour la poursuite de la grève émanent d'éléments étrangers à la mine. Dans une atmosphère très différente des réunions qui se déroulèrent au cours des dernières semaines en ce même lieu, quelque trois mille manifestants accueillirent par des insultes les prises de parole des délégués syndicaux habituellement populaires, MM. Menu de F.O., Blondeau de la C.G.T. et Sauty de la C.F.T.C., qui firent face avec beaucoup de courage au déchaînement des manifestants.. Des agitateurs furent d'ailleurs remarqués.. Une « délégation des employés de la R.A.T.P. », qui s'évanouit lorsqu'un militant invita ses membres à se faire connaître, circulait de groupe en groupe en clamant : « Tenez bon, les gars ! Ne capitulez pas ! On vous soutiendra. »

L'*« honnête »* rédacteur de l'*« honnête » Monde*, dont le directeur est l'*« honnête »* Beuve-Méry, *« conscience »* du journalisme, ment, ce qui est secondaire. Mais en mentant ainsi, il appelle ouvertement la répression policière. A Lens, le vendredi 5 avril, il n'y avait pas de « *délégation des employés de la R.A.T.P.* », mais deux ouvriers de la R.A.T.P. et un ouvrier charpentier en fer. Ils n'ont pas tenu les propos signalés par *Le Monde*. Ils ne pouvaient les tenir. Jamais il ne viendrait à l'esprit d'ouvriers révolutionnaires, qui ont lutté pour la grève générale dans leur corporation, mais sans réussir à l'imposer aux confédérations, d'inviter les mineurs à poursuivre une action qui dure depuis cinq semaines, et qui, de ce fait, ne peut plus, le vendredi 5 avril, déboucher sur une perspective positive. Il faut véritablement être un *« nanti »*, qui n'a pas à se préoccuper des fins de quinzaine, pour ne pas comprendre les difficultés, les sacrifices, les misères qu'entraîne toute grève. Les ouvriers parisiens qui sont allés à Lens les connaissent par expérience. De plus, ces trois ouvriers ne se sont pas *« évanouis... lorsqu'un militant (les) invita à se faire connaître »*. Ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont dit, le voici.

Le meeting de Lens

Lens, vendredi 5 avril — 16 heures à 19 heures. — Environ 4.000 personnes assistent au meeting : des jeunes, des femmes, quelques travailleurs nord-africains et des ouvriers de tous âges. Aspect sérieux, tendu, des mineurs qui se rendent au meeting. Certains tiennent leur carte syndicale à la main, en huant les dirigeants ; beaucoup de ceux avec qui nous parlons sont syndiqués à la C.G.T. Un mineur, syndiqué à la C.G.T., nous dit :

— Je resterai à la C.G.T., mais je ne pourrai plus jamais avoir confiance dans les dirigeants qui ont signé une telle capitulation sans demander leur avis aux travailleurs.

Les propos sont semblables dans toutes les bouches :

— Tous ceux qui nous ont aidés, qui nous ont donné de l'argent, qu'est-ce qu'ils vont penser de nous ? On est des dégonflés de reprendre comme ça.

— Avec ce que donne l'accord, on pouvait reprendre il y a dix jours. Les dirigeants ont capitulé, ils nous ont trahis.

Aucune illusion sur la possibilité de poursuivre la grève :

— On ne peut pas faire autrement que de reprendre le travail, mais on se souviendra d'une telle trahison.

Les mineurs nous expliquent ce qui s'est passé la veille :

— Dans les réunions locales qui ont eu lieu le jeudi, réunions que nous avons imposées aux dirigeants qui n'en voulaient pas, personne pratiquement n'était pour la reprise ; c'est ainsi qu'à Lourches, sur 800 mineurs, 2 seulement ont levé la main pour voter la reprise du travail, 30 ont voté contre, les autres n'ont pas voté.

Un responsable C.G.T. d'un puits de Liévin nous déclare :

— Ici, à Lens et à Liévin, ils n'ont jamais su terminer la grève ; c'était pareil en 1947, en 1948. Alors ce n'est pas grave, ce sont toujours les mêmes abrutis qui ne comprennent rien ; ils ne savent même pas ce qu'il y a dans les accords ; hier, dans mon puits, 40 provocateurs ne voulaient rien savoir, j'ai dû leur expliquer pendant deux heures et demie ; après, tout le monde était prêt à reprendre.

Le meeting commence : une centaine de militants membres du P.C.F. gardent la tribune. Martel, proposé comme président, est sifflé. Lorsque les mineurs apprennent que Delfosse est malade « après les journées épuisantes qu'il a vécues durant les grèves », des cris fusent : « Il a la trouille ! », « Il n'est pas capable de s'expliquer ». La veille, Delfosse avait été hué par les mineurs dans son propre puits. Menu, de F.O., enrôlé, tente de prendre la parole. Nouvelles huées. Menu cherche à justifier les dirigeants des syndicats :

— Vous nous avez vendus, vous avez signé sans avoir demandé notre avis.

Menu :

— Je vous donne notre parole d'hommes qu'on attend votre accord pour signer.

Les mineurs brandissent le journal régional du P.C.F. sur lequel, en gros titre, on lit : « L'accord est signé ».

Menu :

— C'est une erreur d'une agence de presse qui a communiqué une information erronée.

— Vendus, pourris !

lancent les mineurs.

Le représentant de la C.F.T.C., Sauty, prend la parole :

— Laissez-moi vous expliquer les accords.

— On les connaît !

Il est vrai que, lorsque Sauty parle, les cris sont un peu moins forts, c'est-à-dire que les propos du président de la C.F.T.C. sont accueillis avec une large indifférence par les travailleurs. C'est là l'explication de ce « calme relatif » dont se félicite *Le Figaro* du 6 avril ; c'est aussi la mesure du poids réel — minime — de la C.F.T.C. dans la classe ouvrière.

Après le meeting, les orateurs disparaissent rapidement, mais les mineurs ne se dispersent pas. Ils restent sur place. Quelques-uns se rendent devant le siège de la C.G.T., en continuant à siffler. Des groupes se forment, et la discussion continue :

— Et toi, qu'est-ce que tu aurais fait à la place des délégués ? T'aurais pas été capable de discuter pendant deux jours.

— Avec une heure cela suffisait. Je leur aurait dit : il n'y a pas le compte, on continue la grève.

Une femme, amère :

— Il n'y avait pas à arrêter la grève ; jusqu'au bout il fallait y aller.

Un stalinien demande à un mineur :

— Pourquoi t'as pas pris la parole au lieu de râler comme ça ? La réponse est immédiate :

— Salaud, hier, toi et tes copains, vous ne nous avez pas laissé parler à la fosse, et je n'étais pas seul à vouloir parler !

Discussion entre une femme et un délégué qui justifie les accords :

— Avec ce qu'on a, on aurait dû reprendre il y a dix jours, pourquoi vous nous avez dit de continuer ?

— Mais on a arraché plus, tenez, lisez les accords.

— On les connaît les accords.

— Mais les quatre semaines ?

— On les avait avant ; il était inutile de perdre dix jours de salaires.

Devant plusieurs centaines de mineurs, un délégué C.G.T. explique :

— Que voulez-vous, il fallait bien finir ; nous étions seuls dans la grève, on ne pouvait pas continuer isolés.

Il est interrompu par un charpentier en fer parisien :

— Pourquoi ils étaient isolés, les mineurs, je vais vous le dire. Je suis charpentier en fer à la C.G.T., et nous sommes de ceux qui pensaient que l'aide aux mineurs, c'était la grève générale de tous les travailleurs. Avec mes camarades syndicalistes révolutionnaires, nous nous sommes adressés à notre confédération et aussi aux autres directions syndicales pour leur demander de s'entendre et de déclencher la grève générale ; on nous a répondu que les mineurs ne voulaient pas de la grève générale, parce que c'était leur grève, sur leurs problèmes, pour leurs propres revendications.

A mesure qu'il parle, les mineurs approuvent : « Il a raison ! » ; « Ils nous ont dit que les travailleurs des autres corporations n'étaient pas prêts à la grève générale » ; « C'est ce gars qui aurait dû monter à la tribune à la place des autres bavards ».

— Pour nous, reprend notre camarade, nous avons été voir les mineurs de Merlebach au début de la grève ; pourquoi avons-nous été en Lorraine et pas dans le Nord, c'est parce que nous voulions savoir comment et pourquoi ils avaient, le 4 mars, dit non à la réquisition. Pour nous, travailleurs de la région parisienne, c'était important, décisif. Le mouvement ouvrier qui n'arrêtait pas, depuis cinq ans, de recevoir des coups, se dressait contre le pouvoir gaulliste.

Furieux de voir les mineurs approuver, un stalinien interrompt :

— Je vous dis que ce monsieur est un gaulliste, c'est un U.N.R. venu de Paris pour semer la confusion parmi nous.

Notre camarade explique qui il est. Le stalinien cherche à se défilter. Les mineurs l'arrêtent : « Ecoute cet homme-là ! ». Le dialogue se poursuit ; le stalinien reprend :

— Oui, vous voulez qu'ils continuent maintenant la grève jusqu'au bout.

— Non, je ne demande pas cela aux mineurs ; je suis un ouvrier et je sais, ma femme et mes enfants savent, ce que ça coûte, une grève. J'explique mes positions et je regrette que les mineurs n'aient pu s'exprimer.

Devant un autre groupe de mineurs, un ouvrier électricien de la R.A.T.P. explique :

— La grève des mineurs concernait tous les travailleurs ; en refusant de répondre à l'ordre de réquisition, les mineurs défendaient le droit de grève pour toute la classe ouvrière. Nous avons réclamé aux directions syndicales le déclenchement de la grève

générale. Lorsque les mineurs de fer sont venus à Paris, les travailleurs de mon dépôt de la R.A.T.P. ont débrayé et ont été rejoindre les mineurs de fer aux Invalides, avec une banderole : « L'aide aux mineurs, c'est la grève générale ». Ce sont les responsables syndicaux qui nous ont obligés à plier la banderole en nous disant : « Ce sont les mineurs qui ne veulent pas la grève générale ».

L'approbation est unanime. Un militant stalinien interrompt :

— Qui es-tu ? Donne ton identité. Dis-nous qui te paye. Moi, je suis connu ici, j'ai été candidat du parti communiste.

Notre camarade écoute, puis, faisant face aux mineurs, répond :

— Je vais vous dire qui je suis : je suis ouvrier à la R.A.T.P., venu, en accord avec les ouvriers de mon dépôt, pour vous dire ce que les travailleurs de la R.A.T.P. pensent.

Le stalinien insiste :

— Prouve-le, dis-nous qui tu es.

— Il y a une manière bien simple de vérifier ce que je dis. Organisons une délégation de mineurs qui viendra à mon dépôt, comme ça les mineurs expliqueront ce qu'ils voulaient, et les travailleurs de la R.A.T.P. leur diront ce qu'ils pensaient et voulaient faire.

Les mineurs approuvent :

— Bravo, c'est ce qu'il faut faire.

Le stalinien :

— Les travailleurs de la R.A.T.P. ont fait leur devoir, ils n'ont pas besoin de leçons.

— Justement, j'estime que les travailleurs n'ont pu faire leur devoir, car ils ont été empêchés par les directions syndicales de faire la grève générale.

Le stalinien se contente alors de répéter à plusieurs reprises :

— Soyez vigilants, camarades, on ne sait jamais à qui on a affaire.

Et un mineur lui lance :

— C'est toujours comme ça quand on n'est pas d'accord, c'est tout ce que tu sais dire.

Nous faisons circuler le tract du comité de liaison des syndicalistes révolutionnaires pour la grève générale et quelques numéros d'*Informations Ouvrières*. Des mineurs nous invitent à trinquer avec eux.

*

Voilà le compte rendu de la prétendue « délégation des employés de la R.A.T.P. » qui a assisté au meeting de Lens.

Le discours de De Gaulle

Il suffirait de lire le discours de De Gaulle du 19 avril pour comprendre que la lutte des classes reste le moteur de l'histoire. Une lutte des classes qui se mène suivant les règles de la stratégie des intérêts en présence, d'où découlent des tactiques circonstanciées (1).

La tactique est évidemment subordonnée à la stratégie. De Gaulle confirme de la manière la plus brutale qui soit les objectifs de sa politique :

« *L'état a pour rôle et pour raison d'être de servir l'intérêt général... tout cela implique que l'état tienne les rênes... et qu'il soit la digue qui contient la marée.* »

L'« intérêt général », pour un homme d'état bourgeois, étant toujours l'intérêt de la classe qu'il représente, l'état a donc pour mission de « tenir les rênes », c'est-à-dire de gérer la société au profit de la classe dominante, donc de « contenir la marée » des revendications ouvrières, afin d'assurer le bon fonctionnement d'un système social basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Il se trouve que la conjoncture économique internationale est menaçante : une stagnation économique relative, causée par la restriction de la capacité d'absorption du marché international, se manifeste, la concurrence se fait plus âpre, plus vive, entre les grands pays industriels. Le marché commun a, dans une large mesure, épuisé ses possibilités ; si De Gaulle est hostile à l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'Europe des Six, c'est que les capitalistes français redoutent de voir se restreindre encore plus les débouchés que leur offre le marché européen, au sein duquel se livrent déjà des batailles acharnées. L'impérialisme américain, avec quelque cinq millions de chômeurs et un déficit important dans sa balance de paiements, entend faire retomber le poids de ses difficultés internes sur les épaules de ses « alliés » atlantiques. La « dernière chance » est de « tenir les prix », titre l'hebdomadaire du capital financier, *La Vie Française* (19 avril). « Tenir les prix », cela exige, c'est De Gaulle qui parle :

« ... faire en sorte que soient respectées les règles et les limites, faute de quoi tout est compromis. »

Les règles et les limites, cela veut dire la nécessité de maintenir les prix dans un cadre « compétitif ». Les prix dépendent de trois termes qui s'additionnent : le capital avancé, les salaires et la plus-value. Il ne saurait être question de toucher à la plus-value, bien au contraire, car, dans la plus-value, il y a la part exigée par l'accumulation du capital (les investissements) qui, pour que l'industrie française reste « compétitive », devrait être considérablement accrue ; pour réduire le capital avancé, il faut moderniser, donc encore investir ; il ne reste donc qu'à peser sur les salaires.

Le même numéro de *La Vie Française* publie la statistique du commerce extérieur pour le mois de mars, sous le titre : « Déficit extérieur

(1) Ce paragraphe, d'après « Informations Ouvrières » du 20 avril.

dû aux grèves de mars ». Il y a là un mensonge et une orientation. La balance du commerce extérieur connaît depuis plusieurs mois un déficit croissant. Les « grèves de mars » ne peuvent être la cause d'un phénomène antérieur. Voilà pour le mensonge. Quant à l'orientation, elle est claire : il s'agit de tenter de faire payer aux travailleurs les mesures par lesquelles le capital financier espère pouvoir résister à ses rivaux plus puissants, allemands, américains, anglais, etc., sur le terrain d'un marché qui se contracte.

Les objectifs réaffirmés dans le discours de De Gaulle du 19 avril 1963 sont ceux-là mêmes qui l'ont amené le 1^{er} mars à provoquer les mineurs. La stratégie est restée inchangée :

« Cela implique d'abord que le gouvernement lui-même soit organisé dans ses conseils techniques et dans son administration pour étudier, apprécier, décider... Cela implique aussi que les syndicats soient affranchis des sujétions et des griefs partisans, et pratiquent l'esprit de la coopération nationale, dans leurs rapports avec les hommes responsables de l'intérêt public. Cela implique encore que notre conseil économique et social, où collaborent les représentants des diverses activités du pays, voie son rôle assez étendu pour mieux éclairer par ses débats et par ses avis les décisions, décrets et lois qui incombent aux pouvoirs politique, exécutif et législatif. »

Il s'agit donc, en intégrant les syndicats à l'état, de les rendre inaptes à l'accomplissement de leur fonction traditionnelle : défendre les intérêts des travailleurs, en les soumettant à l'*« intérêt public »*, intérêt qu'incarnent les *« décisions, décrets et lois qui incombent aux pouvoirs politique, exécutif et législatif »* de la bourgeoisie. Autrement dit, il s'agit de transformer les syndicats en courroies de transmission des décisions de l'état bourgeois, au sein duquel le conseil économique et social jouerait le rôle de chambre des corporations, la section syndicale d'entreprise *« reconnue »* devenant la cellule de base, dans l'entreprise, du nouvel ordre corporatif.

Cependant, tout en réaffirmant ses objectifs et sa stratégie globale, De Gaulle admet ouvertement qu'il a commis une erreur de tactique dans la grève des mineurs :

« Il n'est pas surprenant, bien qu'il soit évidemment fâcheux, qu'il se produise chez nous, comme ailleurs, des tâtonnements et des erreurs. Cela vient d'être le cas avec la grève des charbonnages. »

En effet, en décidant, le 4 mars, de réquisitionner les mineurs, De Gaulle, prenant l'offensive, escomptait mettre rapidement au pas les organisations syndicales, et créer ainsi une situation de force où il les contraindrait à s'intégrer à l'état. Mais De Gaulle et la bourgeoisie se sont trouvés face à face avec cet événement aussi formidable qu'inattendu : la grève des mineurs. Il a fallu reculer. La grève des mineurs s'est apparemment terminée sur un coup nul. L'arme de la réquisition a été ren gainnée ; les

mineurs sont retournés à leur situation d'exploités, en ayant le sentiment de n'avoir pas atteint leur objectif. Le choc entre l'appareil d'état et la classe ouvrière a été différé. Mais ce choc, inscrit dans toute la dynamique de la situation, aura lieu. C'est pourquoi De Gaulle, dans son discours, réaffirme la nécessité d'en finir avec les organisations et les libertés ouvrières.

La grève des mineurs lui a enseigné qu'il fallait agir prudemment. D'un côté, il a surestimé les forces de la classe dominante et de son état, dans le même temps qu'il sous-estimait les capacités de résistance du prolétariat. De l'autre, il a pu constater que les appareils qui contrôlent les organisations ouvrières demeurent des garants inestimables de la stabilité de l'ordre bourgeois. Croire, cependant, que l'offensive pour l'intégration des syndicats va se ralentir serait une grave erreur. Mais elle va prendre, au moins dans une première étape, une autre forme ; De Gaulle va renforcer sa pression sur les appareils, et tenter d'en détacher une aile, pour désintégrer les organisations syndicales.

La modification importante qu'entraîne la grève des mineurs dans la tactique du « pouvoir » réside donc en ceci : avant le 1^{er} mars, De Gaulle cherchait à imposer par la force aux organisations ouvrières leur intégration à l'état ; il doit, à présent, s'efforcer d'atteindre le même objectif en « accord » avec les directions syndicales, ou une fraction de ces directions. Il suffit de mentionner les premières réactions, devant le discours de De Gaulle, des dirigeants confédéraux, pour se rendre compte que ce calcul est très réaliste. La C.G.T., au moment où nous écrivons, n'a pas encore réagi, mais l'éditorialiste de *L'Humanité*, qui, en paroles, condamne De Gaulle, ne dit mot sur l'ensemble des projets concernant l'intégration (rôle du conseil économique, etc.) contenus dans son discours.

M. Georges Levard, président de la C.F.T.C., n'y va pas par quatre chemins :

« En ce qui concerne l'extension des pouvoirs du conseil économique, c'est une question à apprécier. Mais j'observe que, depuis de nombreux mois et peut-être depuis un an, le gouvernement n'a posé aucune question à cette assemblée. Cela dit, cette dernière peut jouer un rôle important pour éclairer les problèmes et le pouvoir. »

Voilà qui a le mérite d'être franchement dit : l'intégration des syndicats à l'état est l'objectif commun qui unit De Gaulle et la centrale dite ouvrière contrôlée par la hiérarchie catholique.

Quant à la déclaration de Bothereau, elle marque un net recul sur ses positions antérieures :

« En ce qui concerne le conseil économique, aucun projet concret ne se dégage de l'allocution du président de la république. Si tel devait être le sens des appréciations portées par le général De Gaulle sur cette assemblée, nous aurions alors à en connaître, et à nous prononcer en temps voulu sur les modifications qui seraient proposées. »

Avant la grève des mineurs, Bothereau avait affirmé nettement son hostilité aux projets visant à transformer le conseil économique et social, en le dotant de pouvoirs élargis. L'imprécision de la déclaration du secrétaire général de la C.G.T.-F.O. signifie-t-elle qu'il s'apprête, tout en démissionnant du bureau confédéral, à laisser la voie libre à l'aile « intégrationiste » qui, aujourd'hui, redouble d'audace dans Force Ouvrière ? L'explication d'une telle attitude, on la trouvera sans peine dans la nature du réformisme, qui est en proie à des exigences contradictoires. Pour préserver leur contrôle sur les masses (à seule fin, évidemment, de canaliser les luttes ouvrières dans le cadre de l'ordre bourgeois), certains réformistes sont amenés à résister à la politique d'intégration. Mais la crise de l'état bourgeois oblige le capitalisme à accroître la pression qu'il exerce sur les appareils, pour en amener une aile à se livrer directement à la bourgeoisie. L'évolution de la situation tranchera ce dilemme. Bothereau ne pourra éviter le choix. Frachon et Lauré y seront également contraints.

Au congrès de la C.G.T. :

La lutte pour la démocratie ouvrière

Ce fut, parmi les 1.400 délégués participant au 34^e congrès de la C.G.T., un moment de stupeur lorsqu'ils entendirent la camarade Suzanne Bodin développer les positions du syndicalisme révolutionnaire à la tribune. Allaient-ils abandonner le rituel des applaudissements fracassants saluant toutes les interventions ? Ils gardèrent un silence total, que vinrent rompre quelques timides approbations (1).

La presse stalinienne n'a pas mentionné ce discours. Les révolutionnaires s'en soucieront peu. Ils savent que le droit à l'information libre et objective est un leurre en régime capitaliste. Ils comprennent que le combat pour ce droit, partie intégrante de la démocratie ouvrière, est à peu près identifiable à la lutte pour la révolution socialiste. Dans une société déchirée par les plus âpres antagonismes de classe, le mensonge est une nécessité. Seules, les classes exploitées ont besoin de la vérité pour réaliser leurs fins ; les appareils bureaucratiques, eux, qui ont partie liée avec la société bourgeoise, ne peuvent qu'emprunter à l'ennemi de classe ses procédés ; pour préserver le système de l'exploitation de l'homme par l'homme, il est indispensable de mentir.

**

Jeudi 15 mai. Le congrès en est à sa quatrième journée. Suzanne Bodin n'a pas encore pu prendre la parole ! Pourquoi ?

Au congrès de la F.E.N.-C.G.T., qui a commencé ses travaux le samedi 11 mai, pour les clore le dimanche à midi, elle est intervenu. Krasucki lui a répondu. Le samedi soir, les délégués de la tendance syndicaliste révolutionnaire, partisans de la réunification syndicale au sein d'une centrale unique et démocratique, se sont réunis. Ils ont discuté de la position que

(1) Ce paragraphe, d'après « Informations Ouvrières » du 18 mai.

la camarade Suzanne Bodin a l'intention de défendre à la tribune du congrès de la C.G.T. Le dimanche 12, dans l'après-midi, Frachon lit son rapport ; Suzanne Bodin dépose sa demande de prise de parole. Elle devra attendre jeudi pour monter à la tribune, les responsables exerçant les plus vives pressions pour l'en dissuader. Ainsi, le lundi, Ravaux, secrétaire général du S.N.E.T.P.-C.G.T., et l'un des porte-parole de la fraction stalinienne, multiplie démarches et discussions, allant même jusqu'à lui demander de n'intervenir qu'en commission... Le lundi soir, la camarade Suzanne Bodin va s'informer au secrétariat du congrès ; on lui répond que son tour viendra le mardi. Toute la journée du mardi passe ; vers 16 h. 30, elle retourne au secrétariat, où on lui déclare qu'elle est inscrite pour le jeudi.

Le mercredi 14 mai, la commission de programme et d'orientation se réunit sous la présidence de Krasucki. Frachon, Duhamel, Hénaff, Le Brun, etc., y participent. Après le rapport de Krasucki, la camarade Suzanne Bodin lit la déclaration suivante :

« *Camarades,*

« *Benoît Frachon, et bien d'autres, ont déclaré à la tribune du congrès que la C.G.T. était une organisation démocratique. C'est aussi ce que je pensais jusqu'alors.*

« *Or, j'ai à défendre en congrès une position comportant des points d'accord, mais aussi des points de désaccord avec l'orientation des rapports en discussion. J'ai déposé une demande d'intervention dès dimanche.*

« *D'une part, je connais des délégués qui, bien qu'ayant déposé leur demande d'intervention après moi, ont déjà parlé. D'autre part, à l'intérieur de la délégation de la fédération de l'éducation nationale, délégation dont je fais partie, plusieurs camarades, et en particulier Ravaux, secrétaire national du S.N.E.T.P., ont lourdement fait pression sur moi pour me dissuader de parler. Qu'est-ce que cela veut dire ? Veut-on m'empêcher de m'exprimer dans ce congrès ?*

« *Pour l'instant, je tire deux conclusions :*

« *1^e Si j'avais pu parler devant le congrès, j'aurais pu ici, dans cette commission, en partant de ma position déjà défendue, argumenter et défendre cette position. Dans de telles conditions, je ne dirai rien. Je le répète : je ne m'exprimerai que devant le congrès en séance plénière.*

« *2^e Si effectivement je ne pouvais pas m'exprimer devant le congrès, je serais obligée de voir, de constater que la démocratie à l'intérieur de la C.G.T. n'existe que pour quelques-uns, c'est-à-dire qu'elle n'existe pas. Et, pour enlever toute équivoque à ce sujet, je le dirais et ferais savoir de façon à ce que la classe ouvrière de ce pays soit au courant.*

« *C'est tout. »*

Krasucki répond qu'il serait souhaitable que la camarade intervienne tout de même en commission. Elle refuse.

Jeudi matin, la camarade Suzanne Bodin prend la parole en séance plénière, à la tribune du congrès, dans les termes suivants :

« Le congrès de la C.G.T. se réunit à un moment important pour le mouvement ouvrier :

- après la grève des mineurs, qui a fait reculer De Gaulle dans sa tentative de briser les libertés syndicales et le droit de grève ;
- au moment où De Gaulle, qui a été contraint de reculer, cherche à détruire le mouvement syndical par ses projets d'intégration des syndicats à l'état.

Le congrès de notre C.G.T. se doit de formuler clairement ses propositions et définir ses positions.

Il y a d'abord le problème de l'unité. Il faut se féliciter des progrès de l'unité d'action. Il est néanmoins évident que ces progrès ne règlent pas les problèmes de la réunification organique. S'il y a eu scission, et si elle se perpétue, c'est qu'il y a des problèmes en suspens. Comment les régler ? J'estime que c'est par l'approfondissement de la démocratie syndicale. Celle-ci exige :

1^o, la reconnaissance et le respect des tendances, et leur droit absolu d'expression ;

2^o la représentation proportionnelle à tous les échelons de l'organisation unifiée ;

3^o la mise en place d'une tribune libre dans tous les journaux syndicaux, fédéraux et confédéral, où les syndiqués pourront librement confronter leurs positions.

Je propose que le congrès confédéral adopte ces principes, et qu'il les soumette à la C.G.T.-F.O. et à la F.E.N., en vue de proposer une discussion pour une centrale unique et démocratique.

Le second problème qui est posé est celui de la tactique de lutte contre les projets anti-ouvriers du gouvernement. Il est un fait : c'est la grève des mineurs qui a fait reculer De Gaulle dans sa tentative de briser le droit de grève. Mais, pour De Gaulle, ce n'est que partie remise. Alors se pose le problème de la grève générale. Je pense que c'est une question qui reste à discuter que de savoir si les centrales, et notre C.G.T., devaient ou non organiser la grève générale en appui à la grève des mineurs. Personnellement, je pense que oui. Mais les questions les plus importantes que je livre à la réflexion du congrès sont celles-ci :

• les mineurs, en disant non à la réquisition, ont défendu une liberté générale de la classe ouvrière ;

• les mineurs, en résistant, ont constraint De Gaulle à modifier sa tactique ; mais l'objectif de De Gaulle reste le même : détruire les syndicats.

C'est donc que le problème de fond posé par la grève des mineurs n'a pas été réglé. A ce sujet, notre confédération a estimé que la grève générale était une aventure. Qu'est-ce à dire ? Cela veut dire que la classe ouvrière n'est pas en état d'abattre De Gaulle. Admettons-le. Mais si la classe ouvrière n'est pas en état de renverser De Gaulle, De Gaulle, lui, s'apprête à briser, à casser les syndicats. C'est-à-dire qu'en relation même avec les objectifs du « pouvoir », il est nécessaire de préparer ce qu'on appelle « l'aventure », et que j'appelle un mouvement d'ensemble, en vue de briser les objectifs de De Gaulle, et de préserver les libertés ouvrières.

Il ne s'agit pas, pour notre confédération, de déclencher immédiatement la grève générale. Il s'agit d'ouvrir clairement cette perspective à la classe ouvrière, de s'y préparer, de préparer les travailleurs à la grève générale, qui est la seule riposte efficace pour mettre en échec les plans de De Gaulle.

En conséquence, je propose que le congrès de la C.G.T. lance un appel solennel à la fédération de l'éducation nationale et à la C.G.T.-Force Ouvrière, aux syndicats ouvriers et aux fédérations, aux travailleuses et aux travailleurs, pour les inviter à discuter démocratiquement des formes, des moyens visant à l'organisation de la grève générale dont l'objectif est : le renversement de De Gaulle qui veut briser le mouvement syndical et détruire les libertés ouvrières.

La troisième question que je voudrais aborder est celle de l'intégration des syndicats à l'état. L'intégration des syndicats à l'état n'est pas autre chose que la mise en place d'un nouvel ordre corporatiste. Notre C.G.T. a pris position contre l'intégration. Je m'en félicite. Il est néanmoins indispensable de signaler que toute la structure corporatiste que veut imposer le patronat et son état s'appuie sur le soi-disant plan. La C.G.T. a condamné justement le IV^e plan. Pourquoi donc continuons-nous à siéger au conseil supérieur du plan ? J'estime que, en fonction même des implications corporatistes contenues dans le IV^e plan, la C.G.T. doit se retirer de tous les organismes de ce plan, à tous les échelons.

J'indique que ce retrait n'implique nullement l'abandon des positions que la C.G.T. occupe dans les organismes où elle défend pied à pied les droits ouvriers arrachés par l'action syndicale. Présence dans les commissions paritaires, dans les conseils de prud'hommes, au conseil supérieur de la fonction publique, à la commission supérieure des conventions collectives, etc., pour défendre et élargir les droits et les libertés ouvrières, oui. Participation à des organismes de collaboration de classe, qui impliquent la gestion du système capitaliste, non. C'est pourquoi je propose le retrait immédiat des représentants de la C.G.T. du conseil supérieur du plan.

A ce sujet, j'ai lu l'article publié dans la tribune de discussion préparatoire au congrès par Pierre Le Brun. Si je comprends bien notre camarade, il pense qu'une planification dite démocratique en régime capitaliste serait conforme aux intérêts ouvriers. La C.F.T.C., elle aussi, propose, par la voix de Declercq, secrétaire de l'U.D.-C.F.T.C. de la Loire-Atlantique, une planification dite démocratique, structurée d'organismes corporatifs rassemblant chefs d'entreprises, état et syndicats ouvriers, soi-disant chargés, dans le cadre de la planification dite impérative, de déterminer le taux des rémunérations, les conditions de travail, les cadences de travail, etc. Il s'agit là de l'intégration des syndicats à l'entreprise, à la profession et à l'état, car la C.F.T.C. est la seule confédération qui s'est prononcée ouvertement pour le conseil économique et social doté de pouvoirs, c'est-à-dire pour un sénat corporatif.

La C.G.T. s'élève à juste titre contre les propositions de la C.F.T.C., qui visent à perpétuer le régime de la propriété privée, ainsi que l'a déclaré solennellement le pape Jean XXIII dans sa dernière encyclique. La planification, en régime capitaliste, c'est la mobilisation des ressources nationales en vue de protéger le système de la propriété privée. De Gaulle, garant du régime de la propriété privée, veut détruire les organisations syndicales libres et indépendantes de l'état. Il entend mettre en place un système corporatiste que nous condamnons. La C.G.T. qui, dans ses statuts, inscrit comme objectif l'abolition du salariat et du patronat, condamne la planification en régime capitaliste et le corporatisme.

En conclusion, je demande au congrès de se prononcer sur :

1^o le droit, pour les tendances, de s'organiser librement dans les syndicats ;

2^o la perspective de la préparation de la grève générale, seule capable de s'opposer à la politique gaulliste ;

3^o le retrait de la C.G.T. du conseil supérieur du plan, ceci étant lié à la condamnation d'une planification en régime capitaliste.

Ainsi, les révolutionnaires ont pu définir leurs positions à la tribune du 34^e congrès de la C.G.T. Inutile de souligner qu'aucune discussion ne s'est engagée sur des positions qui, la fin de la grève des mineurs l'atteste, traduisent le sentiment de milliers et de milliers de travailleurs. Cela est naturel. Car il serait peu réaliste d'estimer que le bureau confédéral, qui avait, n'en doutons point, la possibilité d'étoffer la voix des révolutionnaires, se soit subitement rallié au respect de la démocratie ouvrière. Frachon a pensé qu'il valait mieux subir cette intervention que d'aller à l'incident. L'appareil savait que les révolutionnaires ne

reculeraient pas ; la conspiration du silence et la calomnie dans la coulisse ont été jugées préférables. Ainsi Ravaux, avant même de l'avoir entendue, ira jusqu'à expliquer que les idées de Suzanne Bodin rejoignent les positions de P. Le Brun. Le propos est intéressant. Il mesure la réalité d'une politique qui place Le Brun au bureau confédéral, tout en comprenant parfaitement que l'orientation de ce dernier se situe entièrement sur le terrain de la préservation du pouvoir gaulliste. Néanmoins, sous un certain aspect, les révolutionnaires ont imposé à l'appareil, durant vingt minutes, le droit à la libre expression. Les travailleurs lèveront eux-mêmes l'hypothèque d'un appareil qui étouffe sous des discours triomphants et le tintamarre d'applaudissements sans fin la voix de la base.

En guise de conclusion

Durant les semaines qui ont précédé la grève, les appareils ont joué leur jeu habituel. F.O. et la C.F.T.C., qui représentent ensemble moins du quart du personnel, se prononçaient pour la grève générale. La C.G.T., qui contrôle l'immense majorité des mineurs, organisés et non organisés, s'opposait à ce mot d'ordre. Il serait puéril de croire que les dirigeants F.O. et C.F.T.C. entendaient exprimer les aspirations des travailleurs : il suffit de mentionner, d'une part, que l'ordre de réquisition de De Gaulle, le 28 février, les a littéralement affolés ; d'autre part, que l'article de Menu, dans l'hebdomadaire « Force Ouvrière », traite de provocateurs les mineurs de Lens qui avaient dénoncé ses compromissions ; cela donne la mesure des positions « révolutionnaires » de cet homme.

En fait, la manœuvre était la suivante : la C.G.T. était contre la grève générale, il n'y avait donc pas grand risque, pour F.O. et la C.F.T.C., à se prononcer pour. La C.G.T., elle, était pour une grève de 48 heures, les vendredi 1^{er} et samedi 2 mars, grève éventuellement renouvelable. La réquisition signée par De Gaulle enjoignait aux mineurs de reprendre leurs postes le 4 mars. De Gaulle entendait faire ainsi d'une pierre deux coups. D'une part, il entendait s'affirmer comme libéral, en acceptant une grève de deux jours, mais dans des conditions imposées par lui. D'autre part, il voulait, en contraignant les syndicats à reculer, porter un premier coup sévère aux libertés ouvrières. Le dimanche 3 mars vit les dirigeants syndicaux conciliabuler, discuter, peser et soupeser. Ils ne retirèrent pas le mot d'ordre de grève, mais se gardèrent de lancer le mot d'ordre de grève générale. Mais le lundi 4 mars les mineurs de l'Est refusaient la réquisition.

Des problèmes politiques importants se posaient dès lors. Il est de fait que personne n'avait prévu la résistance des mineurs ; cette résistance démontrait que la classe ouvrière, dans un secteur essentiel, avait reconstruit sa combativité. Les directions syndicales n'y étaient certainement

pour rien. Depuis 1958, elles avaient, en soutenant De Gaulle, particulièrement en ce qui concerne la solution de la guerre d'Algérie, tout fait pour empêcher le prolétariat de reconstituer son potentiel d'action. En n'ouvrant aux travailleurs qu'une perspective parlementaire : la « démocratie rénovée », le P.C.F., au nom de la « coexistence pacifique », qui implique la préservation du régime bourgeois, a apporté le plus réel appui à De Gaulle ; la S.F.I.O., sous d'autres formes, n'a pas fait autre chose. Car si, en 1958, la démocratie parlementaire a sauté, c'est bien parce que ce régime n'offrait plus, aux yeux de la bourgeoisie, de garanties suffisantes pour assurer la pérennité de sa domination de classe. Aujourd'hui encore, celle-ci a-t-elle une autre possibilité que de s'en remettre à De Gaulle ? Dans ces conditions, prétendre maintenir les luttes ouvrières dans une perspective parlementaire, c'est en fait, dans les conditions présentes, soutenir très concrètement De Gaulle.

Et pourtant, malgré l'orientation des appareils, les mineurs ont déclenché leur mouvement. Spontanément ? Si l'on qualifie à juste titre les grèves de « débordement » de 1947 (Renault), 1953, 1955 de mouvements spontanés, il est clair que le déclenchement de la grève des mineurs ne s'apparente pas à ce type d'action. C'est, en effet, en dépit des directions syndicales qui s'y opposaient que les travailleurs, et, avec eux, les révolutionnaires, se sont engagés dans les mouvements que nous venons de rappeler. La poursuite de la grève des mineurs, le 4 mars, s'est décidée, elle, dans le cadre des organisations, mais, en fait, indépendamment des directions. Pour comprendre l'événement, il faut d'abord préciser quelle place les syndicats occupent dans la lutte des classes ; ensuite, réexaminer dans quelles conditions la grève des mineurs a pris fin.

Au début du développement du capitalisme, les travailleurs, dépourvus d'organisation, n'étaient qu'une poussière d'individus, livrés sans défense à l'exploitation. Ils étaient donc réduits à un état de dépendance et de subordination envers « *le capital, force sociale concentrée*, tandis que le travailleur ne disposait que de sa force productrice individuelle » (1). C'est en s'organisant que les travailleurs commencent à constituer leur « *propre force sociale concentrée* » face au capital et à son état. Ainsi les salariés s'assurent-ils des garanties, certes limitées, mais consistantes et réelles, dans leur combat contre l'exploitation capitaliste. Le mouvement ouvrier en général, les syndicats en particulier, constituent donc, par essence, des centres de rassemblement de la classe ouvrière dans la défense de ses conditions d'existence contre le système d'exploitation du capital, et, par là même, dans la lutte pour l'abolition de ce système.

Du fait même que De Gaulle a dû accepter, pour imposer sa solution de la guerre d'Algérie, le soutien des directions syndicales, les syndicats ont

(1) Résolution sur les syndicats, rédigée par Marx, et adoptée par le premier congrès de l'Association Internationale des Travailleurs, en 1866.

été préservés, le cadre d'un rassemblement des travailleurs en tant que classe, sauvegardé. Certes, les appareils bureaucratiques qui contrôlent les syndicats enlisent les luttes ouvrières dans l'ornière de la collaboration des classes ; ils ne sauraient pourtant continuer à contrôler des syndicats ouvriers indépendants de l'état et du patronat, sans exprimer, fût-ce d'une façon déformée, certaines aspirations des travailleurs.

Intégrés à l'état, comme l'exige De Gaulle et le demandent la C.F.T.C., Martinet du P.S.U., Labit de F.O., et Le Brun de la C.G.T., les syndicats cesserait de mériter ce nom ; ils cesserait d'être des organisations de classe des travailleurs, pour devenir une institution bourgeoise, chargée, dans un régime corporatif, de partager, avec les patrons et l'état, la gestion de la prétendue « *planification démocratique* ». Planification démocratique qui, pour les mineurs par exemple, signifie la fermeture des puits ! Les syndicats, eux, en dépit de leur direction stalinienne ou réformiste, doivent mettre en avant certaines revendications conformes aux intérêts des ouvriers, c'est-à-dire, sous une certaine forme, lutter contre l'exploitation.

Que les appareils remplissent mal, trahissent même la mission des syndicats, cela ne fait aucun doute ; et cela aboutit à la désertion des syndicats par les travailleurs. Mais les bureaucrates ne sauraient rester à la tête des syndicats sans assurer au moins une défense élémentaire des producteurs de plus-value. Et les travailleurs, y compris les inorganisés, continuent, dans leur résistance quotidienne à l'exploitation dont ils font l'objet, à s'adresser aux syndicats. Ils s'y adressent pour protester contre la diminution des temps, dénoncer la conduite d'un contremaître ou d'un chef de service, demander que soit révisé leur coefficient, etc., etc. A travers les mille et une difficultés et « petits » conflits qui les opposent à l'exploitation capitaliste, les prolétaires se regroupent. Ils cessent d'être une addition d'individus ; ils deviennent une classe, s'organisent autour des syndicats, qu'ils soient ou non syndiqués.

Il est maintenant possible de comprendre par quelles voies la combativité des travailleurs s'est reconstituée dans la corporation minière. A travers la résistance quotidienne à l'exploitation, les mineurs ont accumulé, journée après journée, la hargne et la rage. Les syndicats ont, en partie, assumé leur rôle d'instrument de défense des travailleurs. Sans se syndiquer largement, les travailleurs ont continué à voter massivement pour l'organisation syndicale ; cela traduit, et la signification du syndicat aux yeux des travailleurs, et leurs réserves à l'égard du bilan des directions syndicales.

**

On comprend maintenant comment, faisant confiance à l'organisation syndicale, les mineurs ne l'ont pas débordée au début de la grève, mais n'en ont pas moins imposé cette grève, dont aucune direction syndicale ne voulait sous cette forme. C'est ce double aspect de la grève que mettront en pleine lumière les manifestations qui en marqueront la fin.

Les mineurs ont, de bout en bout, fait confiance. Les comités de grève de puits n'étaient pas élus ; les comités centraux de grève étaient composés de dirigeants qui s'étaient désignés eux-mêmes. Les mineurs auraient bien voulu « aller à Paris », les dirigeants ne le voulaient pas ; ils ont suivi leurs dirigeants. Les mineurs auraient bien voulu que les travailleurs des autres corporations viennent les aider par la grève générale ; les dirigeants pensaient autrement, et disaient que les conditions de lutte, dans les autres secteurs, n'étaient pas réunies ; toutes ces explications ont été acceptées, jusqu'au moment où, d'un seul coup, par milliers et dizaines de milliers, les mineurs ont compris qu'on avait, contre leur volonté, enlisé leur mouvement. Leurs réactions ont été à la mesure de leur confiance de la veille : ils ont imposé eux-mêmes, seuls, sans organisation, le meeting de Lens, et ont exigé des comptes de leurs dirigeants, qui avaient signé, après leur avoir raconté que « jamais on n'acceptera les propositions du Comité des Sages », que d'ailleurs « ce sont les mineurs eux-mêmes qui décideront ». Les dirigeants ont fait exactement le contraire de ce qu'ils avaient promis. Mais, dans un mouvement d'une telle ampleur, il y a des milliers d'yeux et d'oreilles qui voient et qui entendent. Et des milliers de mineurs ont fait savoir à leur façon qu'ils avaient vu et entendu : ils ont organisé des piquets de grève, c'est-à-dire qu'ils se sont organisés spontanément, à partir de la base. Ils se sont rendus au siège du syndicat pour exiger un meeting central. Et les bonzes, qui voulaient fractionner le mécontentement pour mieux le briser, ont dû plier devant leur volonté.

Les mineurs ont ainsi imposé l'exercice réel de la démocratie ouvrière, que les appareils craignent comme la peste, parce qu'elle les contraindrait à rendre des comptes ; cette démocratie ouvrière, qui implique que, dans la grève, les dirigeants doivent être élus par la base, et non pas imposés d'en haut. Dans la grève des mineurs, cela voulait dire : comité de grève formé de délégués élus et révocables à tout moment, au niveau du puits ; comité central de grève de bassin, élu par les comités de grève locaux, et comité central de grève élu par les comités de grève de bassins, sur le même modèle. Or, nous l'avons dit, les choses s'étaient passées exactement à l'inverse. Les responsables des fédérations C.G.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. de mineurs s'étaient arrogés, pour la conduite de la grève, tous les pouvoirs de direction, sans évidemment être élus. Les responsables régionaux, sans être élus, formaient le comité de grève régional, ou de bassin. Au niveau du puits, même chose. Le mécanisme était mis au point pour que les dirigeants puissent ne rendre compte à personne de leurs actes, surtout pas aux mineurs en grève. Il était parfaitement conforme à l'ensemble de la politique de collaboration de classe des appareils, qui ne pouvait être poursuivie qu'en dehors de tout contrôle des masses. Car, et ce qui s'est passé à la fin de la grève des mineurs l'atteste : lorsque les masses sont, ou se mettent, en situation de contrôler leurs dirigeants, le choc est violent avec la politique de collaboration de classes de ces derniers.

Remarques sur la situation française après la grève des mineurs

I. — La grève des mineurs, événement inattendu, revêt une importance majeure. La conscience de classe des travailleurs s'y est manifestée tout entière. Le mouvement a mûri dans les profondeurs de la classe ouvrière, après un lent cheminement, marqué par des mouvements limités (grève de la prime de bruit chez Renault) ou déjà plus larges (manifestation du 13 février 1962, grève des cheminots d'Avignon à Pâques 1962), se nourrissant aussi des manifestations de crise de la société bourgeoisie (putsch des généraux, etc.) ; la classe s'est enfin dressée de toute sa stature, face à la bourgeoisie et son état, en dépit des appareils qui l'entraînent. La bourgeoisie a dû retarder l'offensive qu'elle préparait contre les travailleurs, parce qu'il lui fallait d'abord mettre fin, de façon satisfaisante pour elle, à la guerre d'Algérie ; et ce délai a permis à la classe ouvrière de renforcer sa résistance. L'analyse faite sur la base du rapport des forces, tel qu'il est résulté de mai 1958, laissait la place à deux variantes possibles : réalisation des objectifs de la bourgeoisie, soit par la voie froide (ce qui impliquait une dégradation continue de la conscience des masses), soit au travers de durs combats. Sans aucun doute, nous estimions plus probable la première de ces variantes ; et nous n'avons pas suffisamment apprécié, de ce point de vue, l'importance des mouvements qui se sont produits à la R.A.T.P. en octobre-novembre dernier. Certes, il était impossible de prévoir un mouvement de l'ampleur de celui des mineurs. Toutefois, une perspective mieux équilibrée entre les deux variantes possibles aurait permis de mieux comprendre, dès son début, la signification de la grève des mineurs.

II. — Grève économique, la grève des mineurs ? Il est radicalement faux de caractériser ainsi un tel mouvement : lorsque, par dizaines de milliers, des ouvriers luttent pour une augmentation de salaires en défiant le pouvoir bourgeois (la réquisition), nous n'avons pas affaire à une simple lutte revendicative ; nous sommes devant une action politique. Quand des dizaines de milliers de travailleurs poursuivent, avec l'appui de leurs femmes qui luttent à l'avant-garde, une grève générale dont il est visible que les résultats ne compenseront pas les sacrifices consentis, c'est qu'il s'agit là d'un mouvement de ces travailleurs qui part des profondeurs de leur situation d'exploités, telle qu'elle est ressentie, instinctivement, par les prolétaires, et telle qu'elle s'exprime dans l'action sous la forme de la conscience de classe. Lorsque, par milliers, les mineurs refusent de reprendre le travail, s'opposant ainsi à leurs directions traditionnelles, cela signifie que les couches les plus larges de la classe sont en train d'appréhender instinctivement le caractère bourgeois des appareils. Les aspirations qui ont surgi spontanément de la grève des mineurs se sont traduites par des mots d'ordre éminemment politiques :

- A bas la réquisition !
- Grève générale !
- A Paris !

III. — Ainsi, la grève des mineurs nous permet de mesurer avec beaucoup plus de précision la réalité objective que l'analyse ne pouvait le faire auparavant. Et cela est normal et naturel. L'action de classe est le seul critère de la perspective tracée théoriquement, l'activité des masses rendant compte des processus réels qui, se développant dans leur conscience élémentaire, ne peuvent être saisis que dans l'action.

Avions-nous raison, avant la grève des mineurs, de considérer que le rapport des forces entre les classes, tel qu'il s'était cristallisé en 1958, était défavorable à la classe ouvrière, et de prendre cette appréciation comme point de départ de notre analyse ?

Ce rapport des forces a-t-il été modifié par la grève des mineurs ?

Pour avancer vers une réponse correcte à ces questions, il faut se référer aux principes. Le programme de la IV^e Internationale établit que la crise de l'humanité se réduit à la crise de la direction révolutionnaire. Les conditions objectives sont plus que mûres pour le socialisme, elles ont même commencé à pourrir. Ce qui empêche la transformation révolutionnaire de la société, c'est le lien traître qui unit les vieilles directions du mouvement ouvrier à la bourgeoisie. Cela signifie qu'il n'est pas d'autre obstacle majeur à la révolution prolétarienne que la trahison des

appareils. La situation objective du capitalisme, c'est-à-dire la crise de la domination sociale de la bourgeoisie, constitue en permanence un terrain propice à l'action révolutionnaire des masses. Les conditions objectives du capitalisme pourrissent entraînent constamment les masses à l'action, mais celles-ci, en se heurtant aux appareils bureaucratiques de leurs propres organisations, sont contraintes de reculer. De cette appréciation générale, toutefois, ne découle nullement que la situation est constamment favorable au prolétariat, ni que celui-ci peut toujours passer à l'offensive.

Le mécanisme du flux et du reflux de la lutte des classes n'est autre que celui des processus internes à la conscience de classe du prolétariat, processus liés à l'activité des masses, et à ses possibilités objectives.

En mai 1958, les dirigeants du P.C.F. et du P.S., qui préféraient remettre le pouvoir à De Gaulle plutôt que d'assister à l'effondrement de l'état bourgeois, ont réduit à l'impuissance le prolétariat, qui a laissé De Gaulle passer sans combattre. Les nouveaux rapports des forces qui se sont fixés dès lors, tant entre les classes qu'au sein du mouvement ouvrier, entre les masses et les appareils, se sont exprimés essentiellement par une baisse considérable de l'activité et de la spontanéité élémentaires chez les ouvriers. Les contradictions internes de la classe dominante se donnaient libre cours, menaçant de disloquer l'état: les appareils aidèrent de toutes leurs forces De Gaulle à faire prévaloir sa solution bourgeoise de la guerre d'Algérie. Ce point acquis, De Gaulle, pressé par les antagonismes croissants entre les divers impérialismes, tant dans le cadre de l'Europe que dans celui des rapports U.R.S.S.-U.S.A., devait développer son offensive contre les masses travailleuses; le référendum et les élections de 1962 lui fournissaient le cadre juridique de cette offensive, dont l'objectif était de matérialiser toutes les implications du rapport des forces défavorable aux travailleurs. C'est alors que l'événement se produit: les mineurs défient le « pouvoir », et obligent la bourgeoisie et De Gaulle à reculer. La preuve est là: la classe ouvrière a commencé à reconstituer son potentiel de combat et sa conscience de classe.

A la première question que nous avons posée, nous devons donc répondre: qui, nous avions raison d'écrire à la fin de 1962 les lignes que l'on va lire.

« La défaite ouvrière de mai 1958, le prolétariat n'ayant pu reconstituer son potentiel de combat dans ces dernières années, doit se traduire aujourd'hui en actes concrets. Le « pouvoir », afin de désintégrer la classe ouvrière organisée, est conduit à s'attaquer aux libertés et aux droits des ouvriers... Néanmoins, si graves que puissent être les conséquences de la défaite ouvrière, plus décisives encore restent les contradictions objectives du capitalisme. Autant il apparaît peu probable, pour le présent et pour

un proche avenir, que les travailleurs puissent faire reculer le gaullisme, autant, dans une perspective plus longue, la concentration accrue du pouvoir du capital contribuera à la concentration nécessaire de l'action de classe des travailleurs, et préparera ainsi les conditions d'une nouvelle montée des luttes ouvrières. Les contradictions internes de la classe dominante iront en s'exacerbant sous le poids des difficultés économiques, cependant que l'appareil de production de l'impérialisme français demeurera incapable, en dépit de la surexploitation des ouvriers, d'opposer une résistance efficace à ses rivaux capitalistes les plus menaçants. La militarisation de l'économie, les budgets de guerre toujours plus lourds ne feront que repousser, pour une économie où les forces productives étouffent dans le cadre d'un marché trop étroit, des échéances qui n'en deviendront que plus désastreuses. La pression américaine ne fera qu'aiguiser les difficultés et transformer en conflits politiques les contradictions internes de la bourgeoisie. Le passage de la forme démocratique de domination du grand capital à la forme bonapartiste, s'il n'a pu se faire que grâce à l'impasse où se trouvait le prolétariat, est néanmoins l'indice sans appel de l'irréversible décadence de la bourgeoisie et de la menace qui pèse sur sa domination. »

Mais était-il possible de prévoir que les masses engageraient aussi rapidement un combat d'une telle envergure ? Il est de fait que nous nous fixions une perspective plus longue, des délais plus importants.

Le problème des rapports entre facteurs objectifs et subjectifs est ici posé. Ce sont les conditions objectives résultant de la crise historique sans appel du capitalisme qui poussent les masses au combat, c'est-à-dire que leur activité, alimentée par ces conditions objectives, est elle-même, à son premier stade, un fait objectif, non seulement pour l'avant-garde révolutionnaire, mais pour la classe elle-même. Le marxisme n'a rien de commun avec l'art de la prophétie ; c'est, selon la définition de Trotsky, « l'expression consciente d'un processus historique inconscient ». Le processus inconscient a été alimenté par les mille canaux de la résistance élémentaire de la classe ouvrière à l'exploitation, avant d'aboutir à une action qui a dressé cette classe, face à la bourgeoisie et à son état. La grève des mineurs est le type de ces actions qui amènent les marxistes à réévaluer leur estimation de la situation.

IV. — Pour répondre à la deuxième question : y a-t-il aujourd'hui, avec la grève des mineurs, quelque chose de modifié dans notre appréciation du rapport des forces ? Reportons-nous à ce que nous écrivions à la fin de l'année 1962 :

« Notons que, si la perspective tracée par nous en 1958 s'est avérée parfaitement correcte, sa matérialisation effective en 1962 démontre toute

l'importance de la question des délais pour la lutte révolutionnaire. La réalité est toujours plus riche en combinaisons que l'analyse n'a été susceptible d'en dégager. Le fait que les organisations ouvrières soient restées debout, que la concrétisation de la défaite de 1958 ait été différée, aura une influence non négligeable non seulement sur les combats en retraite que les prolétaires seront dans l'obligation d'engager pour se préserver, mais également sur les futurs combats de la remontée ouvrière. En particulier, les rapports spécifiques entre les classes, les rapports entre la classe ouvrière et les appareils, et la subordination des appareils à De Gaulle ont déjà engendré des formes d'action originales : d'un côté, des luttes où les directions traditionnelles ont poursuivi le « matraquage » systématique de la classe ouvrière (grèves tournantes qui ont encore approfondi le désarroi), tandis que, de l'autre côté, les travailleurs tentaient, dès qu'ils en sentaient la possibilité, de reconstruire leur front de classe, soit sur un plan limité (mouvement des cheminots d'Avignon), soit à un niveau plus élevé (manifestation du 13 février 1962). Cette phase, qui a duré jusqu'en 1962, d'un recul ouvrier qui s'accentuera à peu près certainement, laissera néanmoins des traces positives dans la conscience ouvrière : l'avant-garde doit en dégager les enseignements...

On ne le répétera jamais assez. Ce qui empêche les contradictions dans l'économie et la politique de la classe dominante de se dénouer en crise révolutionnaire, c'est l'infect avilissement des appareils sociaux-démocrates et staliniens qui ne conçoivent pas de jouer un autre rôle dans la société que celui de piliers du pouvoir de la bourgeoisie. La crise objective du capitalisme est contenue par le régime bonapartiste, elle n'est pas surmontée ; le seul facteur qui l'empêche de se transformer en crise révolutionnaire ouverte, ce sont les appareils trahis, ce sont les directions traditionnelles de la classe ouvrière qui la conduisent à une succession ininterrompue d'échecs, de défaites et de catastrophes, dont les conséquences pèsent et pèseront encore plus sur les classes laborieuses. Mais cette situation de profond recul ouvrier se situe dans les conditions générales de l'approfondissement de la crise de la société bourgeoise, laquelle approfondit également tous les facteurs de la crise au sein des organisations traditionnelles contrôlées par des appareils ayant lié leur sort à la préservation de cette société bourgeoise. »

Nous pouvons maintenant répondre : oui, dans divers domaines, de nouveaux rapports de forces tendent à se cristalliser ; rapports de la bourgeoisie et de son état avec le prolétariat ; rapports de la bourgeoisie et de son état avec les organisations ouvrières traditionnelles ; rapports de la classe ouvrière avec ses organisations.

V. — Jusqu'à la grève des mineurs, nous assistions à une détérioration continue des possibilités d'action des masses. Enchaînées au char de la bourgeoisie par leurs dirigeants, les masses n'arrivaient à formuler leurs besoins que par des actions n'ayant apparemment aucune prise sur le développement de la situation. De Gaulle et la bourgeoisie, après avoir utilisé, avec une parfaite compréhension de leur nature, les directions ouvrières traditionnelles pour tenter de liquider la crise de la société bourgeoise nouée avec la guerre d'Algérie, ont estimé pouvoir ligoter définitivement les masses afin de les amener à subir des conditions d'exploitation accrue. La réquisition était le coup direct par lequel De Gaulle entendait désintégrer la classe ouvrière en intégrant ses organisations à l'état.

Nous devons insister ici sur un aspect de notre analyse. Le double caractère des organisations ouvrières a toujours été à la base de notre analyse, dans la lutte contre l'intégration des syndicats à l'état. Les organisations traditionnelles représentent une forme d'organisation fondamentale et élémentaire de la conscience de classe du prolétariat. Les appareils petits-bourgeois, qui dominent ces organisations, disposent de cette force de classe prolétarienne au profit de la bourgeoisie. Le fait que De Gaulle, pour les besoins de sa politique algérienne, ait été amené à maintenir des organisations ouvrières indépendantes, a constitué — la grève des mineurs en témoigne — le cadre d'organisation qui a permis à la classe de se mobiliser. Les appareils, placés devant ce mouvement de classe, l'ont contenu, une fois encore, de façon à préserver le régime bourgeois.

Il n'y a aucune assimilation véritable du marxisme sans une claire compréhension de cette dialectique des contradictions. De Gaulle et la bourgeoisie ont dû reculer ; la grève des mineurs a démontré que l'intégration des organisations ouvrières à l'état ne pourra être réalisée à froid. Si même les appareils étaient amenés à capituler devant la pression de la bourgeoisie, nous n'en assisterions vraisemblablement pas moins à une résistance active de la classe ouvrière à l'intégration, atteignant un niveau plus ou moins élevé. Mais la bourgeoisie et De Gaulle doivent cependant continuer à chercher à réaliser l'intégration. L'état bourgeois devra donc affronter, sous une forme ou une autre, la classe ouvrière.

Tel est le premier enseignement que nous tirons, et qui concerne les nouveaux rapports de la bourgeoisie et de son état avec le prolétariat.

VI. — La grève des mineurs apporte également un changement dans les rapports de la bourgeoisie et de son état avec les organisations traditionnelles. Une nouvelle fois, les appareils ont constitué un instrument sans pareil pour la préservation de l'ordre bourgeois. Mais les événements qui ont marqué la fin de la grève des mineurs illustrent d'une façon magistrale, quoique encore limitée, la formule du programme de transition : « Les lois de l'histoire sont plus fortes que tous les appareils bureaucratiques ».

La bourgeoisie sera d'abord amenée à poursuivre son effort pour l'intégration des syndicats à l'état. La modification importante qu'entraîne la grève des mineurs est la suivante : avant le 1^{er} mars, De Gaulle cherchait à imposer par la force l'intégration aux organisations ; il sera amené, à présent, au moins dans une première étape, à tenter d'imposer l'intégration en « accord » avec les directions.

Il en résultera une aggravation des contradictions internes au sein des appareils, entre, d'une part, l'aile intégrationniste qui redoublera d'audace, d'autre part, la fraction de l'appareil cherchant à résister à l'intégration. Nous devrons donc assister à un renforcement des conflits de « tendances » au sein des organisations traditionnelles, plus visible dans les organisations réformistes, mais qui existera également dans les organisations contrôlées par les staliniens (les conflits dans l'U.E.C. en sont les premiers indices). Si la politique bourgeoise des appareils doit renforcer, dans une première étape, l'audace de l'aile intégrationniste, la résistance des masses, telle qu'elle s'est manifestée dans la grève des mineurs, doit, en sens contraire, « radicaliser » l'aile hostile à l'intégration, dans la mesure même où le conflit de classe a démontré à tous, y compris à la bourgeoisie, que des organisations « indépendantes » représentent toujours un barrage efficace pour contenir l'activité révolutionnaire des masses.

C'est ainsi qu'en relation même avec la crise de la société bourgeoise et avec l'activité nouvelle des masses, des rapports complexes et contradictoires se sont noués. Pour résoudre les problèmes soulevés par la crise de l'état bourgeois, la pression du capitalisme se fera plus forte sur les appareils, entraînant une aile à se livrer directement à la bourgeoisie. Mais pour garder le contrôle des masses, contenir leur activité, et ne pas être obligée de les affronter, l'autre fraction de l'appareil sera amenée à résister.

Ainsi, les processus menant à l'intégration, qui se développaient, depuis 1958, au moins en apparence, indépendamment des masses, hors de leur présence pour ainsi dire, poseront, après la grève des mineurs, un problème politique qui se réglera dans la lutte. Ce problème concernera directement les travailleurs, largement sensibilisés par la lutte des mineurs.

VII. — Les rapports entre le prolétariat et les appareils sont également en voie de modification. C'est dans le cadre des organisations traditionnelles que les mineurs ont engagé l'action contre la bourgeoisie et son état. Les appareils petits-bourgeois qui contrôlent les syndicats, après avoir cherché à s'opposer au mouvement de masse, se sont trouvés contraints d'en prendre la tête, à seule fin d'assurer le respect de l'ordre bourgeois. Il n'y a certes pas eu de débordement des appareils, dans

le sens traditionnel du terme, mais la spontanéité de la classe s'est exprimée d'une autre façon. Elle a obligé les directions à diriger malgré elles un combat s'opposant directement à l'état bourgeois. La discipline manifestée tout au cours de l'action est à la mesure même de la violence des réactions qui se sont produites au moment où l'ordre de reprise a été donné. La discipline implique le lien des masses avec l'organisation de classe que représente le syndicat. Les réactions violentes expriment la révolte instinctive des masses à l'égard des appareils petits-bourgeois. Elles fournissent, avec l'ampleur du mouvement, la mesure exacte des aspirations révolutionnaires des masses.

Ainsi se trouve vérifié ce qu'enseigne l'histoire de la lutte des classes : la première étape de la radicalisation des masses passe par les organisations traditionnelles, tandis que la lutte des classes oppose les aspirations des masses à la politique bourgeoise des appareils.

VIII. — La grève des mineurs s'est terminée sur un coup apparemment nul. De Gaulle a dû renoncer à l'arme de la réquisition. Les mineurs sont retournés à leur situation d'exploités, en ayant le sentiment de n'avoir pas atteint leurs objectifs. Le choc entre l'appareil d'état et la classe ouvrière a été différé. Ce choc, inscrit dans toute la marche de la situation, comment la classe ouvrière va-t-elle l'aborder ?

L'aspiration à la grève générale, surgie des besoins de la grève des mineurs, a été déviée vers des grèves tournantes. L'affrontement entre les travailleurs et le « pouvoir », à quoi tendait la revendication formulée dans les rassemblements de mineurs : « A Paris ! », s'est matérialisée par la venue des grévistes demandant l'aumône, après que les mineurs de Lorraine aient été reçus aux Invalides par le groupe d'ouvriers de la R.A.T.P. massés derrière la banderole : « Grève générale, c'est l'aide aux mineurs ».

D'un côté, les mineurs ont obligé le gouvernement à reculer, et c'est là un facteur de radicalisation pour toute la classe. Mais, de l'autre, le sentiment qu'ont les ouvriers de ne pas avoir atteint les objectifs politiques qu'impliquait ce mouvement, en dépit des sacrifices consentis au cours de cinq semaines de grève, est un élément qui renforcera leurs hésitations à s'engager dans l'action.

Normalement, il devrait y avoir un répit plus ou moins long, avant que de nouvelles et plus amples actions ne se développent ; répit qui, lui-même, sera utilisé par la bourgeoisie et De Gaulle pour porter des coups à la classe ouvrière et à ses organisations, tandis que les appareils poursuivront leur politique, visant à entraver la mobilisation des masses.

A un niveau de conscience politique plus élevé que tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour dans les luttes de classes en France, des masses de milliers d'hommes ont appréhendé, dans l'action, le contenu bourgeois de la politique des appareils. Dans la période d'avant 1958, nous avons connu effectivement de larges mouvements de débordement, mais les directions traditionnelles placées devant ces actions manœuvraient, sous une forme ou une autre (retrait des ministres P.C.F., en 1947, devant la grève Renault), pour les canaliser, sans qu'il y ait choc majeur entre les masses et les appareils. Dans la grève des mineurs, les appareils n'ont pu contenir de la même façon le mouvement; les mineurs, qui ont ressenti les accords signés par leurs dirigeants comme une capitulation, se sont brutalement affrontés avec ceux-ci. Même si, ce qui est probable, les appareils arrivent à reprendre le contrôle des masses, l'avant-garde doit retenir cet événement, qui doit être mis en relation avec la crise d'ensemble du stalinisme à l'échelle internationale, comme indiquant que de nouveaux rapports tendent à se créer entre les masses et l'appareil de la bureaucratie stalinienne.

Il reste que l'activité des femmes, des jeunes, et des « inorganisés » dans la grève des mineurs, montre combien les couches les plus larges de la classe ressentent durement l'intolérable exploitation qu'ils subissent dans la société capitaliste. C'est l'entrée dans la lutte de ces couches les plus exploitées qui fournit la mesure exacte de l'intensité des batailles de classes qui se préparent dans ce pays.

IX. — En conclusion :

a) La bourgeoisie tirera les leçons de la grève des mineurs. Nous devons, en conséquence, nous attendre à ce que la situation devienne plus difficile. L'état bourgeois s'efforcera de porter des coups à la classe ouvrière en tentant de démanteler ses organisations pour les intégrer.

b) Par milliers, les mineurs se sont opposés aux appareils lors de la reprise du travail. Sans direction, ils ont dû retourner à la mine. Cela signifie, non seulement que la propagande pour une direction autonome des luttes ouvrières trouvera de nouveaux points d'appui avec le mot d'ordre des comités de grève élus démocratiquement, mais également qu'une avant-garde peut et doit se détacher.

c) Dans les syndicats, les conflits de tendance doivent s'exacerber. Il faut tout faire pour renforcer la résistance de l'aile qui refuse réellement l'intégration.

Plus que jamais, l'expérience de la grève des mineurs le confirme, nous considérons l'action et le militantisme dans les syndicats, pour leur défense, comme une tâche majeure.

d) La période qui vient de s'écouler démontre que dans la jeunesse un phénomène de regroupement est en train de se manifester. Chez les étudiants, dans les A.J., à l'intérieur des Jeunesses Communistes, dans les J.S. et au sein des J.S.U., des indices sûrs démontrent que des couches plus larges de jeunes s'efforcent de rejeter la tutelle des vieilles directions.

e) Dans les organisations traditionnelles, particulièrement au sein du P.C.F., en dépit de la puissance de l'appareil, la lutte des classes fera également son chemin.

Même dans une organisation aussi inconsistante que le P.S.U., la grève des mineurs et ses conséquences se feront sentir. On verra la tendance Martinet-Mallet s'enfoncer dans le néo-gaullisme, tandis que d'autres militants seront contraints d'aiguiser leur critique des apôtres de l'intégration des organisations ouvrières au régime gaulliste.

Le 12 avril 1963.



la vérité

Rédaction et administration :
5, rue de Charonne, PARIS-XI^e

SOMMAIRE

Editorial	1
La grève des mineurs au jour le jour	7
Remarques sur la situation française après la grève des mineurs	55

ABONNEMENTS

Abonnement ordinaire. — 1 an (4 numéros) : 7,50 F - Etranger : 8,50 F.

Abonnement combiné, donnant droit, avec chaque numéro de la revue,
à une brochure. — 1 an (4 numéros) : 10 F - Etranger : 11,50 F.

Tous versements au C.C.P. - S.P.E.L. 6032-01 PARIS



La vérité

vue trotskyste

n 1963 — 2 F — N° 524

La grève générale des mineurs :

- **un coup d'arrêt**
- **une preuve**
- **des leçons**

Des difficultés matérielles ont empêché la parution de *La Vérité* depuis quinze mois. Ses lecteurs doivent bien penser que ce ne fut pas là, de notre part, silence aisément accepté. Mais les conditions dans lesquelles les révolutionnaires sont tenus de poursuivre leur combat ne leur laissent pas toujours le choix des armes. Néanmoins, nous espérons être en mesure de reprendre une parution régulière avec le présent numéro, entièrement consacré à cet événement majeur qu'est la grève générale des mineurs de mars-avril 1963, et à ses répercussions chez divers secteurs de la classe ouvrière.

Le prochain numéro, très étendu, sera réservé uniquement à la publication d'une importante étude de notre collaborateur Michel Varga sur « L'U.R.S.S. depuis la mort de Staline ». Il paraîtra dans le cours de l'été 1963.

Nos abonnés, dont l'abonnement se terminait avec le n° 523, recevront, à titre exceptionnel, le présent numéro. S'ils veulent, ainsi que ceux dont l'abonnement se termine avec le n° 524, recevoir l'étude de Michel Varga, ils nous rendront service en renouvelant leur abonnement dès qu'ils auront reçu le présent numéro. Ils profiteront ainsi du tarif actuel d'abonnement, qui ne pourra certainement pas être maintenu par la suite.

LA VERITE.

Editorial

SUBSTITUER à l'analyse objective des forces sociales de préten-
dues explications psychologiques du processus historique, en
se situant sur le terrain des comportements individuels, c'est
là une forme d'évasion caractéristique de toute période de réaction.
Lorsque les masses sont apparemment devenues incapables de combattre
pour la révolution, une certaine « psychologie » constitue un refuge
commode pour s'éloigner de la lutte des classes, et tenter de justifier
l'abandon de l'activité militante. Il va de soi que les facteurs psycho-
logiques jouent un rôle important dans tout mouvement de masse.
Mais prétendre rechercher les racines des événements sociaux et
politiques dans le comportement des individus, c'est se livrer à une
vaste tentative de mystification.

Bien entendu, ces « psychologues » à bon marché prennent appui
sur des aspects réels, mais partiels, de ce comportement dans une
période de réaction. Partiels, parce que l'homme, en l'occurrence le
proléttaire, n'est conçu par eux qu'en tant qu'individu isolé, atomisé ;
c'est oublier que cet ouvrier est un être social, membre d'une classe
exploitée qui n'a d'avenir et d'issue, y compris pour une solution
véritable des problèmes qu'il ressent comme les plus « personnels »,
que dans la lutte pour la révolution socialiste, pour une société sans
classe où les conditions d'un développement harmonieux de l'individu
humain auront été créées.

C'est oublier aussi que, quelles que puissent être les préoccupations
individuelles des ouvriers dans une période de réaction, le mécanisme
des conditions sociales de production du capitalisme décadent les
rassemblera toujours de nouveau dans des actions de masse contre

ce régime, actions au cours desquelles ils prennent ou reprennent conscience d'eux-mêmes en tant que membres d'une classe ; cette conscience collective, née de l'action, transcende alors et refond dans l'action les idées et les sentiments individuels de ceux qui s'y engagent.

Certes, voiture et télévision, pour les travailleurs qui les possèdent, influent sur leur comportement. Jusqu'à quel point ? C'est ce qu'on a pu voir en Moselle, au puits Faulquemont, en mars 1963. 92 % de la population avaient voté « Oui » au référendum. Tous les mineurs étaient en grève à partir du 4 mars.

*
**

La télévision — et tous les corons sont pourvus d'antennes — est indubitablement un facteur d'abrutissement, qui « magnifie » tous les aspects les plus vulgairement petits-bourgeois de la vie quotidienne. En période de calme social, ses programmes contribuent à orienter les pensées de chaque prolétaire vers une vaine recherche de solutions individuelles, dans le cadre de l'acceptation de sa situation d'exploité, tandis que le régime distille ses mensonges. Mais il suffit que les ouvriers se rassemblent dans la lutte pour que ces mêmes programmes, cette même propagande aboutissent à un résultat exactement inverse. Hier, la télévision entretenait la passivité ; aujourd'hui, elle nourrit la combativité : les ouvriers mineurs ont serré les poings, lorsqu'ils ont vu et entendu le premier ministre Pompidou défendre la politique gouvernementale.

*
**

Nos « psychologues » appliquent dans le domaine social une méthode d'une simplicité désarmante. Ils procèdent par addition de divers aspects de la vie quotidienne, catalogués sans la moindre critique, admis comme tels. Cette nomenclature, qui vise à démontrer l'inutilité de la lutte, ne présente qu'un seul défaut ; elle ne retient, dans le prolétaire, qu'un producteur passif de plus-value, sur qui pèse toute la médiocrité petite-bourgeoise de son existence « individuelle ».

C'est la raison pour laquelle les colloques de « psychologues sociaux », lorsqu'ils prennent pour sujet de recherche le prolétaire, ne rencontrent que le petit-bourgeois, qui leur renvoie l'image de leurs propres préoccupations.

A cet égard, le comportement des femmes de mineurs dans la grande grève de cinq semaines mérite d'être médité. Mieux que quiconque, les femmes évaluent le rapport exact d'une grève qui,

officiellement, avait pour seul objectif la revendication des 11 %. Les mineurs n'ont, nous expliquons pourquoi dans ce numéro de « La Vérité », arraché que 6 % d'augmentation ; mais, même s'ils avaient obtenu les 11 %, leur situation matérielle n'aurait pas été tellement meilleure. Après cinq semaines de grève, il aurait fallu des mois, avec les 11 % d'augmentation, pour récupérer la perte de salaires. Avec 6 %, il en faudra encore plus. Les femmes de mineurs ont néanmoins été les plus acharnées à tenir et à résister, ce qui contraste avec leur attitude dans les périodes de calme social.

Dans ces périodes, les femmes sont généralement un frein au développement des luttes. C'est l'épouse du mineur qui gère le budget familial. Une grève coûte cher, et c'est pourquoi elle pèse sur « son homme » pour qu'il se tienne tranquille. Mais il y a des circonstances — la grève des mineurs l'atteste — où ces considérations sont balayées. Les femmes de mineurs étaient aux côtés de leurs hommes dans la grève. La routine quotidienne qui contraint la femme à n'avoir d'autre horizon social que le budget familial, a brusquement fait place à la volonté de vaincre, quelles qu'en soient les conséquences immédiates. L'action engagée a modifié, refondé, les préoccupations individuelles ; elle les a subordonnées à ses exigences, et s'en est nourrie à son tour.

Jour après jour, la femme de mineur doit calculer au plus juste pour nourrir et vêtir sa famille. La nuit, après avoir absorbé, avec l'homme et les enfants, sur le petit écran, sa ration de « rêve », elle écoute la respiration oppressée de son mineur silicosé. Le matin arrive. La journée qui commence est identique à celle d'hier ; celle de demain ne sera pas différente. La grève arrive, non pas n'importe quelle grève, mais cette grève des mineurs, et brusquement, toutes les barrières de la vie quotidienne sont renversées. Chaque femme de mineur descend aux côtés de son homme dans la rue ; elle prend sa place au meeting, elle manifeste. Elle rencontre les autres femmes de mineurs. Et, toutes ensemble, tous ensemble, ils vont participer à la grève, cette grève qui, pour elles, pour eux, éveille confusément l'espoir d'en finir avec les médiocrités de leur vie quotidienne. « A Paris, à Paris ! » Ce sont les femmes, il suffit d'avoir écouté la radio pour s'en convaincre, qui reprenaient avec le plus de force ce mot d'ordre. « A Paris ! » Ce cri, c'était la recherche passionnée, la volonté de modifier la vie, l'espoir que demain ne sera plus comme hier, qui jaillissaient des poitrines de toutes les femmes. C'était l'objectif politique de la grève, celui qui, atteint, aurait signifié l'affrontement avec la bourgeoisie et son état, qui maintiennent les prolétaires dans leur situation d'exploités.

Le crime des appareils syndicaux, c'est d'avoir, une nouvelle fois, interdit aux masses d'avancer vers cette issue. Ainsi, les appareils n'ont pas hésité, le jour où ils ont substitué, au mot d'ordre « A Paris tous ensemble ! » l'envoi d'une délégation de 45 femmes de mineurs à la présidence de la république. On sait que ces femmes, après avoir piétiné pendant des heures, n'ont pas été reçues par De Gaulle. Elles sont retournées, pleurant de rage et de honte. 45 femmes, les dirigeants le savaient, ne seraient pas reçues. 50.000 mineurs avec leurs femmes, et la porte de l'Elysée était ouverte !

**

La grève est terminée. Les mineurs sont redescendus dans les puits. Les femmes sont retournées « au foyer ». La télévision diffuse ses programmes. La morne routine sociale s'est réinstallée. Les problèmes « individuels » remontent à la surface. Nos « psychologues » vont reprendre leur souffle.

**

Lourches (Nord), 5 mai.

Des militants ouvriers parisiens sont venus discuter avec les mineurs. Il y a plus de sept ans que nous ne sommes pas revenus dans cette petite ville ouvrière. Sentiment angoissant au spectacle du puits Schneider fermé, le puits Schneider, dont la modernisation a été achevée en 1953. Trois milliards d'investissements sont en train d'aller à la ferraille. D'autres puits de la région ont également été fermés. L'immense gaspillage de travail humain qu'entraîne l'anarchie capitaliste s'étale sous nos yeux. Le complexe sidérurgique de Dunkerque, sur le plan du régime dont le profit est la loi, est justifié. Le charbon russe et américain coûte moins cher, le fer de la Mauritanie est plus riche et plus rentable que celui de l'Est. Les lois du capital exigent la fermeture des mines de charbon et de fer. Dans d'autres industries, le problème se pose en termes identiques. Quatre-vingt-cinq mille ouvriers travaillaient à Fives-Lille en 1958 ; en 1965, il n'en restera que neuf cents. Des licenciements sont prévus chez Usinor ; le Nord et l'Est, les deux régions où l'industrie française a pris son essor, les plus anciennes bases du capitalisme français, sont voués à la stagnation. Des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, qui vivent dans ces départements, n'ont d'autre perspective que de subir la loi du capital, qui entend leur disputer le droit à la vie. Le capital et son état contestent même au prolétaire ses possibilités de travailler comme exploité. Est-il possible que des masses de milliers

et de milliers d'hommes acceptent sans broncher de supporter les conséquences du régime capitaliste ? Evidemment non. Sous des délais impossibles à évaluer, le prolétariat du Nord défendra, contre le capitalisme, son droit à la vie. La crise du système de domination de classe de la bourgeoisie est si profonde que celui-ci ne peut garantir aux travailleurs leur travail. La grève des mineurs a révélé au grand jour les contradictions du régime ; ces contradictions exigent des solutions révolutionnaires ; les masses ont démontré qu'elles étaient prêtes à les assumer. Elles ont appréhendé dans l'action l'impératif majeur qui découle de toute leur situation dans les conditions du capitalisme pourrissant : sans révolution, et ceci dans la plus proche période historique, il n'y a, pour toute l'humanité, d'autre perspective que l'accumulation de ruines matérielles et morales.

Les appareils, il est vrai, ont réussi, cette fois encore, à maintenir dans le cadre bourgeois le torrent de la lutte des classes. Ils ont dû, malgré tout, payer le prix de leur politique. Par milliers et milliers, les mineurs se sont heurtés aux appareils réformiste et stalinien, qui refusaient d'ouvrir une perspective révolutionnaire. Pour la première fois dans la lutte des classes en France, des milliers de mineurs ont refusé d'accepter ce que leurs dirigeants leur présentaient comme un succès, et qui n'était qu'une compromission de plus. Ce n'est évidemment pas la première fois que des ouvriers en grève protestent contre les compromissions des appareils avec la bourgeoisie. En 1953, en 1955, la base a eu des réactions très dures contre la trahison des bureaucrates. Mais c'est la première fois que, par milliers, des ouvriers que les directions syndicales voulaient cantonner dans leurs puits respectifs ont imposé un meeting central : le meeting du 5 avril à Lens. Conspuant les dirigeants, les mineurs se rendirent en masse au siège du syndicat, de leur syndicat. Ils exigèrent le jeudi un meeting pour le vendredi. Plus important encore : les ouvriers organisèrent spontanément des piquets de grève qui, le vendredi matin, prirent position devant les puits, alors que l'ordre de reprise du travail avait été donné. Le résultat fut le meeting de Lens, dont nous relatons le déroulement par ailleurs.

**

Ainsi, malgré l'absence d'une avant-garde organisée, des milliers d'ouvriers mineurs se sont avancés, par leur propre expérience, vers la compréhension de la nécessité d'une nouvelle direction révolutionnaire. La grève des mineurs a pris fin sur l'habituel communiqué de

victoire, et les non moins habituelles déceptions. Apparemment, rien n'est modifié : les perspectives de lutte s'estompent, la recherche des solutions individuelles remonte à la surface. Et, pourtant, l'événement inattendu que fut la grève des mineurs, l'événement formidable que furent les deux dernières journées de cette grève, ont changé bien des choses. Certes, répétons-le, la grève des mineurs est terminée, tout semble redevenu comme par le passé. Mais, au cours de ces journées, les masses ont créé des formes éphémères d'organisation révolutionnaire, en s'opposant aux appareils petit-bourgeois. L'expérience fera son chemin, par les mille et un sentiers de la situation des prolétaires, en tant que classe. Quant aux révolutionnaires, leur tâche est claire : rechercher patiemment, avec ténacité, les voies et les méthodes pour sélectionner une avant-garde, qui saura assimiler l'expérience des luttes passées, la condenser en leçons, afin de préparer les luttes à venir, ces luttes qui atteindront, dans des délais impossibles à prévoir, en dépit même des prochains reculs ouvriers possibles, un niveau plus élevé.

Pour accomplir cette tâche, les marxistes révolutionnaires ne manqueront pas de renvoyer à leurs travaux « scientifiques » les « psycho-sociologues » de tout poil. Ils se placeront, en ce qui les concerne, sur le terrain de l'analyse objective de la lutte des classes, des perspectives révolutionnaires auxquelles cette analyse conduit, et des conclusions subjectives qui en découlent.

P. LAMBERT.



LA GRÈVE DES MINEURS AU JOUR LE JOUR

CINQ semaines durant, les mineurs ont défié le gouvernement. Toutes les ressources de combativité, de sacrifice, enfouies sous les apparences d'une morne passivité présentées par une classe ouvrière qui, depuis 1958, avait perdu l'essentiel de ses possibilités de lutte, se sont brusquement révélées. De ces cinq semaines aussi vivante que possible, en mettant à profit des lettres et récits de diverses sources, ainsi que des extraits du bulletin hebdomadaire Informations Ouvrières.

L'échéance

Les difficultés surgies au sein de la classe dominante l'ont amenée à différer son offensive contre les ouvriers. La défaite ouvrière de mai 1958 mettait à l'ordre du jour une offensive de la bourgeoisie contre la classe ouvrière. Les difficultés surgies au sein de la classe dominante l'ont amenée à différer cette offensive. Mais De Gaulle s'est renforcé en apportant, grâce à l'appui des directions ouvrières traditionnelles, une solution bourgeoise à la guerre d'Algérie avec les accords d'Evian (1).

Les résultats du référendum, les difficultés économiques et politiques, la crise de l'état bourgeois, amenèrent De Gaulle à agir : l'ordre de réquisition lancé contre les mineurs indique que l'échéance arrive. Il s'agit de limiter le droit de grève, de porter un premier coup aux libertés

(1) Ce paragraphe, d'après « Informations Ouvrières » du 2 mars.

syndicales, de créer les éléments d'une situation permettant au pouvoir d'avancer dans la voie de l'intégration des syndicats à l'état. Les quatre semaines de congés payés, saluées comme une « victoire », ont constitué un premier élément de cette stratégie anti-ouvrière : une tentative d'éliminer les travailleurs du secteur privé du front de la bataille de classe, afin de concentrer tous les coups, en premier lieu, contre les travailleurs du secteur public. De Gaulle entend signifier que l'ordre doit régner parmi les « serviteurs de l'état ».

La tactique adoptée vise d'abord à discréditer les organisations syndicales, en rejetant sans ambages toutes les tentatives de conciliation ou de compromis des appareils.

La grève des mineurs une fois décidée, De Gaulle réquisitionne, le vendredi 1^{er} mars, les ouvriers travaillant dans les cokeries (services de sécurité). Les organisations syndicales reculent, déclarent qu'elles n'avaient pas l'intention d'abandonner le travail dans les cokeries. De Gaulle autorise la grève, d'ailleurs, pour les vendredi et samedi. Lundi 4 mars, réquisition. Nulle autre riposte n'est possible, que celles-ci :

1^o Il faudrait organiser, contre la provocation gouvernementale, le front de défense du droit de grève et des libertés ouvrières, en réalisant le front unique des organisations ouvrières.

2^o Lundi, toutes les centrales, au lieu d'appeler les travailleurs de France à manifester leur « solidarité » sous des formes aussi vagues que diverses, ont le devoir de lancer un mot d'ordre clair : grève générale dans tout le pays, toutes corporations réunies.

Les mineurs isolés sont à découvert.

La classe ouvrière française, mobilisée dans sa totalité, peut encore contraindre De Gaulle à reculer. Les dirigeants ouvriers capituleront-ils dans cette bataille décisive ?

Du 28 février au 6 mars

Jeudi 28 février.

Le gouvernement prend ses dispositions. Les mesures économiques décidées la veille par le conseil des ministres exigent que le calme et l'ordre règnent, que la classe ouvrière « sue » la plus-value dans des conditions qui permettent aux capitalistes de tenter de résister à la concurrence internationale, dans une conjoncture de stagnation économique (1).

« Le ministre de l'industrie Bokanowski avait convoqué hier les représentants des fédérations du sous-sol. Exacts au rendez-vous fixé à 19 h. 30, les dirigeants C.G.T., F.O. et C.F.T.C. sont ressortis de cette singulière entrevue quelques minutes plus tard... Insolence du ministre », écrit *L'Humanité*.

(1) Ce paragraphe, d'après les « Notes au jour le jour » parues dans « Informations Ouvrières » du 9 mars.

Il s'agit là d'une provocation délibérée contre les organisations syndicales, bien dans la manière de De Gaulle. En fait, depuis quelques semaines, ce sont tous les ministres intéressés qui manifestent la plus rare insolence dans leurs rapports avec les dirigeants ouvriers (employés, enseignants, etc.). Il est clair que De Gaulle, au conseil des ministres de la veille, a enjoint à son ministre d'utiliser la forme la plus provocatrice qui soit. Que vont décider les appareils ?

Le bureau de la C.G.T. communique :

« Alors que tous les moyens de négociation n'ont donné aucun résultat, les mineurs s'apprêtent à livrer une bataille importante pour faire aboutir leurs revendications. Ils doivent bénéficier du soutien actif de l'ensemble de la classe ouvrière. Le bureau de la C.G.T. appelle l'ensemble de ses organisations et les travailleurs de toutes industries à développer leur propre action revendicative et à défendre ensemble leurs droits et les libertés des travailleurs en lutte ».

Lutte revendicative, l'action nécessaire contre la réquisition ? C'est là un premier nœud coulant que la C.G.T. s'apprête à nouer autour de la grève des mineurs : la résistance à la réquisition est une action politique dirigée contre l'incarnation bonapartiste de l'état bourgeois : De Gaulle. Appeler les travailleurs des autres secteurs à « développer leur propre action revendicative », c'est, dans le cadre de la tactique stalinienne, sous prétexte que les divers secteurs ne seraient pas au même niveau de combativité, proposer les grèves tournantes, les grèves par vagues. Dans ces conditions, « défendre ensemble les droits et libertés des travailleurs », cela ne signifiera pas la grève générale. Or, la grève générale est la seule riposte valable à la réquisition, si les dirigeants entendent résister...

Vendredi 1^{er} mars.

« Peut-être n'y aura-t-il qu'un baroud d'honneur, les véritables batailles sociales étant, encore une fois, remises à plus tard », comme le dit ce journaliste bourgeois. Un affrontement entre la classe ouvrière, ses organisations, et l'état bonapartiste est inscrit à l'ordre du jour. Les conditions économiques (la concurrence internationale) exigent une surexploitation des ouvriers. De Gaulle a-t-il choisi la corporation minière pour engager le fer ?

« Grande journée de luttes revendicatives : mineurs, cheminots, éclairage, industries chimiques, métallurgie, textile, P. et T., assistance publique ». (L'Humanité du 1^{er} mars).

Alors pourquoi pas tous ensemble dans la grève générale, puisque « tous les salariés sont visés par la réquisition des mineurs » ? La C.G.T. propose une « manifestation nationale pour la défense du droit de grève ».

C'est là sa réponse, démobilisatrice, au sentiment des travailleurs qu'il faut résister tous ensemble. Preuve que les militants et cadres syndicaux moyens sont partisans de la grève générale, une résolution unanime du conseil d'administration du syndicat F.O. des employés de la sécurité sociale demande aux centrales d'envisager une riposte générale aux mesures de réquisition.

Samedi 2 mars.

Le dispositif se met en place. Dans *L'Humanité*, Frachon écrit :

« *Epreuve de force, titrent certains en gros caractères. A quoi rime cette littérature de western ou de roman feuilleton ?* »

Evidemment, si, au coup de force de De Gaulle, on ne répond que par un « baroud d'honneur », il n'y aura pas épreuve de force, mais capitulation. Et la bataille cessera, un des combattants (les bureaucratiques) fuyant le terrain de la lutte !

Mais Frachon poursuit :

« *La C.G.T., les organisations syndicales, les démocrates soutiennent les mineurs, et agiront avec vigueur pour témoigner ce soutien. Ce qui n'empêchera pas, au contraire, les fédérations et les syndicats de poursuivre leur action revindicative propre.* »

Ces lignes sont éloquentes. Elles dévoilent, à l'intention du gouvernement, la stratégie de la direction de la C.G.T. : « soutien des mineurs », dans le sens de ne pas aller à l'épreuve de force. Les travailleurs sont appelés à engager des actions dispersées : « poursuivre leur action revindicative propre ». Les pages de *L'Humanité* consacrées aux « luttes » confirment la tactique mise au point par le P.C.F. :

« *Les cheminots sont menacés dans leur droit de grève... Les fédérations de cheminots se réuniront le 4 mars.* »

Mais, le 4 mars, les mineurs de Lorraine seront déjà engagés dans la lutte contre les réquisitions !

« *Les fédérations des transports appellent les travailleurs des transports à manifester dans chaque entreprise et réseau leur réprobation, dans les formes qu'ils définiront eux-mêmes.* »

Cela veut dire en clair : pas question de grève générale. Et ce sont les travailleurs qui « définiront eux-mêmes » des formes d'action (grèves tournantes), que l'on rendra responsables de l'isolement des mineurs ! *L'Humanité* est réellement un journal bien fait. Les staliiniens savent d'ailleurs annoncer clairement leurs intentions :

« *Si l'on avait pu équilibrer, sur une même épaisseur, les pétitions déposées par les cheminots au ministère des transports, la pile aurait mesuré hier au soir près de deux mètres. Une épaisse couche tapissait toute la surface d'une table, deux grandes piles qui tiennent difficilement la verticale envalissent un bureau.* »

Que De Gaulle se le tienne pour dit. Deux mètres de pétitions contre la réquisition ! Quelle résolution dans l'action ! De Gaulle comprendra ce langage : les dirigeants du P.C.F. ne veulent se battre qu'à condition de ne pas risquer de remettre en cause l'ordre bourgeois. Le P.C.F. reste la bêquille gauche du pouvoir bonapartiste. Si l'état bourgeois ne pouvait aller jusqu'au bout de l'épreuve de force qu'il a engagée contre la classe ouvrière, cela créerait les conditions d'une crise sociale du pouvoir gauliste ; aussi le P.C.F. encadre-t-il le mouvement de telle façon qu'il ne permettra pas aux travailleurs de mettre en avant des solutions conformes à leurs intérêts de classe, donc dangereuses pour l'ordre bourgeois, aux problèmes posés. Voilà la politique bourgeoise de l'appareil.

Mais, si De Gaulle a fait une erreur, c'est-à-dire si l'état bourgeois, du fait de sa crise profonde, ne peut porter de coups décisifs contre la classe ouvrière et ses organisations ? Alors, nous aurons dépassé le fond du recul ouvrier. Sans que cela veuille dire que la situation serait spectaculairement modifiée (c'est peu probable), un processus de regroupement des forces de la classe ouvrière pourrait débuter. Il faut attendre pour se prononcer. Quoi qu'il en soit de l'avenir, à l'heure actuelle ne se manifeste aucune spontanéité ouvrière. Il est impossible de se lancer dans une tactique de débordement des appareils, et d'engager l'avant-garde à déclencher, par-dessus les organisations, des actions sur la ligne de la grève générale (comme en 53 et en 55). Il faut passer par le cadre des syndicats, proposer des résolutions pour la grève générale. Il n'y a, pour l'instant, pas d'autre possibilité.

Une information : A la S.K.F. (Ivry), une résolution est votée pour la grève générale.

Dimanche 3 mars.

On lit dans *Syndicalisme*, l'organe de la C.F.T.C. :

« Les représentants syndicaux savent que la grève est l'arme de la dernière heure, l'arme à laquelle le travailleur a recours lorsque toutes les possibilités de conciliation ont été épuisées. Et c'est bien le cas dans la situation actuelle. Trouver des formes d'action nouvelles dans un régime qui n'est plus celui d'hier, c'est sans doute, qu'on le veuille ou non, un des problèmes les plus graves qui sont posés au syndicalisme français. »

Le radicalisme verbal de la C.F.T.C. révèle, dans ces lignes, son contenu : « trouver des formes d'action nouvelles »... pour ne plus faire grève. A ce problème, la solution préconisée par la C.F.T.C., c'est l'intégration des syndicats à l'état bourgeois, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, le sénat corporatif.

Lundi 4 mars.

Plan du prochain numéro d'*Informations Ouvrières* : « Ils » ont laissé les mineurs isolés. Vont-ils les laisser écraser ? Jours de honte pour le mouvement ouvrier. Au défi lancé par De Gaulle, les appareils vont-ils

répondre par la capitulation en rase campagne ? Les appareils traditionnels (ne parlons pas de l'organisation bourgeoise dénommée C.F.T.C.) préfèrent maintenir « le lien traître qui les unit à la bourgeoisie », plutôt que combattre. Y avait-il possibilité de résister ? Oui. Toute la classe est prête à répondre à un ordre de grève générale lancé par la C.G.T., F.O. et la F.E.N. Les dirigeants appellent à un quart d'heure de grève !!! La grève générale pourrait être le début d'une remontée ouvrière, mais les appareils, effrayés des conséquences qu'une telle action pourrait avoir dans les conditions de crise générale de la domination de classe de la bourgeoisie, refusent le véritable combat. La réalité du rapport des forces, c'est la classe ouvrière pieds et poings liés par les appareils, et qui ne peut encore surmonter le barrage que dressent devant elle les directions traditionnelles. Aucune manifestation de spontanéité. Il faut construire une nouvelle direction, éduquer des cadres, démasquer le mécanisme de la trahison.

Le Figaro propose une « autorité d'arbitrage ». Mgr. Huyghe, évêque de Cambrai, déclare :

« Apportons au syndicalisme un respect et un appui suffisants pour qu'il puisse avoir dans la nation la place qui doit être la sienne. »

L'appui qu'apporte la hiérarchie ecclésiastique aux mineurs... museler le mouvement syndical en l'intégrant dans la « nation ». Toute la représentation politique de la bourgeoisie, il est vrai, y compris l'U.N.R., tous les journalistes bourgeois sont inquiets : ils ne se font pas d'illusions sur la « stabilité » de l'ordre bourgeois ; mais cela renforce De Gaulle, qui incarne la seule solution actuellement susceptible de préserver la domination de la classe possédante.

Mardi 5 mars.

Libération, organe de la gauche bien pensante, plaisante : « *Le gouvernement rit jaune* ! La presse et la radio adoptent un ton lénifiant de mauvais augure. Le gouvernement peut-il reculer ? Il ne faut pas oublier l'aspect délibérément provocateur de sa politique qui a contraint les syndicats à la réplique : « *La rencontre a duré sept minutes. Nous avons été conduits vers le ministre entourés par des policiers en civil. Le ministre a lu une déclaration et dit qu'il s'en allait, en nous demandant de nous occuper des questions de détail avec ses services* », raconte le représentant de la C.F.T.C. Autrement dit, « *c'est à prendre ou à laisser* ». Les douces paroles de Grandval sur la nécessité du dialogue font partie de la provocation, car il ne faut pas oublier que les subordonnés de Grandval adoptent la même attitude provocatrice que Bokanowski. De Gaulle a donc délibérément recherché une situation dans laquelle les appareils doivent, ou capituler, ou combattre par la grève générale. C'est là son procédé habituel. Toute la question réside en ceci : la crise de l'état bourgeois exigera-t-elle que le régime s'appuie sur le mouvement ouvrier (comme

durant la guerre d'Algérie) ? Dans ce cas, on ne comprendrait pas pourquoi De Gaulle a organisé son référendum anti-ouvrier. Il peut toutefois s'être trompé dans son appréciation du rapport des forces. Le conflit des mineurs avec l'état marquerait alors le début d'une nouvelle période. Néanmoins, même si, grâce à la capitulation des appareils, De Gaulle parvient à faire rentrer les mineurs, il restera l'unanimité de la grève, la totale solidarité ouvrière, qui démontrent que, en dépit des coups déjà reçus, en dépit des coups qu'il pourra encore recevoir, le prolétariat français demeure capable de se mobiliser sur son plan de classe. Face aux sceptiques et aux apôtres néo-gaullistes du « *capitalisme moderne* », c'est là un gage pour l'avenir.

Encore une fois, la presse du soir et la radio, vides, lénifiantes, contrastent avec l'importance des problèmes en cause. Il y a des directives pour endormir la vigilance des ouvriers et des mineurs. *Le Monde* ne perd pas le nord :

« Quant au droit de grève, sur lequel les salariés ont à juste titre été chatouilleux, il ne peut être qu'indivisible, tout au moins jusqu'à ce qu'on trouve le moyen de le réglementer dans le secteur public avec l'accord des deux parties. »

C'est là justement l'objectif visé par De Gaulle. Autrement dit : Soyez chatouilleux, mais acceptez le diktat de De Gaulle.

Mercredi 6 mars.

Ce matin, les menaces se précisent : « *De Gaulle veut sévir brutalement* », écrit *Combat*. Mais *L'Humanité*, optimiste, ne dit mot sur les mesures que prépare dans l'ombre le gouvernement. On y lit, dans un reportage de Pierre Durant :

« *Jean-Pierre et Michel, qui ont à eux deux 30 ans, sont revenus à la maison. Ils devaient faire aujourd'hui leur entrée à la mine. A la fois dégus et contents, ils m'ont dit : On a loupé notre première descente.* »

Dans une quinzaine d'année, Jean-Pierre et Michel cracheront leurs poumons. Cette littérature de bibliothèque rose vise à rassurer la bourgeoisie.

Une résolution d'une section du S.N.I.

Le Conseil Syndical de la section héraultaise du Syndicat National des Instituteurs, réuni le 7 mars 1963 :

- réaffirme son opposition irréductible à la réquisition, qui remet en cause le droit de grève des travailleurs ;
- se déclare entièrement solidaire des mineurs en grève ;
- appelle les enseignants à soutenir matériellement les mineurs ; à cet effet, il décide le principe d'une souscription parmi le personnel de l'Hérault.

Il considère que les syndicalistes conscients ne sauraient laisser les mineurs seuls dans une lutte qui intéresse l'ensemble des travailleurs ; c'est pourquoi il demande une réunion immédiate au Bureau National du S.N.I., afin que soit étudiée la situation créée par le refus des mineurs de répondre à l'ordre de réquisition.

Il proclame la nécessité d'une « grève générale » jusqu'à la levée de la réquisition. A cet effet, il demande que des contacts soient pris avec les autres organisations syndicales à tous les échelons.

Dans une usine métallurgique :

manœuvres contre les mineurs

« Hier mardi (5 mars), vers 10 heures, je demande au secrétaire de la section syndicale de mon atelier qu'il réunisse les syndiqués pour discuter de la situation (1) :

— *Ta demande doit être transmise au bureau.*

— *Transmets-la !*

Quatorze heures : toujours rien. Une délégation d'ouvriers cherche tout l'après-midi des représentants de la section. Enfin, vers 17 h. 30, ils mettent la main sur un responsable.

Les dirigeants de la section refusent une réunion des syndiqués, sous le prétexte que l'on manque de temps.

Parallèlement, je fais circuler une résolution pour demander aux responsables à tous les échelons de la C.G.T. de tout mettre en œuvre pour préparer la grève générale. Dans d'autres ateliers, des ouvriers réagissent de la même façon.

Mercredi matin (6 mars) : Le bruit court qu'une pétition va circuler. Résultat, nous obtenons aussitôt le principe d'une réunion à 13 h. 30, pour préparer la « *journée d'action de la métallurgie* » de jeudi. Mais, au lieu de convoquer une réunion des syndiqués par section, les dirigeants staliniens convoquent deux sections à chaque service, avec l'ordre du jour prévu, c'est-à-dire pour discuter des revendications dans l'usine et de l'action de jeudi.

La première réunion a lieu, et traîne en longueur. Les dirigeants attendent la reprise du travail pour étouffer toute discussion. Ma résolution est néanmoins déposée et lue. Bonne réaction des ouvriers, mais la résolution n'est pas mise aux voix. Le syndiqués retournent à l'atelier, mécontents.

Pour la deuxième réunion, commencée à 13 h. 45, alors que la reprise du travail est à 14 heures, même scénario. A 14 heures, je demande aux syndiqués de rester. Tout le monde reste, personne ne bouge. Je lis ma résolution, et explique pourquoi il faudrait que les directions des centrales appellent à la grève générale. Les ouvriers sont d'accord. L'appareil s'affole, s'embrouille, et, coup classique, commence à lancer les calomnies

(1) Ce paragraphe, d'après une lettre reçue le 13 mars.

habituelles, afin de bloquer toute discussion. Les gars ne marchent pas. Je réponds. La température commence à monter sérieusement ; des vérités sortent. Un vieil ouvrier :

— Rappelez-vous, la grève des mineurs de 1948 et les autres mouvements : on nous a empêchés de nous joindre tous ensemble aux mineurs ; on est trahi en haut, il faut qu'on en vire.

La réunion se poursuit jusqu'à 14 h. 30, ma résolution n'est cependant pas mise aux voix. Retour au travail ? Les discussions se poursuivent dans toute la boîte. Les syndiqués et des inorganisés viennent à ma machine, pour me dire qu'ils sont entièrement d'accord avec moi.

Un voyage

Bothereau ne juge pas nécessaire de réunir les instances confédérales. Tout va bien. Le bureau confédéral se tient en contact avec la fédération des mineurs F.O. D'ailleurs, le secrétaire général de F.O. a été appelé par les devoirs de sa charge à Bruxelles, pour une réunion qui a duré du 11 au 15 mars. Les mineurs sont en grève depuis une semaine.

Une délégation ouvrière parisienne dans l'Est

Une délégation de militants ouvriers parisiens s'est rendue, le vendredi 15 mars, dans l'Est, au puits Faulquemont et à Merlebach. Voici le compte rendu que nous a adressé l'un de ses membres :

Sous une pluie froide, à 6 heures le matin, nous arrivons au puits Faulquemont (Moselle). Les mineurs se rendent au puits. Nous apprendrons qu'ils sont venus nombreux, ce jour, pour toucher leur dernière quinzaine. Le comité central de grève, lui, demande aux mineurs de rester chez eux ! Accueil chaleureux. Un mineur demande :

« Ne pensez-vous pas que, mardi 4 mars, la grève générale aurait dû être déclenchée ? »

Aucun reproche dans la voix. Une simple question. Une discussion s'amorce. Le sentiment dominant est, aujourd'hui 15 mars, à peu près celui-ci :

« La grève générale serait une bonne chose, mais, après tout, si nos dirigeants n'estiment pas nécessaire de donner l'ordre de grève générale, c'est qu'il nous sera possible de gagner tout seuls, nous les mineurs. »

Ainsi s'exprime la main-mise absolue des organisations sur le mouvement. Nous en verrons d'autres témoignages par la suite. Nous interrogeons : « Comment la grève s'est-elle déclenchée ? ». Réponse :

« Le lundi 4 mars, l'ordre de réquisition ne touchait que les mineurs de Lorraine. C'était jour chômé dans les puits du Nord et du Pas-de-Calais. Le gouvernement avait cru bien calculer. Au référendum, De Gaulle n'avait-il pas remporté 92 % des suffrages ? Il se figurait que nous, nous allions rentrer tout gentils à la mine. Mais nous avons notre dignité de mineurs, notre dignité de travailleurs,

nous savions que, si nous obéissions aux ordres de réquisition, les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais auraient été dans l'obligation de rentrer. On a dit non !

Les ânes savants du néo-capitalisme continueront à expliquer que la vieille lutte des classes n'existe plus. La radio et la télévision n'ont-elles pas tué tout sentiment de classe ? Les mineurs de Lorraine, qui revendiquaient fièrement leur appartenance de classe, ont répondu aux intellectuels petits-bourgeois, devenus les adeptes d'un néo-gaullisme à peine camouflé. L'entrée des mineurs est contrôlée par les grévistes. A l'entrée des employés, située 500 mètres plus loin, les gendarmes assurent « l'ordre ». Les employés, qui ont suivi le mouvement dans les premiers jours, sont en train de flétrir. 20 % d'entre eux ont repris le travail. Les mineurs assistent à l'entrée des « jaunes » sous la protection des gendarmes. Une scène saisissante se déroule, qui exprime l'ampleur de la grève : deux femmes descendant d'une voiture ; happées par les grévistes, elles tentent de se justifier. Une voiture pilotée par un jaune « administratif » entre en trombe. Des cars se présentent, ils sont arrêtés. Des jaunes en descendant ; la mauvaise conscience et la honte se lisent sur leur visage, tandis qu'ils avancent sous les huées. Un jeune mineur apostrophe durement les jaunes, les gendarmes, dans le silence total. Une jeune employée arrive en courant à la porte, et aussitôt retourne sur ses pas. Elle ne veut pas être une « jaune ».

Nous revenons sur le carreau de la mine. Le comité de grève local, C.G.T., F.O. et C.F.T.C., n'a pas été élu. Il contrôle totalement la grève : les mineurs qui travaillent pour les services de sécurité ne sont pas « requis » par le gouvernement, mais désignés par le comité de grève. C'est ce dernier qui donne son accord à la direction pour autoriser les mineurs à descendre au fond. La cantine (dans les houillères, les cantines sont affermées à des entreprises privées) n'a été ouverte qu'après l'autorisation du comité de grève.

Nous comparons les salaires entre mineurs et métallos de la région parisienne. Un ouvrier électricien dont la catégorie s'apparente à celle du P.2 gagne 2,31 F de l'heure. Le P.2 de la région parisienne touche de 3,60 F à 4 F et plus. Il y a là un problème d'une extrême importance, dont l'existence suffit à condamner la néfaste tactique des accords d'entreprises. On connaît l'argument des bureaucrates : signons des accords d'entreprises là où on peut arracher quelque chose. Ensuite, on alignera les entreprises défavorisées. En réalité, c'est l'inverse qui se passe, et cela aboutit à démanteler le principe même de la convention collective nationale. Hier, dans une conjoncture de plein emploi, dans les secteurs où les possibilités de grèves généralisées ouvertes par les grèves de Nantes et Saint-Nazaire l'effrayaient, le patronat a été amené, en 1955, à « apaiser » la lutte des classes avec l'aide des organisations syndicales, en concédant quelques avantages à des usines dont on ne voulait pas qu'elles s'engagent dans l'action (accord Renault de 1955, en particulier).

Mais la conjoncture économique est actuellement différente. Dans une étude sur la situation et les perspectives de l'économie française, publiée par l'institut national de statistiques, au début de février 1963, on lit :

« Il semble prudent de s'attendre à ce qu'à la fin de 1963, quelque 100.000 demandes d'emploi nouvelles soient non satisfaites... Leur présence contribuera à atténuer, plus fortement qu'en 1962, la tension qui régnait depuis de longues années entre l'offre et la demande de travail. »

En clair, la bourgeoisie, reconstituant son « armée de réserve » de chômeurs, pourra faire pression sur les salaires, et luttera pour aligner les salaires vers le bas. La politique des accords d'entreprises, qui va dans le même sens que la politique patronale, ne peut être mise en échec que par la lutte générale des travailleurs imposant des conventions collectives nationales pour unifier les rémunérations des catégories à l'échelle de toutes les corporations. C'est dire que les objectifs de la lutte des mineurs s'inscrivent dans un cadre qui s'impose au prolétariat français, s'il veut défendre son droit à la vie contre la surexploitation patronale. Autrement dit, la résistance des mineurs à la réquisition appelle la grève générale. N'est-il pas clair que l'orientation des confédérations, dont la préoccupation principale est de ne pas se heurter au gouvernement gaulliste, est en contradiction complète avec les intérêts des travailleurs ?

Invités par le délégué général, nous partons pour Merlebach où siège le comité central de grève. Le contraste est frappant. Autour du comité de grève du puits Faulquemont, une vive animation régnait : des mineurs discutaient, des questions, des réponses fusaiient. A Merlebach, nous trouvons deux à trois dizaines de militants, les journalistes à une table ; le comité central de grève, composé de responsables, est réuni dans l'arrière-salle. Il est visible que l'*« échelon Merlebach »* n'est que le relais bureaucratique de Paris (bureaux fédéraux et confédéraux) en direction de la base. Sur le comité de grève local, quoiqu'il n'ait pas été élu, un contrôle partiel de la base s'exerce néanmoins, ne serait-ce que par la présence des mineurs. A Merlebach, aucun contrôle de la base n'existe plus. Deux délégués *« administratifs »* nous racontent :

« Le lundi 4 mars, jour du débrayage, nous sommes passés parmi le personnel employé pour lui dire : vous êtes lamentables (le terme est plus relevé), à chaque fois qu'il y a grève, vous faites les jaunes, et puis vous profitez des avantages que les mineurs ont arrachés. Tout le monde a débrayé. »

Les employés, dans les jours suivants, ont repris le travail et abandonné les mineurs. Eux étaient pourtant prêts à se battre. Mais il fallait leur ouvrir une perspective claire, une perspective de combat, qui les aurait rassurés sur l'attitude future du gouvernement et des houillères à leur égard. Car ils savent que, sous l'égide de la concentration, des mesures de licenciements sont en préparation. Seule, une action résolue, visant

à contraindre De Gaulle à capituler, aurait pu leur infuser la fermeté suffisante pour tenir. Les appareils ont tout fait, continuent à tout faire, pour ne pas engager la lutte contre le gouvernement.

Une autre information : dans les puits de Moselle, on compte 80 % d'inorganisés. La participation massive des inorganisés à la grève démontre que ceux-ci seraient prêts à s'organiser, pour autant que les organisations syndicales adoptent une attitude combative. Mais tous les efforts des centrales sont dirigés vers l'enlisement de la grève des mineurs. Si les appareils y réussissent, nul doute que les inorganisés ne prendront pas leur carte syndicale, tandis que des travailleurs organisés refuseront de payer leurs timbres.

**

Une certitude reste. Les mineurs ont démontré que le potentiel de combat de la classe ouvrière est suffisant pour vaincre De Gaulle et la bourgeoisie. Si les mineurs ne l'emportent pas, il faudra en rechercher l'unique raison dans la trahison des vieilles directions ; pas ailleurs.

Chez Renault, le 12 mars :

« A chacun ses propres revendications, à chacun ses propres formes de lutte »

Dans la deuxième semaine de grève des mineurs, un copain inorganisé rédige une pétition adressée aux syndicats, qui leur demande de donner l'ordre de grève générale, tant pour soutenir les mineurs que pour nos revendications (1). Nombreuses signatures. Aux réunions syndicales, il n'est question que de préciser nos revendications :

« Sur quel horaire voulez-vous les 45 heures, quel taux d'augmentation pensez-vous qu'il faut demander, etc., etc. »
J'interviens :

« Tout cela, c'est bien joli, mais on ferait mieux de discuter comment on va les obtenir, ces revendications. D'ailleurs, on ferait mieux de déclencher quelque chose de puissant (au point de vue lutte) pour aider les mineurs. »

Les délégués rougissent, essaient de se dégager, mais la majorité des syndiqués est de mon avis. Un délégué parle :

« Ce que les gars ne veulent pas comprendre, c'est que la grève de deux heures que nous avons envisagée n'a rien à voir avec les mineurs ; nos revendications ne sont pas les mêmes, chacun a ses propres revendications, chacun a ses propres formes de lutte. Tant que les gars n'auront pas de revendications précises, on ne pourra rien faire. »

Inutile de dire que je réponds. Mais le lendemain la grève de deux heures elle-même sera supprimée !

(1) Ce paragraphe, d'après une lettre que nous a adressée un ouvrier de la R.N.U.R.

Mercredi 13 mars : un tract du comité de liaison
des syndicalistes révolutionnaires

LA SEULE VOIE POUR AIDER LES MINEURS
G R E V E G E N E R A L E
DE TOUTE LA CLASSE OUVRIERE
TOUT DE SUITE ET TOUS ENSEMBLE

La grève des mineurs dure depuis 14 jours
Les mineurs se battent pour les libertés syndicales
Pour le droit de grève

NOUS NE DEVONS PAS LAISSER LES MINEURS
ISOLES UN JOUR DE PLUS

Les dirigeants de la C.G.T., de la C.G.T.-F.O. et de la F.E.N. doivent décréter immédiatement

L A G R E V E G E N E R A L E

La grève générale n'est pas l'aventure. C'est l'aide véritable à une lutte pour l'avenir de notre classe, pour l'avenir de tous les travailleurs.

TOUS LES TRAVAILLEURS SONT PRETS A REPONDRE

La responsabilité des dirigeants est lourde

Sauront-ils écouter la voix de la base ?

LES MINEURS DOIVENT GAGNER, LA CLASSE OUVRIERE
DOIT VAINCRE

Le Comité de liaison des syndicalistes révolutionnaires, groupant des militants de toutes tendances, C.G.T., C.G.T.-F.O. Enseignants autonomes.

A la veille de la troisième semaine de grève :

Que font les dirigeants syndicaux ?

Dès lors que De Gaulle signait l'ordre de réquisition des mineurs, aucun doute ne pouvait subsister : il voulait porter un coup décisif au mouvement ouvrier (1).

Les mineurs, en passant outre à la réquisition, ont mis en cause « l'autorité de l'état » ; ils devenaient, du même coup, l'avant-garde d'un combat qui concernait toute la classe ouvrière.

Cela, l'ensemble de la classe ouvrière l'a compris instantanément, comme l'attestent de nombreuses résolutions et pétitions, adressées tant aux fédérations (cheminots, enseignants, employés, R.A.T.P., etc.) que, directement, aux bureaux confédéraux, dès les premiers jours de la grève, et soigneusement tenues sous le sceau par la presse, de *L'Aurore* à *L'Humanité*.

Que réclament les travailleurs ? La conclusion d'une adresse envoyée par le personnel ouvrier du dépôt de Clichy (R.A.T.P.) le dit sans équivoque :

(1) Ce paragraphe, d'après « Informations Ouvrières » du 16 mars.

« La seule façon pour que la victoire des mineurs, et la nôtre, soient totales, c'est : tous ensemble dans la grève. C'est pourquoi les travailleurs du dépôt de Clichy, soussignés, s'adressent à vous, camarades des bureaux confédéraux (C.G.T., F.O., C.F.T.C.), ainsi qu'à vous, responsables de la F.E.N. Ils vous demandent de vous réunir tous ensemble, de vous entendre immédiatement, et de lancer dans un appel commun l'ordre de grève générale. »

Dans cette bataille, la grève des mineurs est le catalyseur. Toute la classe ouvrière a les yeux fixés sur elle. La moindre faiblesse pourrait être fatale. Ceux qui détiennent les clés du problème, ce sont les bureaux confédéraux. Les travailleurs le savent, c'est pourquoi ils s'adressent à eux ; le gouvernement le sait, toutes les couches de la bourgeoisie le savent, la presse le sait, les bureaux confédéraux le savent aussi. Toute la politique gouvernementale va donc consister à user la grève, à la « pourrir », pour obtenir, en souplesse, un fléchissement, la question de la réquisition étant mise en veilleuse. Tout le monde le sait. Relevons ce passage de l'article de René Andrieu (*L'Humanité* du 15 mars) :

« Le pouvoir, qui semble avoir été surpris par l'échec total de son décret de réquisition, biaise, et s'efforce de gagner du temps. Manifestement, il n'a pas perdu l'espoir de trouver une faille dans le bloc compact que les travailleurs lui opposent, et il cherche à lasser les mineurs engagés dans la troisième semaine de grève. »

Or, au cours de la dernière semaine, qu'ont fait les dirigeants des syndicats et des partis qui se réclament de la classe ouvrière ? Le samedi 9 mars, les présidents des groupes parlementaires de la S.F.I.O. et du P.C.F. réclament la convocation du parlement : ils en appellent au parlement gaulliste, l'ombre de De Gaulle, pour lutter contre De Gaulle ! Cependant, le dimanche 10 mars, on envoie les militants syndicaux quêter sur les marchés et... à la sortie des messes. En même temps, les dirigeants des mineurs F.O., appuyés par toute la presse bourgeoise, « suggèrent » la constitution d'un « comité des sages, constitué de personnalités indépendantes (!), en vue de sortir de l'impasse. »

A la S.N.C.F., le mardi 12, pour faire « pression » sur le gouvernement en vue de la commission paritaire du jeudi 14 mars, l'ensemble des organisations syndicales mettent au point une grève de deux heures, par roulement. Mais c'est le mercredi 13 qui donnera toute la mesure de la politique des dirigeants.

Place des Invalides, mercredi 13 :

L'intervention de l'avant-garde révolutionnaire

Les mineurs de fer organisent une marche sur Paris. Nous ne pouvons analyser ici dans quelles conditions cette marche a été décidée et préparée. Toujours est-il qu'elle offre une magnifique occasion d'organiser une puissante manifestation des travailleurs parisiens pour accueillir les mineurs.

Il suffit d'un appel commun adressé par les Unions Départementales aux ouvriers de la région parisienne, les invitant à être tous présents l'après-midi place des Invalides.

Il n'en sera rien. Les Unions Départementales se contentent d'un communiqué alibi, invitant des « délégations » à « se rendre aux Invalides accueillir les mineurs. » Dans les usines, aucun appel n'est lancé. Mais les mineurs ont l'intention de déjeuner sur l'esplanade. Cela pourrait inciter, dans de nombreuses usines, les ouvriers à débrayer pour prendre contact avec les 2.500 mineurs de fer. Alors, une action concourante de la police, avec ses bouchons routiers, et des municipalités ouvrières de la banlieue parisienne s'emploiera à retarder le plus possible le cortège. La municipalité stalinienne de Pantin, notamment, (celle d'Etienne Fajon) organise une « *grandiose réception* » avec vin d'honneur, apéritif et discours, qui durera près de trois heures. Si bien qu'au lieu d'être à 13 heures aux Invalides, les mineurs n'y parviendront qu'à 16 heures 30. Un mineur dira aux ouvriers de la R.A.T.P. qui les attendaient :

— Nous étions venus à Paris pour rencontrer les ouvriers parisiens, pas pour prendre l'apéro.

Car, pendant ce temps, le personnel ouvrier du dépôt de Clichy (R.A.T.P.) s'est réuni le matin du même jour, avant la prise du service. Après discussion et vote, il décide de débrayer l'après-midi pour aller accueillir les mineurs. Pour que nulle contestation ne soit possible, un vote à bulletin secret est organisé dans la matinée : il confirme le vote à main levée : les ouvriers se prononcent, à une majorité des trois quarts, pour débrayer et aller manifester.

A 14 heures, la grande majorité des ouvriers du dépôt arrive place des Invalides. Immédiatement, ils déplient leur banderole. On y lit : « GREVE GENERALE : C'EST L'AIDE AUX MINEURS ». Une nuée de photographes prend cliché sur cliché ; chaque quotidien de Paris en publiera un le lendemain en première page, sauf *L'Humanité* et *Libération*. A 15 heures, deux mineurs arrivent. Un nouveau groupe se forme qui porte en triomphe les mineurs. La banderole « GREVE GENERALE, C'EST L'AIDE AUX MINEURS » est de nouveau déployée. Les dirigeants syndicaux interviennent violemment. Ils veulent arracher aux ouvriers du dépôt de Clichy leur banderole, sous prétexte que « *les mineurs ne veulent pas de la grève générale* ». Les ouvriers du dépôt, auxquels se sont joints des étudiants et d'autres travailleurs, défendent leur banderole. Mais le gros des mineurs n'est pas encore là. Le groupe se disperse, et la banderole est repliée.

Ce n'est qu'à 16 h. 30 qu'arrivent sur l'esplanade des Invalides les cars qui amènent les mineurs. Immédiatement, les dix ou quinze mille personnes dispersées par petits groupes sur l'esplanade se rassemblent autour des cars, et un cortège se forme. La banderole surgit de nouveau.

Des mineurs, perchés sur leurs cars, applaudissent. Les photographes mitraillent. Un défilé autour de l'esplanade s'organise. Les mineurs se mêlent aux manifestants, quelques dizaines d'entre eux s'intègrent au groupe d'environ quatre à cinq cents personnes qui s'est constitué derrière la banderole scandant : « *A bas les réquisitions !* », « *Grève générale !* » et chantant « *L'Internationale* ». Des délégations massées sur les trottoirs applaudissent. A maintes reprises, des dirigeants syndicaux interviennent. Ils veulent faire disparaître la banderole. Ils n'y parviennent pas. Cela leur serait difficile, car des mineurs ont relayé les ouvriers de la R.A.T.P. pour la porter. Pendant trois quarts d'heure, elle dominera ainsi le cortège.

A la fin du défilé, les dirigeants syndicaux organisent une provocation. Ils ont regroupé une cinquantaine de bureaucrates, parmi lesquels quelques mineurs, et veulent engager une bagarre. Un ouvrier de la R.A.T.P. prend la parole, dénonce la provocation qui a pour but d'entrainer une bagarre, et de permettre à la police d'intervenir. Il conclut : « *Puisque le défilé est terminé, plions la banderole et dispersons-nous.* »

C'est ainsi que, grâce au personnel ouvrier du dépôt de Clichy, s'est exprimé le sentiment profond des travailleurs : l'aide aux mineurs, c'est la grève générale. L'intervention de ces travailleurs a, dans une large mesure, modifié le caractère de « kermesse » que les appareils ont voulu donner à la marche sur Paris des délégués des mineurs de fer de Lorraine.

Mesures gouvernementales

Ce même mercredi 13, le conseil des ministres constitue la fameuse commission qui doit examiner les salaires des entreprises nationalisées, la « *commission des sages* ». En même temps, des journaux comme *France-Soir* annoncent que des « *contacts secrets existent entre le gouvernement et les dirigeants syndicaux* ». Aucun doute n'est possible : il s'agit d'une manœuvre pour fourvoyer les travailleurs ; puisque des négociations ont lieu, à quoi bon la grève générale ?

Le jeudi 14, l'examen des problèmes des cheminots est renvoyé par la commission paritaire à la « *commission des sages* ». Les organisations syndicales des cheminots donnent dans la soirée un ordre de grève de 24 heures qui sera suivi à 100 %. Ce qui, soit dit en passant, réfute l'argument développé au même moment par les bureaucrates : « *La grève générale ne se fait pas en appuyant sur un bouton* ».

Mais l'essentiel est que les directions syndicales engagent ainsi les travailleurs dans des grèves tournantes, tandis qu'en ouvrant des discussions avec la « *commission des sages* », quoi qu'ils affirment par ailleurs, ils suggèrent qu'une « *solution* » va bientôt être trouvée. Ce faisant, ils démobilisent les mineurs, enlèvent son mordant à la grève ; elle n'est plus qu'une grève d'attente.

A la Régie Renault :

« Les conditions d'action ne sont pas créées au Département 74 »

Mardi soir 12 mars. Une réunion intersyndicale C.G.T.-C.F.T.C.-F.O. met au point un tract appelant à un débrayage d'une heure jeudi soir, avant l'heure de sortie habituelle, pour les revendications des métallos et pour le soutien des mineurs. La C.G.T. préconise une adaptation à chaque département du mot d'ordre de grève. Une circulaire commune est rédigée pour les syndiqués C.G.T., C.F.T.C. et F.O., demandant que tous les efforts soient faits pour que la grève réussisse, et que, au cas où il n'y aurait pas de débrayage, soient organisées des délégations et signées des pétitions.

Jeudi soir 14 mars, 17 h. 15. Des ouvriers du département 37, qui vient de débrayer à près de 100 %, traversent le département voisin, le 74, où les ouvriers continuent à travailler. La discussion s'engage :

— Pourquoi ne débrayez-vous pas ?

— On n'a pas l'ordre de débrayer.

— Vous êtes des dégonflés, ne racontez pas d'histoires.

— Tiens, lisez le tract qui nous a été distribué, et vous verrez si on vous raconte des histoires.

Voici un passage du tract C.G.T.-C.F.T.C. diffusé au département 74 :

« Dans le cadre de la journée d'action de la métallurgie, les conditions d'action pour un arrêt de travail d'une heure ne sont pas créées dans le département 74 ; nous vous appelons à poursuivre la campagne de signatures pour les revendications, et à participer en délégation, ce soir à 18 h. 15, à la remise des pétitions au bureau du département. »

Le département 74 comprend la chaîne de montage des voitures ; lorsque le travail s'y arrête, aucune voiture ne sort. Pas question ici de compenser en travaillant plus dans les jours qui suivent. Ne pas gêner l'effort de production reste visiblement l'impératif des syndicats !

Cette affaire a vivement ému les travailleurs des autres secteurs qui, nombreux, ont tenu à voir eux-mêmes le tract. Ils ne pouvaient pas croire que la C.G.T. et la C.F.T.C. aient pu engager le 74 à ne pas débrayer.

Reprise du travail dans les mines de fer

Lundi 18 mars. A l'appel de leurs fédérations, les mineurs de fer ont cessé la grève. C'est ainsi que se réalise en pratique la politique des confédérations : préserver le prétendu caractère revendicatif de la grève. Les mineurs de fer ont placé le problème politique au centre de leur action, en envoyant une délégation à Paris. Le mot d'ordre « *A Paris ! A Paris !* » monte dans tous les meetings. Il faut que les mineurs de fer retournent au travail, afin que s'estompe l'objectif véritable de la grève des mineurs : *Casser le gouvernement qui veut casser les syndicats.*

Dans la fonction publique

Hier soir, nous avions une réunion (1). Ambiance attentiste à bloc. D'abord, il nous fut expliqué que Pompidou était très mécontent contre les fonctionnaires qui revendentiquent. Il aurait déclaré : « Je casserai les salaires, cela sera facile et direct dans la Fonction Publique ; dans le secteur privé, nous utiliserons des moyens de pression sur le crédit », tout cela assorti de l'hymne sur la stabilité nécessaire.

Je pose la question :

— Qu'a fait la confédération pour coordonner et unifier un mouvement en liaison avec la grève des mineurs, car je sais qu'elle a reçu des motions et télégrammes demandant la grève générale ?

Réponse :

— Les mineurs ne désirent pas un soutien actif ; les E.D.F. veulent y aller pour eux, les cheminots et les P. et T. sont en désaccord, tous refusent de se voir rejoindre par les fonctionnaires.

Le résultat, c'est que tout le monde a décidé d'attendre : les mineurs restent isolés.

Les fonctionnaires F.O. ont donc attendu, jusqu'au jour où ils s'aperçurent que la « commission des sages » ne s'occupait pas d'eux. Alors des contacts furent pris avec la F.E.N., la C.G.T. et la C.F.T.C. La F.E.N. qui, les lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 mars, n'avait pas réagi aux invités de F.O., s'inquiéta également de ne pas voir ses revendications mises à l'ordre du jour des « sages ».

J'ai pris la parole pour déclarer :

— 1^e Le gouvernement nous a traités comme les mineurs, comme les cheminots, l'E.D.F. et la R.A.T.P. : il a refusé de lâcher quoi que ce soit pour 1963. Au conseil supérieur de la fonction publique, le 5 février, M. Joxe s'est adressé avec suffisance et mépris aux représentants des fonctionnaires : il a refusé de discuter des revendications des cadres C et D, les plus exploités et les plus nombreux, d'envisager de nouvelles discussions sur les révisions individuelles autres que celles concernant le cadre B ; il a affirmé péremptoirement, au nom du gouvernement, que tout ce que celui-ci concéderait l'avait été le 1^{er} janvier 1963 pour toute l'année 1963.

2^e La solidarité aux mineurs, c'est la grève générale, et non des collectes, d'ailleurs insuffisantes ; il faudrait 3 milliards d'anciens francs par quinzaine. Il nous faut entrer, pour la défense du droit de grève et pour nos revendications, dans la grève générale.

J'ai été applaudi, mais très peu suivi. On m'a répondu que, sentimentalement, on était d'accord avec moi, mais que les oppositions et les luttes internes rendaient aléatoire le succès de mes propositions ; plus tard, la situation pourrait peut-être se redresser, etc., etc.

(1) Ce paragraphe, d'après une lettre datée du 20 mars.

Par ailleurs, les fonctionnaires ayant décidé une manifestation le mercredi 20, c'est, je le dis tout net, sciemment que les directions des fédérations E.D.F. ont décidé une grève de 4 heures, de 14 à 18 heures, qui, en arrêtant le métro et les trains de banlieue, devait paralyser le rassemblement des fonctionnaires, fixé à 18 heures. Hier nous avons appris que des démarches avaient été effectuées par les fédérations de fonctionnaires F.O. et C.G.T. auprès des dirigeants des fédérations E.D.F. (F.O. et C.G.T.). Elles essuyèrent un refus très net de déplacer la date de la grève. Il leur fut même répondu : « *Les fonctionnaires viendront toujours ramasser le bout de sucre.* » Dans toutes les discussions, les directions des fédérations E.D.F. estiment devoir réclamer un salaire supérieur à celui des agents de l'état.

Jolies querelles, n'est-ce pas ?

« C'est peut-être vrai »

Jeudi 14 mars. Journée d'action de la métallurgie (1). Ici, un débrayage d'une heure, de trois à quatre, avec prise de parole. Le matin, à 8 h. 30, une délégation des mineurs de Blanzy-Monceau est à la porte. Le tract du comité de liaison des syndicalistes révolutionnaires, appelant les centrales à décréter la grève générale, est distribué à chacun des délégués mineurs. Lecture. Réflexion du maire P.C.F. de Blanzy :

— *Oui, dans le fond, c'est peut-être vrai. Mais, de toute façon, on y arrivera.*

Mercredi 20 mars. Le tract a fait le tour de l'atelier. Les ouvriers vont le montrer au délégué :

— *T'as vu, ça, c'est pas mal.*

Réponse du délégué :

— *C'est une provocation, il ne faut pas politiser la grève.*

Le bureau confédéral C.G.T. répond aux militants

Voici la copie de la lettre-type envoyée par le bureau confédéral C.G.T., en réponse aux militants et sections syndicales qui lui demandaient de donner l'ordre de grève générale :

« *Nous vous remercions du souci que vous manifestez d'apporter aux mineurs en lutte une aide efficace. Récemment, la commission administrative de la C.G.T., élargie aux fédérations nationales, a examiné le problème sous tous ses aspects. Que ressort-il donc des travaux de la C.A. ? Deux idées essentielles :*

1^o Que la lutte des mineurs pour leurs droits aux revendications et pour le droit de les défendre est, en fait, une lutte dont l'issue intéressera au plus haut point l'ensemble des travailleurs de notre pays ; qu'on ne doit pas permettre au gouvernement de battre les mineurs parce que ces

(1) Ce paragraphe, d'après une lettre reçue d'un métallo de la région parisienne.

derniers ont des difficultés d'ordre matériel. C'est pour ces raisons que la première décision de la C.A. fut d'appeler nos organisations et nos syndiqués à s'orienter vers la collecte d'une journée de salaire par travailleur dans les entreprises et établissements du pays. Y compris aujourd'hui (26 mars), après les propositions gouvernementales insuffisantes qui conduisent à la poursuite du mouvement, le problème se pose dans les mêmes termes. Il y a deux cent mille mineurs de charbon en France ; il faut aider chaque mineur et sa famille à vivre, c'est-à-dire à poursuivre la lutte.

2^e Le problème de l'action à développer dans les autres corporations ou entreprises a également été abordé avec sérieux. En quels termes se pose la question ? A qui les mineurs se heurtent-ils ? A l'état-patron certes, mais encore au C.N.P.F. qui, dans son ensemble, verrait très bien une défaite des mineurs lui permettant de résister efficacement aux revendications des travailleurs. Le front de l'ennemi est-il d'un seul bloc ? Apparemment oui, et en fait, non. Par exemple, les trois journées d'action dans l'industrie chimique ont permis d'enfoncer la résistance patronale sur le terrain des quatre semaines de congés, d'autant plus que cette décision est intervenue après que, dans un certain nombre d'entreprises des produits chimiques, les travailleurs aient arraché les quatre semaines. Cela est valable dans le textile, les métaux, où les quatre semaines ont été arrachées dans plusieurs entreprises.

D'autre part, la question posée concerne une autre question, qui est celle de l'examen de nos forces, du développement de l'unité dans les différentes industries ou corporations. Nos forces, le développement de l'unité d'action sont évidemment inégaux selon les corporations, industries ou établissements. Or, nous devons accorder le plus grand soin à ne rien faire qui puisse gêner l'évolution des choses. Pourquoi ? C'est le souci de l'efficacité des luttes qui doit nous guider dans cette voie. C'est pourquoi la C.A. a jugé utile de s'en remettre aux fédérations, unions départementales, syndicats et sections, pour qu'en connaissance de cause elles déterminent avec les travailleurs les bases revendicatives, les formes du développement de l'action, de telle sorte que chaque action engagée le soit avec le maximum d'efficacité et le maximum de chances de succès pour les travailleurs. Enfin, dans tous les cas, il appartiendra aux unions de juger de l'opportunité de déterminer dans quelles formes elles coordonneront l'action. Vous proposez la grève générale à l'appel des trois centrales nationales, c'est une idée aussi séduisante qu'utopique. Séduisante, car c'est, qu'on le veuille ou non, une solution de facilité qui n'engagerait pas les organisations, mais les seules confédérations. Utopique, car elle laisse croire que tous les problèmes du régime gaulliste peuvent être réglés par ce moyen. Ce qui laisse imaginer facilement sur quoi déboucherait une telle initiative. D'ailleurs nos organisations le comprennent fort bien, comme en ont témoigné les actions menées dans le textile, les produits

chimiques, chez les fonctionnaires, à l'E.D.F.-G.D.F., chez les cheminots, dans les métaux, etc... Jamais les actions n'ont eu un caractère aussi élevé que maintenant. Voilà, cher camarade, la réponse aux problèmes soulevés dans ta lettre, et en souhaitant qu'elle te donnera entière satisfaction. Reçois, cher camarade, l'assurance de nos salutations syndicalistes. »

Réception

« La délégation des mineurs que nous avons reçue ici est invitée à gueuletonner à l'usine avec les représentants syndicaux de l'entreprise. Le gueuleton a été payé par la direction. » (1)

Faux bruits

« Les dirigeants syndicaux multiplient les meetings et rassemblements pour lutter contre les faux bruits concernant une marche sur Paris, ou des barrages sur les routes. » (2)

Compréhension

Le directeur aux délégués : « Nous sommes obligés de fermer l'usine, car, que voulez-vous, l'E.D.F. a besoin de son petit mouvement. Je les comprends. Alors, vous récupérerez. » (3)

Aux chèques postaux de Paris

Le « non » des mineurs à l'ordre de réquisition a été accueilli par les postières et postiers de Paris-Chèques comme un acte important et positif (4). Nous avons, il faut le dire, été un peu surpris, car, lors d'une grève précédente aux Chèques, à la question de l'attitude à prendre en cas de réquisition, aucune réponse nette ne fut donnée par les organisations syndicales. Nombreux étaient, chez nous, ceux qui estimaient que les syndicats de mineurs reculeraient devant la réquisition. Voici comment « la grève des mineurs » s'est déroulée aux chèques postaux :

Dès le début de la grève des mineurs, les collectes ont reçu un bon accueil, encore qu'il faille noter la modicité des sommes versées par tête. Ces collectes se renouvelant, au bureau et au dehors, des critiques ont été formulées sur leur organisation désordonnée. Le samedi 16 mars, une quête avait lieu à la porte des chèques, avec mineurs en tenue de travail et jeunes filles tendant un drapeau tricolore pour recueillir les fonds. A la réflexion d'un postier : « Vous n'avez même pas de drapeau rouge ? », ne répond qu'un silence gêné.

(1) Extraits d'une lettre d'un correspondant ouvrier.

(2) R.T.F., 20 mars au matin.

(3) A l'entreprise Condé-Dalbeuf (métallurgie parisienne).

(4) Ce paragraphe et le suivant, d'après des lettres reçues de divers correspondants travaillant aux P. et T.

Enfin, la dernière semaine, collecte sur la base d'une journée de salaire. Somme recueillie : un million d'anciens francs pour quelque 5.000 agents, soit 200 AF par personne.

Le 5 mars, la décision est prise d'appeler à un quart d'heure de grève de solidarité avec les mineurs ; étonnement devant le peu d'envergure de ce soutien, questions sur la possibilité de faire plus. Réponse des responsables :

— Ce n'est qu'un début, il faut faire prendre conscience aux travailleurs.

Le quart d'heure est suivi à 50 % environ, et non à 100 % comme l'affirme un tract du P.C.F. Dans une salle, quatre filles sortent, dans une autre, 6 sur 30 ou 40 présentes. Certaines des filles qui n'ont pas débrayé déclaraient :

— Un quart d'heure, ça ne sert à rien.

Rassemblement dans le hall d'entrée sous l'œil du chef de centre, qui a interdit la prise de parole à l'intérieur ; celle-ci a donc lieu dehors. Devant la porte, dehors (on est discipliné ou on ne l'est pas), un dirigeant lit une motion de protestation contre la réquisition, motion qui « sera envoyée... à l'Elysée » ; ce qui fera un grand effet sur de Gaulle !!!

Une grève de vingt-quatre heures en trois jours

Les P. et T. ont eu l'honneur et l'avantage de servir de test à une forme d'« action » originale : un mouvement sur trois jours, les 21, 22 et 23 mars, catégories par catégories. Réactions de la base :

— Ce ne sont même pas les fédérations qui annoncent ce mouvement.

— Si c'est pour aider les mineurs, ces mouvements viennent bien tard.

— Mais pourquoi donc nous oblige-t-on à étaler cette grève sur trois jours ?

Réponse des dirigeants :

« Il n'est pas possible, actuellement, de lancer un mouvement d'ensemble dans notre corporation ; dans d'autres secteurs plus combatifs, on peut y aller, mais pas chez les postiers. Chez les postiers, il faut compter avec F.O. qui a de l'influence ; à Paris-Chèques, par exemple, la conscience de classe n'existe pas. »

Mais là où les stalinien se surpassèrent, c'est lorsque, le samedi 23, fut annoncé que tous les centres de chèques de province débrayeraient, mais pas le centre de Paris ! Personne ne comprit pourquoi :

— Alors, samedi, qu'est-ce qu'on fait ?

Un délégué :

— Rien, cela ne nous concerne pas.

— Ça, c'est trop fort !

Une femme :

— On ne fait pas grève samedi, mais la semaine prochaine ou l'autre, « ils » nous demanderont de débrayer. Et bien ! ils iront se faire voir.

Autre réflexion :

— Si c'est ce qu'« ils » appellent soutenir les mineurs, alors qu'est-ce que ce serait si on ne faisait rien ! Moi, je suis pour 24 heures de grève, tous ensemble, et même 48 heures.

Les délégués passent, repassent, expliquent :

— A Paris-Chèques, les revendications en cours : semaine de 35 heures, heures de nuit, exigent qu'on ne gâche pas l'action entreprise ; si nous appelions à faire grève le 23 mars, on risquerait de décourager le personnel ; de plus, la conscience de classe est déjà trop faible ici ; la solidarité financière, c'est déjà très bien. La semaine prochaine, la situation peut changer, alors, si F.O. est pour la grève, on pourra y aller.

Le communiqué de F.O. repoussait la grève catégorielle et ne prenait pas position sur la question d'un mouvement d'ensemble. Pourquoi la C.G.T. n'a-t-elle pas proposé à F.O. une action d'ensemble ?

Points de vue...

Delfosse, secrétaire de la fédération des mineurs C.G.T. :

— Nous maintiendrons la grève dans le calme, si les policiers ne viennent pas dans les corons.

Un mineur à la radio, le 24 mars :

— Nous tiendrons jusqu'au bout, si nous perdions cette grève, c'est tout le syndicalisme français qui serait vaincu.

La R.T.F., le 25 mars :

Les ordres syndicaux se multiplient : « Gardez le calme. »

Dans les rassemblements, les mineurs et leurs femmes crient : « A PARIS ! A PARIS ! »

Delfosse, à la R.T.F. :

— Ceux qui crient : « A PARIS ! » sont des imbéciles.

Chez les enseignants de Seine-et-Oise

Jeudi 7 mars. — A la réunion du conseil syndical de la section de Seine-et-Oise du S.N.I., section dirigée par les amis de Frachon (qui se disent « hors-tendance »), le secrétaire général de la section propose une motion saluant la grève des mineurs et appelant à la solidarité financière (1).

L'Ecole Emancipée soumet une résolution proposant une grève de 24 heures organisée par toutes les confédérations.

(1) Ce paragraphe, d'après divers correspondants.

Les majoritaires présentent une motion qui salue la grève des mineurs, mais ne contient pas les 24 heures de grève.

Forte pression des conseillers syndicaux — y compris les « hors-tendance » — pour les 24 heures de grève.

Le secrétaire s'y oppose :

— Une grève des enseignants ou de la fonction publique, ce serait l'aventure.

— C'est pourquoi nous demandons aux confédérations de lancer le mot d'ordre, l'Ecole Emancipée.

Le secrétaire rédige une motion de synthèse, où apparaissent les 24 heures. Après discussion, une commission où sont représentées les trois tendances est désignée pour aboutir à un texte unique. Devant la pression du conseil syndical, les « hors-tendance » ont dû accepter que cette commission se réunisse : c'est un gros progrès, car c'est reconnaître l'existence des tendances, en acceptant leur confrontation démocratique, au lieu de laisser le secrétaire rédiger seul les résolutions.

La commission revient : la résolution qu'elle a rédigée reprend la proposition des 24 heures de grève générale ; elle est adoptée à l'unanimité par le conseil syndical.

Jeudi 14 mars. — Au conseil syndical de la section de Seine-et-Oise de la F.E.N., le secrétaire de la section du S.N.I. ne défend pas la motion du conseil syndical du S.N.I.

Jeudi 28 mars — Nouveau conseil syndical de la F.E.N. Le secrétaire départemental s'oppose à la proposition de grève générale formulée par l'Ecole Emancipée :

— Il y a deux positions inconciliables ; les choses ne sont pas mûres pour affronter le régime ; et lorsque nous l'affronterons, il nous faudra l'alliance d'autres couches.

Sorel, dirigeant stalinien de la F.E.N., l'appuie :

— Nous irons à la grève générale insurrectionnelle, s'il le faut, comme en 1944, quand les choses seront mûres.

A propos de l'Ecole Emancipée, Sorel déclare :

— On ne discute pas avec eux.

Les conseillers syndicaux se taisent.

A la Régie Renault

Le mot d'ordre d'une heure de grève lancé par les U.D. de la Seine a déçu les travailleurs par son manque de virilité, mais les ouvriers y ont largement répondu, prouvant ainsi qu'ils étaient prêts à répondre à tout mot d'ordre d'action véritable lancé par les centrales (1).

La descente sur Paris des mineurs de fer de Lorraine a été un sujet important de discussion. Les ouvriers de mon secteur parlaient sérieuse-

(1) Ce paragraphe, d'après les lettres reçues d'ouvriers de la R.N.U.R.

ment de débrayer pour aller à la rencontre des mineurs aux Invalides. Mais ils attendaient un mot d'ordre des syndicats, qui n'est pas venu.

Vendredi 15 mars. — Un tract commun C.G.T.-C.F.T.C.-F.O. appelle à amplifier la solidarité financière pour les mineurs. Jusqu'au 27 mars 1963, il sera collecté à la Régie 7.300.000 anciens francs.

Le même jour est également diffusé le tract du comité de liaison des syndicalistes révolutionnaires, qui appelle les travailleurs à exiger de leurs centrales qu'elles donnent l'ordre de grève générale. Ce tract est bien accueilli, y compris par les syndiqués C.G.T. Les objections contre la grève générale tournent autour de ces arguments :

— *Nous, ici, on est prêts pour la grève générale, mais nous sommes toujours en avance sur les autres ; les O.S., est-ce qu'ils marcheront ? Il faut attendre que la situation mûrisse.*

— *Ça ne se déclenche pas en appuyant simplement sur un bouton, la grève générale.*

— *Et puis, il ne faut pas oublier que 80 % des Français ont voté pour Charlol.*

— *Va demander à un gars de la Régie de perdre seulement 20 % de sa prime de vacances.*

— *Et les chaînes d'O.S. dans l'île ? Tiens, tu as vu qu'au 74, au montage de la 4 L, ils n'ont même pas fait grève une heure le jeudi 14.*

(Nous avons cité plus haut le tract C.G.T.-C.F.T.C. qui appelait les travailleurs du 74 à ne pas débrayer !!!).

Les travailleurs, les syndiqués sont, au fond, pour la grève générale, mais ils sont désorientés par les arguments démoralisateurs des dirigeants syndicaux, et par les tracts qui ne lancent aucun mot d'ordre concret.

Le mercredi matin est diffusé l'appel des fédérations pour la journée d'action du 21. Il s'avère très vite que le syndicat C.G.T. Renault ne veut pas de cette grève. Aux forges, par exemple, il prétend que les gars ne veulent pas éteindre et rallumer leurs fours. Au département 14, atelier de production, il diffuse un tract reportant cette grève au samedi 23. Ces manœuvres visent à désorienter les travailleurs, ainsi qu'à faire retomber les responsabilités sur les ouvriers du 14, qui, comme au 74, « sont des dégonflés », en cachant soigneusement aux ouvriers de la régie que c'est la C.G.T. qui les a appelés à ne pas débrayer ! Mais cette tactique elle-même est jugée trop dangereuse par les dirigeants, qui ont vu les mineurs ne pas répondre à l'ordre de réquisition (y compris les Lorrains, qui avaient voté à 92 % pour de Gaulle !). Le jeudi 21, un tract commun C.G.T.-C.F.T.C.-F.O. annule la grève « pour sauvegarder l'unité du mouvement dans l'avenir ; toutes les conditions ne sont pas encore réunies, car il reste des revendications particulières à préciser davantage.. Nous vous demandons de verser le montant de ces deux heures aux collectes faites pour le soutien des mineurs dans leur lutte, qui est aussi la nôtre. »

Le 1^{er} avril, les fonds recueillis atteignent 12 millions d'anciens francs.

J'ai parlé plus haut du département 14, dans lequel un tract C.G.T.-C.F.T.C. appelait les ouvriers à reporter la grève au samedi 23. Cette grève a d'ailleurs été bien suivie. Les raisons en sont que ce secteur travaille en équipes 2 × 8, et, à la Régie Renault, l'équipe du samedi matin termine à 16 h. 30. C'est donc la dernière journée de la semaine qui est la plus longue et la plus terrible.

Dans de nombreux tracts et journaux, la C.G.T. et le P.C.F. ont monté en épingle la large participation à cette grève qui, selon les dirigeants, démontrait la valeur de la méthode des grèves tournantes pour des revendications particulières, au moment même où les mineurs entraient dans leur cinquième semaine de grève.

Le mardi suivant (26 mars), la direction convoque tous les délégués du département 14. Le représentant de la direction, entouré des cadres de ce département, commence la réunion en lisant distinctement deux articles des accords Renault 1963 :

« Les parties signataires s'engagent à ne recourir au lock-out ou à la grève qu'après épuisement de la conciliation. En cas de non-respect de l'article précédent, il y a lieu de considérer l'accord comme rompu. »

Puis il poursuit :

— Messieurs, c'est clair, vous connaissez comme moi le contenu de ces articles, et j'ai la preuve, par vos tracts, que vousappelez le département 14 à faire grève. Je vous demande si, comme représentants des syndicats, vous êtes toujours dans l'esprit des accords. Il faut savoir choisir : soit une politique contractuelle, soit une politique de rapports de forces... Je veux bien croire que vous ayez été un peu dépassés, mais les tracts sont bien signés par vos organisations. La question est simple : Respectez-vous votre signature des accords ?

Un délégué :

— Que reste-t-il de ces accords, maintenant que la quatrième semaine est conventionnelle et avec moins de conditions encore ?

Le représentant de la direction :

— Si vous êtes pour la rupture, il faut le dire clairement et tout de suite.

Un délégué :

— Bien sûr, nous respectons notre signature, mais c'est vous, régie Renault, qui ne respectez pas l'esprit des accords. Alors que l'article 30 stipule l'abaissement progressif des heures de travail, vous avez rendu obligatoire la journée du samedi 16.

Le représentant de la direction :

— Nous respectons les accords. Relisons ensemble l'article 30 qui dit : « la direction s'engage à réunir avant la fin des accords les parties signataires afin de discuter de l'abaissement progressif des heures de travail. » Nous ne sommes pas encore à la fin de l'accord, à ce que je sache : où avons-nous donc rompu les termes des accords ?

Un délégué :

— Venez dans le vestiaire expliquer aux ouvriers le contenu de ces accords, et vous verrez un peu la réaction des ouvriers.

Le représentant de la direction :

— Messieurs, vous êtes toujours les représentants du personnel, c'est donc à vous de faire ce travail. Mais il n'est pas exclu qu'un jour nous ayons à nous adresser directement aux ouvriers. Mais revenons à l'objet de notre réunion. Samedi prochain, il est question à nouveau de deux heures d'arrêt de travail pour l'autre équipe ?

Un délégué :

— Les ouvriers sont mécontents, voici pour preuve les pétitions signées.

La direction enregistre la pétition. Il n'y aura pas grève le samedi suivant !

Voilà la signification concrète des accords Renault, salués comme un pas en avant par toutes les centrales. Voilà la signification concrète de « l'aide efficace » apportée par les appareils aux mineurs en grève.

Premières leçons

Au moment où nous écrivons, les syndicats viennent de signer l'accord avec la direction des charbonnages de France. Au delà du plan revendicatif, il y a de sérieuses leçons politiques à tirer d'une grève qui a duré cinq semaines (1).

En effet, si l'on met en parallèle les sacrifices consentis par les mineurs et les résultats revendicatifs, on sera tenté d'estimer ces derniers extrêmement médiocres. Mais l'essentiel est ailleurs : il s'agit d'analyser le rapport des forces entre les classes de ce pays. En apparence, les problèmes semblent rester en l'état, mais bien des choses sont changées. Entre la situation qui existait avant le 1^{er} mars, et celle qui existe le 5 avril 1963, il y a ce fait formidable, dont les conséquences ne pourront se mesurer qu'à la longue : les mineurs ont contraint De Gaulle à rengainer l'arme anti-ouvrière de la réquisition.

Le choix de la corporation des mineurs faisait partie d'une stratégie d'ensemble. De Gaulle entendait affronter, dans un de ses secteurs les plus décisifs, la classe ouvrière, et l'obliger à plier le genou. L'arme de la réquisition est restée suspendue en l'air, face à la résistance « inattendue », d'abord

(1) Ce paragraphe, d'après « Informations Ouvrières » du 5 avril.

des mineurs de Lorraine, puis des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. Devant cette résistance, le « jeu » syndical s'est complètement effondré. La C.F.T.C. et F.O., qui appelaient à la grève illimitée, en comptant bien que la C.G.T., majoritaire dans les mines, ne les suivrait pas, se sont trouvés face à une grève générale authentique des mineurs. Quant à la C.G.T., qui entendait poursuivre dans les mines la néfaste tactique des grèves tournantes, elle dut prendre la tête de la grève illimitée des mineurs.

Ainsi, une première leçon se dégage : la classe ouvrière française, dans le secteur minier, qui a incarné toute la conscience de classe du prolétariat, a imposé la grève générale à ses organisations et contraint le « pouvoir » à reculer.

Etienne Fajon, dans un éditorial de *L'Humanité* (6 mars), déclarait en substance : cette grève des mineurs est le premier combat engagé par la classe ouvrière depuis 1958 contre De Gaulle. Aveu involontaire ou non, cette appréciation de Fajon est parfaitement correcte. Tous les « combats » menés pour la paix en Algérie étaient orientés vers la paix d'Evian, c'est-à-dire la paix du général. C'étaient des « actions » coordonnées avec la bourgeoisie. Seuls des mouvements imprévus, telle la grève des cheminots de Pâques 1962, déclenchée par les « roulants » d'Avignon, échappaient à ce type d'« action ». L'éditorial de Fajon prenait ainsi la signification d'un avertissement au gouvernement d'avoir à procéder avec prudence, devant un mouvement qui tirait sa force de l'ampleur même de l'exploitation que subit la corporation minière. En se dressant avec leurs revendications, les mineurs tendaient à affronter le régime capitaliste d'exploitation lui-même. De Gaulle l'a parfaitement compris : les C.R.S. ont disparu des corons.

Une deuxième leçon est dès lors à tirer : ce n'est évidemment pas par bonté d'âme que le pouvoir n'a pas utilisé l'arme de la répression. Il y a été, répétons-le, contraint par une classe ouvrière qui, en dépit de sa défaite de 1958, en dépit des échecs répétés et de la politique bourgeoise des directions traditionnelles, s'est levée avec un courage indomptable.

Mais il y a plus : la crise de la société française, qui s'est manifestée au sein même de l'appareil répressif de la bourgeoisie, avec le conflit entre l'O.A.S. et les « fidèles », a atteint dans sa substance même l'état bourgeois. En lançant ses C.R.S. contre les mineurs, en dépit de la « bonne volonté » des appareils pour qui la-révolution-socialiste-n'est-pas-possible, De Gaulle déclenchaît à peu près certainement la grève générale. Si De Gaulle a reculé, c'est qu'il n'avait pas la force d'affronter directement le prolétariat français. Il a préféré manœuvrer, épouser financièrement les mineurs, comptant bien reprendre l'offensive à une autre étape.

Car la troisième leçon qu'il faut dégager de la grève des mineurs est celle-ci : le combat que De Gaulle avait commencé le 1^{er} mars, en réquisitionnant les mineurs, n'est que différé. A une étape ou à une autre, dans des délais impossibles à préciser, la bourgeoisie et De Gaulle provoqueront de nouveau la classe ouvrière et ses organisations. Déjà des projets de réglementation du droit de grève sont dans l'air. Hier — avant la grève des mineurs — De Gaulle cherchait à les imposer directement aux organisations. Aujourd'hui, après la grève des mineurs, la bourgeoisie cherchera, dans une première étape, à les réaliser « en accord » avec les organisations. Les propositions du « comité des sages » sont claires à cet égard.

Oui, apparemment, les choses vont redevenir comme par le passé : la C.F.T.C., dans son congrès régional d'Alsace, tenu au moment où l'accord était signé avec les charbonnages, ne réclame-t-elle pas la création d'une « véritable chambre économique régionale, au sein de laquelle les travailleurs seraient associés » (*Le Monde* du 5 avril) ? Le « gauchisme » de la C.F.T.C. trouve ici sa mesure véritable. La bourgeoisie a compris qu'elle ne pouvait engager une bataille de front contre la classe ouvrière. La hiérarchie ecclésiastique, la C.F.T.C. et ses idéologues « progressistes » (P.S.U. et autres) vont à nouveau proposer des formes d'intégration des syndicats à l'état.

Mais, dans ce domaine également, les choses sont modifiées : les mineurs, en opposant leur volonté aux organisations, ont démontré qu'une telle opération — l'intégration des syndicats à l'état — ne pourra que très difficilement être réalisée à froid. Il faudra combattre.

Une quatrième leçon est ici à dégager : il est d'une importance extrême, pour les révolutionnaires, de lutter dans les organisations syndicales. La classe ouvrière française désirait s'engager dans la grève générale contre De Gaulle ; les mineurs voulaient « aller à Paris » ; seuls des benêts ou des traîtres prétendront le contraire. Mais la volonté de lutte des travailleurs, pour puissante qu'elle fût, a été canalisée par les organisations syndicales. Ces organisations syndicales, indispensables à la défense des intérêts de classe du prolétariat contre l'exploitation, auraient dû être le véhicule naturel de la généralisation de l'action. Mais, contrôlées par les appareils réformistes et staliniens, elles sont restées la « force d'ordre » incomparable dont la bourgeoisie continue à avoir le plus grand besoin.

Dans ce domaine aussi, les conditions de l'action des révolutionnaires sont modifiées. Défendre les syndicats contre les menaces d'intégration représente, certes, toujours une tâche majeure. Mais la lutte contre les appareils est aujourd'hui plus qu'hier un devoir primordial. L'affrontement entre le pouvoir bonapartiste et la classe ouvrière n'est que différé, disions-nous : cela implique la nécessité impérieuse de préparer le combat.

Le prolétariat français, même si cela ne se traduit pas dès l'abord d'une façon spectaculaire, même si des coups lui sont portés par l'état bourgeois, cherchera à regrouper ses forces. Cela se manifestera de diverses façons, apparemment contradictoires : discussions, accrochages avec l'appareil à qui des comptes seront demandés, renforcement partiel des organisations traditionnelles, etc.

Dans une telle situation, en tenant un compte rigoureux des modifications de l'état d'esprit de larges couches de travailleurs, en militant dans les organisations syndicales, en multipliant les points d'appui dans la classe, les révolutionnaires devront élaborer une stratégie et des tactiques qui différeront en partie de celles qui étaient valables depuis 1958 jusqu'à ce jour ; en partie seulement, car les conditions de la lutte resteront difficiles, et ne se modifieront vraisemblablement qu'avec lenteur. Mais la mesure des extraordinaires ressources recélées par ce prolétariat français qui, trahi, épuisé, affaibli par la politique bourgeoise des appareils, s'est redressé de toute sa puissance, est donnée par la grève des mineurs.

La dernière leçon que nous voudrions tirer concerne le présent et l'avenir. En dépit de la certitude qui était la nôtre de voir la classe ouvrière reprendre la lutte, la combativité des mineurs, expression de la volonté de combat de la classe ouvrière française tout entière, nous a — il faut l'écrire — surpris.

Certes, il était correct et nécessaire d'évaluer le rapport des forces, tel qu'il s'était cristallisé en 1958, comme ouvrant une période de recul ouvrier. Les révolutionnaires ne sauraient se nourrir d'illusions... Il demeure nécessaire d'avancer avec prudence dans l'appréciation de la situation, car le fait de la grève des mineurs qui s'est imposé à tous, n'aura, il faut le répéter, toutes ses conséquences qu'à la longue.

**

Une grève de cinq semaines conduite avec acharnement traduit la réalité d'un potentiel de combat accumulé dans la dernière période : cinq semaines pour arracher une revendication aussi limitée que les 11 %, cela montre qu'il s'agissait d'autre chose que d'une grève dite « économique ».

La reprise du travail, dont la radio annonce les difficultés, démontre, à n'en pas douter, la véritable nature des questions posées. Ce n'est pas la différence, minime en elle-même, entre les revendications arrachées et les 11 % demandés qui est en cause. C'est quelque chose de plus profond. C'est toute la situation du prolétaire qui, brusquement, s'élève d'une passivité apparente au niveau d'une action dont les racines plongent dans le sentiment, ressenti par la masse, que la morne et médiocre existence de l'exploité est devenue intolérable.

Il n'est pas d'autre explication possible à la massive participation des femmes à l'action. La fermeté des femmes n'est nullement en rapport avec

les 11 % ; mieux que quiconque, elles savent ce qu'une telle augmentation peut représenter de tangible devant la hausse incessante du coût de la vie.

**

La « discipline » des mineurs envers leurs organisations, comme les conditions de la reprise du travail, traduisent, chacune à sa façon, la combativité des mineurs. Ils ont fait confiance à leurs « dirigeants », bien qu'ils n'aient pas compris pourquoi ceux-ci ne déclenchaient pas la grève générale. Ils « engueulent » maintenant ces mêmes dirigeants, pour avoir signé un accord qui, il faut le dire, sur le plan strictement revendicatif, pourrait sembler être ce « compromis honorable » dont parle Delfosse.

C'est que la question est ailleurs. Demain, on retournera à la mine ; demain, avec la silicose, on crachera ses poumons, les fins de quinzaine seront toujours difficiles, la radio et la télévision distilleront toujours leurs abrutissants programmes. Demain sera-t-il comme hier ? Nous n'avons pas combattu pour cela. Nos femmes et nos enfants n'ont pas eu faim, durant ces cinq semaines, pour ces résultats. Voilà ce que pensent les mineurs, en colère contre leurs directions. Ce ne sont pas eux, ce ne sont pas les grévistes qui ont signé l'accord. Instinctivement, les mineurs, au nom de leur classe, saisissent que le compromis réalisé est un compromis entre De Gaulle et les appareils. Tout d'un coup, le sentiment d'avoir été, du début à la fin, bernés, se fait jour. Pourquoi l'E.D.F. a-t-elle débrayé de 9 à 12 heures le mardi, puis le mercredi de 14 à 18 heures ? Pourquoi les fédérations de la métallurgie ont-elles organisé le jeudi une journée d'action avec une heure de grève ? Pourquoi, le jeudi également, l'E.D.F. a-t-elle débrayé de 9 h. 30 à 12 heures, le métro de 13 h. 30 à 17 heures, les employés de la Sécurité Sociale de 14 heures à 18 heures ? Pourquoi les diverses catégories de postiers ont-elles été amenées à débrayer sur trois jours ?

Pourquoi pas tous ensemble ?... le même jour ? Pourquoi ? Ces questions, et bien d'autres, sont posées au moment de la reprise. Les réponses seront trouvées dans l'action. Un jour ou l'autre, les appareils devront rendre des comptes quant à leur politique bourgeoise.

« Le Monde » informe...

Des ouvriers de la R.A.T.P. répondent

La presse du capital ne s'y est pas trompée (1). Que les mineurs aient accueilli l'accord signé par les fédérations comme un coup de poignard dans le dos, cela ne l'aurait pas dérangée autre mesure. Mais par milliers ils ont manifesté leur mécontentement, constitué spontanément des piquets de grève, et imposé aux dirigeants le meeting central de Lens, où ils les ont contraints à venir s'expliquer. Le fait que les mineurs à Lens, dans le Pas-de-Calais, et à Merlebach, en Lorraine, aient hué le

(1) Ce paragraphe et le suivant, d'après « Informations Ouvrières » du 24 avril.

« compromis honorable », voilà qui représente un danger des plus graves pour le capitalisme et son état.

Dépassant les termes de l'accord, les mineurs entendaient poursuivre la lutte. En masse, ils se sont opposés aux appareils qui, sans les consulter, ont combiné la reprise du travail. Toute la signification politique de la grève des mineurs, que le gouvernement, les centrales, la presse ont à toute force voulu camoufler, s'est exprimé par là, avec les huées dont les mineurs ont couvert les discours des dirigeants. C'était l'aspiration contenue à la grève générale, c'était le désir d'aller « à Paris », c'était la volonté d'en finir avec le capitalisme et son état. Devant cette menace révolutionnaire latente, la bourgeoisie serre immédiatement les rangs ; son aile libérale devient même plus féroce que l'ensemble de la classe exploiteuse.

C'est le quotidien libéral du grand capital *Le Monde* (numéro des 7-8 avril 1963) qui donne le ton :

Les manifestations pour la poursuite de la grève émanent d'éléments étrangers à la mine. Dans une atmosphère très différente des réunions qui se déroulèrent au cours des dernières semaines en ce même lieu, quelque trois mille manifestants accueillirent par des insultes les prises de parole des délégués syndicaux habituellement populaires, MM. Menu de F.O., Blondeau de la C.G.T. et Sauty de la C.F.T.C., qui firent face avec beaucoup de courage au déchaînement des manifestants.. Des agitateurs furent d'ailleurs remarqués.. Une « délégation des employés de la R.A.T.P. », qui s'évanouit lorsqu'un militant invita ses membres à se faire connaître, circulait de groupe en groupe en clamant : « Tenez bon, les gars ! Ne capitulez pas ! On vous soutiendra. »

L'*« honnête »* rédacteur de l'*« honnête » Monde*, dont le directeur est l'*« honnête »* Beuve-Méry, *« conscience »* du journalisme, ment, ce qui est secondaire. Mais en mentant ainsi, il appelle ouvertement la répression policière. A Lens, le vendredi 5 avril, il n'y avait pas de « *délégation des employés de la R.A.T.P.* », mais deux ouvriers de la R.A.T.P. et un ouvrier charpentier en fer. Ils n'ont pas tenu les propos signalés par *Le Monde*. Ils ne pouvaient les tenir. Jamais il ne viendrait à l'esprit d'ouvriers révolutionnaires, qui ont lutté pour la grève générale dans leur corporation, mais sans réussir à l'imposer aux confédérations, d'inviter les mineurs à poursuivre une action qui dure depuis cinq semaines, et qui, de ce fait, ne peut plus, le vendredi 5 avril, déboucher sur une perspective positive. Il faut véritablement être un *« nanti »*, qui n'a pas à se préoccuper des fins de quinzaine, pour ne pas comprendre les difficultés, les sacrifices, les misères qu'entraîne toute grève. Les ouvriers parisiens qui sont allés à Lens les connaissent par expérience. De plus, ces trois ouvriers ne se sont pas *« évanouis... lorsqu'un militant (les) invita à se faire connaître »*. Ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont dit, le voici.

Le meeting de Lens

Lens, vendredi 5 avril — 16 heures à 19 heures. — Environ 4.000 personnes assistent au meeting : des jeunes, des femmes, quelques travailleurs nord-africains et des ouvriers de tous âges. Aspect sérieux, tendu, des mineurs qui se rendent au meeting. Certains tiennent leur carte syndicale à la main, en huant les dirigeants ; beaucoup de ceux avec qui nous parlons sont syndiqués à la C.G.T. Un mineur, syndiqué à la C.G.T., nous dit :

— Je resterai à la C.G.T., mais je ne pourrai plus jamais avoir confiance dans les dirigeants qui ont signé une telle capitulation sans demander leur avis aux travailleurs.

Les propos sont semblables dans toutes les bouches :

— Tous ceux qui nous ont aidés, qui nous ont donné de l'argent, qu'est-ce qu'ils vont penser de nous ? On est des dégonflés de reprendre comme ça.

— Avec ce que donne l'accord, on pouvait reprendre il y a dix jours. Les dirigeants ont capitulé, ils nous ont trahis.

Aucune illusion sur la possibilité de poursuivre la grève :

— On ne peut pas faire autrement que de reprendre le travail, mais on se souviendra d'une telle trahison.

Les mineurs nous expliquent ce qui s'est passé la veille :

— Dans les réunions locales qui ont eu lieu le jeudi, réunions que nous avons imposées aux dirigeants qui n'en voulaient pas, personne pratiquement n'était pour la reprise ; c'est ainsi qu'à Lourches, sur 800 mineurs, 2 seulement ont levé la main pour voter la reprise du travail, 30 ont voté contre, les autres n'ont pas voté.

Un responsable C.G.T. d'un puits de Liévin nous déclare :

— Ici, à Lens et à Liévin, ils n'ont jamais su terminer la grève ; c'était pareil en 1947, en 1948. Alors ce n'est pas grave, ce sont toujours les mêmes abrutis qui ne comprennent rien ; ils ne savent même pas ce qu'il y a dans les accords ; hier, dans mon puits, 40 provocateurs ne voulaient rien savoir, j'ai dû leur expliquer pendant deux heures et demie ; après, tout le monde était prêt à reprendre.

Le meeting commence : une centaine de militants membres du P.C.F. gardent la tribune. Martel, proposé comme président, est sifflé. Lorsque les mineurs apprennent que Delfosse est malade « après les journées épuisantes qu'il a vécues durant les grèves », des cris fusent : « Il a la trouille ! », « Il n'est pas capable de s'expliquer ». La veille, Delfosse avait été hué par les mineurs dans son propre puits. Menu, de F.O., enrôlé, tente de prendre la parole. Nouvelles huées. Menu cherche à justifier les dirigeants des syndicats :

— Vous nous avez vendus, vous avez signé sans avoir demandé notre avis.

Menu :

— Je vous donne notre parole d'hommes qu'on attend votre accord pour signer.

Les mineurs brandissent le journal régional du P.C.F. sur lequel, en gros titre, on lit : « L'accord est signé ».

Menu :

— C'est une erreur d'une agence de presse qui a communiqué une information erronée.

— Vendus, pourris !

lancent les mineurs.

Le représentant de la C.F.T.C., Sauty, prend la parole :

— Laissez-moi vous expliquer les accords.

— On les connaît !

Il est vrai que, lorsque Sauty parle, les cris sont un peu moins forts, c'est-à-dire que les propos du président de la C.F.T.C. sont accueillis avec une large indifférence par les travailleurs. C'est là l'explication de ce « calme relatif » dont se félicite *Le Figaro* du 6 avril ; c'est aussi la mesure du poids réel — minime — de la C.F.T.C. dans la classe ouvrière.

Après le meeting, les orateurs disparaissent rapidement, mais les mineurs ne se dispersent pas. Ils restent sur place. Quelques-uns se rendent devant le siège de la C.G.T., en continuant à siffler. Des groupes se forment, et la discussion continue :

— Et toi, qu'est-ce que tu aurais fait à la place des délégués ? T'aurais pas été capable de discuter pendant deux jours.

— Avec une heure cela suffisait. Je leur aurait dit : il n'y a pas le compte, on continue la grève.

Une femme, amère :

— Il n'y avait pas à arrêter la grève ; jusqu'au bout il fallait y aller.

Un stalinien demande à un mineur :

— Pourquoi t'as pas pris la parole au lieu de râler comme ça ? La réponse est immédiate :

— Salaud, hier, toi et tes copains, vous ne nous avez pas laissé parler à la fosse, et je n'étais pas seul à vouloir parler !

Discussion entre une femme et un délégué qui justifie les accords :

— Avec ce qu'on a, on aurait dû reprendre il y a dix jours, pourquoi vous nous avez dit de continuer ?

— Mais on a arraché plus, tenez, lisez les accords.

— On les connaît les accords.

— Mais les quatre semaines ?

— On les avait avant ; il était inutile de perdre dix jours de salaires.

Devant plusieurs centaines de mineurs, un délégué C.G.T. explique :

— Que voulez-vous, il fallait bien finir ; nous étions seuls dans la grève, on ne pouvait pas continuer isolés.

Il est interrompu par un charpentier en fer parisien :

— Pourquoi ils étaient isolés, les mineurs, je vais vous le dire. Je suis charpentier en fer à la C.G.T., et nous sommes de ceux qui pensaient que l'aide aux mineurs, c'était la grève générale de tous les travailleurs. Avec mes camarades syndicalistes révolutionnaires, nous nous sommes adressés à notre confédération et aussi aux autres directions syndicales pour leur demander de s'entendre et de déclencher la grève générale ; on nous a répondu que les mineurs ne voulaient pas de la grève générale, parce que c'était leur grève, sur leurs problèmes, pour leurs propres revendications.

A mesure qu'il parle, les mineurs approuvent : « Il a raison ! » ; « Ils nous ont dit que les travailleurs des autres corporations n'étaient pas prêts à la grève générale » ; « C'est ce gars qui aurait dû monter à la tribune à la place des autres bavards ».

— Pour nous, reprend notre camarade, nous avons été voir les mineurs de Merlebach au début de la grève ; pourquoi avons-nous été en Lorraine et pas dans le Nord, c'est parce que nous voulions savoir comment et pourquoi ils avaient, le 4 mars, dit non à la réquisition. Pour nous, travailleurs de la région parisienne, c'était important, décisif. Le mouvement ouvrier qui n'arrêtait pas, depuis cinq ans, de recevoir des coups, se dressait contre le pouvoir gaulliste.

Furieux de voir les mineurs approuver, un stalinien interrompt :

— Je vous dis que ce monsieur est un gaulliste, c'est un U.N.R. venu de Paris pour semer la confusion parmi nous.

Notre camarade explique qui il est. Le stalinien cherche à se défilter. Les mineurs l'arrêtent : « Ecoute cet homme-là ! ». Le dialogue se poursuit ; le stalinien reprend :

— Oui, vous voulez qu'ils continuent maintenant la grève jusqu'au bout.

— Non, je ne demande pas cela aux mineurs ; je suis un ouvrier et je sais, ma femme et mes enfants savent, ce que ça coûte, une grève. J'explique mes positions et je regrette que les mineurs n'aient pu s'exprimer.

Devant un autre groupe de mineurs, un ouvrier électricien de la R.A.T.P. explique :

— La grève des mineurs concernait tous les travailleurs ; en refusant de répondre à l'ordre de réquisition, les mineurs défendaient le droit de grève pour toute la classe ouvrière. Nous avons réclamé aux directions syndicales le déclenchement de la grève

générale. Lorsque les mineurs de fer sont venus à Paris, les travailleurs de mon dépôt de la R.A.T.P. ont débrayé et ont été rejoindre les mineurs de fer aux Invalides, avec une banderole : « L'aide aux mineurs, c'est la grève générale ». Ce sont les responsables syndicaux qui nous ont obligés à plier la banderole en nous disant : « Ce sont les mineurs qui ne veulent pas la grève générale ».

L'approbation est unanime. Un militant stalinien interrompt :

— Qui es-tu ? Donne ton identité. Dis-nous qui te paye. Moi, je suis connu ici, j'ai été candidat du parti communiste.

Notre camarade écoute, puis, faisant face aux mineurs, répond :

— Je vais vous dire qui je suis : je suis ouvrier à la R.A.T.P., venu, en accord avec les ouvriers de mon dépôt, pour vous dire ce que les travailleurs de la R.A.T.P. pensent.

Le stalinien insiste :

— Prouve-le, dis-nous qui tu es.

— Il y a une manière bien simple de vérifier ce que je dis. Organisons une délégation de mineurs qui viendra à mon dépôt, comme ça les mineurs expliqueront ce qu'ils voulaient, et les travailleurs de la R.A.T.P. leur diront ce qu'ils pensaient et voulaient faire.

Les mineurs approuvent :

— Bravo, c'est ce qu'il faut faire.

Le stalinien :

— Les travailleurs de la R.A.T.P. ont fait leur devoir, ils n'ont pas besoin de leçons.

— Justement, j'estime que les travailleurs n'ont pu faire leur devoir, car ils ont été empêchés par les directions syndicales de faire la grève générale.

Le stalinien se contente alors de répéter à plusieurs reprises :

— Soyez vigilants, camarades, on ne sait jamais à qui on a affaire.

Et un mineur lui lance :

— C'est toujours comme ça quand on n'est pas d'accord, c'est tout ce que tu sais dire.

Nous faisons circuler le tract du comité de liaison des syndicalistes révolutionnaires pour la grève générale et quelques numéros d'*Informations Ouvrières*. Des mineurs nous invitent à trinquer avec eux.

*

Voilà le compte rendu de la prétendue « délégation des employés de la R.A.T.P. » qui a assisté au meeting de Lens.

Le discours de De Gaulle

Il suffirait de lire le discours de De Gaulle du 19 avril pour comprendre que la lutte des classes reste le moteur de l'histoire. Une lutte des classes qui se mène suivant les règles de la stratégie des intérêts en présence, d'où découlent des tactiques circonstanciées (1).

La tactique est évidemment subordonnée à la stratégie. De Gaulle confirme de la manière la plus brutale qui soit les objectifs de sa politique :

« *L'état a pour rôle et pour raison d'être de servir l'intérêt général... tout cela implique que l'état tienne les rênes... et qu'il soit la digue qui contient la marée.* »

L'« intérêt général », pour un homme d'état bourgeois, étant toujours l'intérêt de la classe qu'il représente, l'état a donc pour mission de « tenir les rênes », c'est-à-dire de gérer la société au profit de la classe dominante, donc de « contenir la marée » des revendications ouvrières, afin d'assurer le bon fonctionnement d'un système social basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Il se trouve que la conjoncture économique internationale est menaçante : une stagnation économique relative, causée par la restriction de la capacité d'absorption du marché international, se manifeste, la concurrence se fait plus âpre, plus vive, entre les grands pays industriels. Le marché commun a, dans une large mesure, épuisé ses possibilités ; si De Gaulle est hostile à l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'Europe des Six, c'est que les capitalistes français redoutent de voir se restreindre encore plus les débouchés que leur offre le marché européen, au sein duquel se livrent déjà des batailles acharnées. L'impérialisme américain, avec quelque cinq millions de chômeurs et un déficit important dans sa balance de paiements, entend faire retomber le poids de ses difficultés internes sur les épaules de ses « alliés » atlantiques. La « dernière chance » est de « tenir les prix », titre l'hebdomadaire du capital financier, *La Vie Française* (19 avril). « Tenir les prix », cela exige, c'est De Gaulle qui parle :

« ... faire en sorte que soient respectées les règles et les limites, faute de quoi tout est compromis. »

Les règles et les limites, cela veut dire la nécessité de maintenir les prix dans un cadre « compétitif ». Les prix dépendent de trois termes qui s'additionnent : le capital avancé, les salaires et la plus-value. Il ne saurait être question de toucher à la plus-value, bien au contraire, car, dans la plus-value, il y a la part exigée par l'accumulation du capital (les investissements) qui, pour que l'industrie française reste « compétitive », devrait être considérablement accrue ; pour réduire le capital avancé, il faut moderniser, donc encore investir ; il ne reste donc qu'à peser sur les salaires.

Le même numéro de *La Vie Française* publie la statistique du commerce extérieur pour le mois de mars, sous le titre : « Déficit extérieur

(1) Ce paragraphe, d'après « Informations Ouvrières » du 20 avril.

dû aux grèves de mars ». Il y a là un mensonge et une orientation. La balance du commerce extérieur connaît depuis plusieurs mois un déficit croissant. Les « grèves de mars » ne peuvent être la cause d'un phénomène antérieur. Voilà pour le mensonge. Quant à l'orientation, elle est claire : il s'agit de tenter de faire payer aux travailleurs les mesures par lesquelles le capital financier espère pouvoir résister à ses rivaux plus puissants, allemands, américains, anglais, etc., sur le terrain d'un marché qui se contracte.

Les objectifs réaffirmés dans le discours de De Gaulle du 19 avril 1963 sont ceux-là mêmes qui l'ont amené le 1^{er} mars à provoquer les mineurs. La stratégie est restée inchangée :

« Cela implique d'abord que le gouvernement lui-même soit organisé dans ses conseils techniques et dans son administration pour étudier, apprécier, décider... Cela implique aussi que les syndicats soient affranchis des sujétions et des griefs partisans, et pratiquent l'esprit de la coopération nationale, dans leurs rapports avec les hommes responsables de l'intérêt public. Cela implique encore que notre conseil économique et social, où collaborent les représentants des diverses activités du pays, voie son rôle assez étendu pour mieux éclairer par ses débats et par ses avis les décisions, décrets et lois qui incombent aux pouvoirs politique, exécutif et législatif. »

Il s'agit donc, en intégrant les syndicats à l'état, de les rendre inaptes à l'accomplissement de leur fonction traditionnelle : défendre les intérêts des travailleurs, en les soumettant à l'*« intérêt public »*, intérêt qu'incarnent les *« décisions, décrets et lois qui incombent aux pouvoirs politique, exécutif et législatif »* de la bourgeoisie. Autrement dit, il s'agit de transformer les syndicats en courroies de transmission des décisions de l'état bourgeois, au sein duquel le conseil économique et social jouerait le rôle de chambre des corporations, la section syndicale d'entreprise *« reconnue »* devenant la cellule de base, dans l'entreprise, du nouvel ordre corporatif.

Cependant, tout en réaffirmant ses objectifs et sa stratégie globale, De Gaulle admet ouvertement qu'il a commis une erreur de tactique dans la grève des mineurs :

« Il n'est pas surprenant, bien qu'il soit évidemment fâcheux, qu'il se produise chez nous, comme ailleurs, des tâtonnements et des erreurs. Cela vient d'être le cas avec la grève des charbonnages. »

En effet, en décidant, le 4 mars, de réquisitionner les mineurs, De Gaulle, prenant l'offensive, escomptait mettre rapidement au pas les organisations syndicales, et créer ainsi une situation de force où il les contraindrait à s'intégrer à l'état. Mais De Gaulle et la bourgeoisie se sont trouvés face à face avec cet événement aussi formidable qu'inattendu : la grève des mineurs. Il a fallu reculer. La grève des mineurs s'est apparemment terminée sur un coup nul. L'arme de la réquisition a été ranginée ; les

mineurs sont retournés à leur situation d'exploités, en ayant le sentiment de n'avoir pas atteint leur objectif. Le choc entre l'appareil d'état et la classe ouvrière a été différé. Mais ce choc, inscrit dans toute la dynamique de la situation, aura lieu. C'est pourquoi De Gaulle, dans son discours, réaffirme la nécessité d'en finir avec les organisations et les libertés ouvrières.

La grève des mineurs lui a enseigné qu'il fallait agir prudemment. D'un côté, il a surestimé les forces de la classe dominante et de son état, dans le même temps qu'il sous-estimait les capacités de résistance du prolétariat. De l'autre, il a pu constater que les appareils qui contrôlent les organisations ouvrières demeurent des garants inestimables de la stabilité de l'ordre bourgeois. Croire, cependant, que l'offensive pour l'intégration des syndicats va se ralentir serait une grave erreur. Mais elle va prendre, au moins dans une première étape, une autre forme ; De Gaulle va renforcer sa pression sur les appareils, et tenter d'en détacher une aile, pour désintégrer les organisations syndicales.

La modification importante qu'entraîne la grève des mineurs dans la tactique du « pouvoir » réside donc en ceci : avant le 1^{er} mars, De Gaulle cherchait à imposer par la force aux organisations ouvrières leur intégration à l'état ; il doit, à présent, s'efforcer d'atteindre le même objectif en « accord » avec les directions syndicales, ou une fraction de ces directions. Il suffit de mentionner les premières réactions, devant le discours de De Gaulle, des dirigeants confédéraux, pour se rendre compte que ce calcul est très réaliste. La C.G.T., au moment où nous écrivons, n'a pas encore réagi, mais l'éditorialiste de *L'Humanité*, qui, en paroles, condamne De Gaulle, ne dit mot sur l'ensemble des projets concernant l'intégration (rôle du conseil économique, etc.) contenus dans son discours.

M. Georges Levard, président de la C.F.T.C., n'y va pas par quatre chemins :

« En ce qui concerne l'extension des pouvoirs du conseil économique, c'est une question à apprécier. Mais j'observe que, depuis de nombreux mois et peut-être depuis un an, le gouvernement n'a posé aucune question à cette assemblée. Cela dit, cette dernière peut jouer un rôle important pour éclairer les problèmes et le pouvoir. »

Voilà qui a le mérite d'être franchement dit : l'intégration des syndicats à l'état est l'objectif commun qui unit De Gaulle et la centrale dite ouvrière contrôlée par la hiérarchie catholique.

Quant à la déclaration de Bothereau, elle marque un net recul sur ses positions antérieures :

« En ce qui concerne le conseil économique, aucun projet concret ne se dégage de l'allocution du président de la république. Si tel devait être le sens des appréciations portées par le général De Gaulle sur cette assemblée, nous aurions alors à en connaître, et à nous prononcer en temps voulu sur les modifications qui seraient proposées. »

Avant la grève des mineurs, Bothereau avait affirmé nettement son hostilité aux projets visant à transformer le conseil économique et social, en le dotant de pouvoirs élargis. L'imprécision de la déclaration du secrétaire général de la C.G.T.-F.O. signifie-t-elle qu'il s'apprête, tout en démissionnant du bureau confédéral, à laisser la voie libre à l'aile « intégrationiste » qui, aujourd'hui, redouble d'audace dans Force Ouvrière ? L'explication d'une telle attitude, on la trouvera sans peine dans la nature du réformisme, qui est en proie à des exigences contradictoires. Pour préserver leur contrôle sur les masses (à seule fin, évidemment, de canaliser les luttes ouvrières dans le cadre de l'ordre bourgeois), certains réformistes sont amenés à résister à la politique d'intégration. Mais la crise de l'état bourgeois oblige le capitalisme à accroître la pression qu'il exerce sur les appareils, pour en amener une aile à se livrer directement à la bourgeoisie. L'évolution de la situation tranchera ce dilemme. Bothereau ne pourra éviter le choix. Frachon et Lauré y seront également contraints.

Au congrès de la C.G.T. :

La lutte pour la démocratie ouvrière

Ce fut, parmi les 1.400 délégués participant au 34^e congrès de la C.G.T., un moment de stupeur lorsqu'ils entendirent la camarade Suzanne Bodin développer les positions du syndicalisme révolutionnaire à la tribune. Allaient-ils abandonner le rituel des applaudissements fracassants saluant toutes les interventions ? Ils gardèrent un silence total, que vinrent rompre quelques timides approbations (1).

La presse stalinienne n'a pas mentionné ce discours. Les révolutionnaires s'en soucieront peu. Ils savent que le droit à l'information libre et objective est un leurre en régime capitaliste. Ils comprennent que le combat pour ce droit, partie intégrante de la démocratie ouvrière, est à peu près identifiable à la lutte pour la révolution socialiste. Dans une société déchirée par les plus âpres antagonismes de classe, le mensonge est une nécessité. Seules, les classes exploitées ont besoin de la vérité pour réaliser leurs fins ; les appareils bureaucratiques, eux, qui ont partie liée avec la société bourgeoise, ne peuvent qu'emprunter à l'ennemi de classe ses procédés ; pour préserver le système de l'exploitation de l'homme par l'homme, il est indispensable de mentir.

**

Jeudi 15 mai. Le congrès en est à sa quatrième journée. Suzanne Bodin n'a pas encore pu prendre la parole ! Pourquoi ?

Au congrès de la F.E.N.-C.G.T., qui a commencé ses travaux le samedi 11 mai, pour les clore le dimanche à midi, elle est intervenu. Krasucki lui a répondu. Le samedi soir, les délégués de la tendance syndicaliste révolutionnaire, partisans de la réunification syndicale au sein d'une centrale unique et démocratique, se sont réunis. Ils ont discuté de la position que

(1) Ce paragraphe, d'après « Informations Ouvrières » du 18 mai.

la camarade Suzanne Bodin a l'intention de défendre à la tribune du congrès de la C.G.T. Le dimanche 12, dans l'après-midi, Frachon lit son rapport ; Suzanne Bodin dépose sa demande de prise de parole. Elle devra attendre jeudi pour monter à la tribune, les responsables exerçant les plus vives pressions pour l'en dissuader. Ainsi, le lundi, Ravaux, secrétaire général du S.N.E.T.P.-C.G.T., et l'un des porte-parole de la fraction stalinienne, multiplie démarches et discussions, allant même jusqu'à lui demander de n'intervenir qu'en commission... Le lundi soir, la camarade Suzanne Bodin va s'informer au secrétariat du congrès ; on lui répond que son tour viendra le mardi. Toute la journée du mardi passe ; vers 16 h. 30, elle retourne au secrétariat, où on lui déclare qu'elle est inscrite pour le jeudi.

Le mercredi 14 mai, la commission de programme et d'orientation se réunit sous la présidence de Krasucki. Frachon, Duhamel, Hénaff, Le Brun, etc., y participent. Après le rapport de Krasucki, la camarade Suzanne Bodin lit la déclaration suivante :

« *Camarades,*

« *Benoît Frachon, et bien d'autres, ont déclaré à la tribune du congrès que la C.G.T. était une organisation démocratique. C'est aussi ce que je pensais jusqu'alors.*

« *Or, j'ai à défendre en congrès une position comportant des points d'accord, mais aussi des points de désaccord avec l'orientation des rapports en discussion. J'ai déposé une demande d'intervention dès dimanche.*

« *D'une part, je connais des délégués qui, bien qu'ayant déposé leur demande d'intervention après moi, ont déjà parlé. D'autre part, à l'intérieur de la délégation de la fédération de l'éducation nationale, délégation dont je fais partie, plusieurs camarades, et en particulier Ravaux, secrétaire national du S.N.E.T.P., ont lourdement fait pression sur moi pour me dissuader de parler. Qu'est-ce que cela veut dire ? Veut-on m'empêcher de m'exprimer dans ce congrès ?*

« *Pour l'instant, je tire deux conclusions :*

« *1^e Si j'avais pu parler devant le congrès, j'aurais pu ici, dans cette commission, en partant de ma position déjà défendue, arguer et défendre cette position. Dans de telles conditions, je ne dirai rien. Je le répète : je ne m'exprimerai que devant le congrès en séance plénière.*

« *2^e Si effectivement je ne pouvais pas m'exprimer devant le congrès, je serais obligée de voir, de constater que la démocratie à l'intérieur de la C.G.T. n'existe que pour quelques-uns, c'est-à-dire qu'elle n'existe pas. Et, pour enlever toute équivoque à ce sujet, je le dirais et ferais savoir de façon à ce que la classe ouvrière de ce pays soit au courant.*

« *C'est tout. »*

Krasucki répond qu'il serait souhaitable que la camarade intervienne tout de même en commission. Elle refuse.

Jeudi matin, la camarade Suzanne Bodin prend la parole en séance plénière, à la tribune du congrès, dans les termes suivants :

« Le congrès de la C.G.T. se réunit à un moment important pour le mouvement ouvrier :

- après la grève des mineurs, qui a fait reculer De Gaulle dans sa tentative de briser les libertés syndicales et le droit de grève ;
- au moment où De Gaulle, qui a été contraint de reculer, cherche à détruire le mouvement syndical par ses projets d'intégration des syndicats à l'état.

Le congrès de notre C.G.T. se doit de formuler clairement ses propositions et définir ses positions.

Il y a d'abord le problème de l'unité. Il faut se féliciter des progrès de l'unité d'action. Il est néanmoins évident que ces progrès ne règlent pas les problèmes de la réunification organique. S'il y a eu scission, et si elle se perpétue, c'est qu'il y a des problèmes en suspens. Comment les régler ? J'estime que c'est par l'approfondissement de la démocratie syndicale. Celle-ci exige :

1^o, la reconnaissance et le respect des tendances, et leur droit absolu d'expression ;

2^o la représentation proportionnelle à tous les échelons de l'organisation unifiée ;

3^o la mise en place d'une tribune libre dans tous les journaux syndicaux, fédéraux et confédéral, où les syndiqués pourront librement confronter leurs positions.

Je propose que le congrès confédéral adopte ces principes, et qu'il les soumette à la C.G.T.-F.O. et à la F.E.N., en vue de proposer une discussion pour une centrale unique et démocratique.

Le second problème qui est posé est celui de la tactique de lutte contre les projets anti-ouvriers du gouvernement. Il est un fait : c'est la grève des mineurs qui a fait reculer De Gaulle dans sa tentative de briser le droit de grève. Mais, pour De Gaulle, ce n'est que partie remise. Alors se pose le problème de la grève générale. Je pense que c'est une question qui reste à discuter que de savoir si les centrales, et notre C.G.T., devaient ou non organiser la grève générale en appui à la grève des mineurs. Personnellement, je pense que oui. Mais les questions les plus importantes que je livre à la réflexion du congrès sont celles-ci :

• les mineurs, en disant non à la réquisition, ont défendu une liberté générale de la classe ouvrière ;

• les mineurs, en résistant, ont constraint De Gaulle à modifier sa tactique ; mais l'objectif de De Gaulle reste le même : détruire les syndicats.

C'est donc que le problème de fond posé par la grève des mineurs n'a pas été réglé. A ce sujet, notre confédération a estimé que la grève générale était une aventure. Qu'est-ce à dire ? Cela veut dire que la classe ouvrière n'est pas en état d'abattre De Gaulle. Admettons-le. Mais si la classe ouvrière n'est pas en état de renverser De Gaulle, De Gaulle, lui, s'apprête à briser, à casser les syndicats. C'est-à-dire qu'en relation même avec les objectifs du « pouvoir », il est nécessaire de préparer ce qu'on appelle « l'aventure », et que j'appelle un mouvement d'ensemble, en vue de briser les objectifs de De Gaulle, et de préserver les libertés ouvrières.

Il ne s'agit pas, pour notre confédération, de déclencher immédiatement la grève générale. Il s'agit d'ouvrir clairement cette perspective à la classe ouvrière, de s'y préparer, de préparer les travailleurs à la grève générale, qui est la seule riposte efficace pour mettre en échec les plans de De Gaulle.

En conséquence, je propose que le congrès de la C.G.T. lance un appel solennel à la fédération de l'éducation nationale et à la C.G.T.-Force Ouvrière, aux syndicats ouvriers et aux fédérations, aux travailleuses et aux travailleurs, pour les inviter à discuter démocratiquement des formes, des moyens visant à l'organisation de la grève générale dont l'objectif est : le renversement de De Gaulle qui veut briser le mouvement syndical et détruire les libertés ouvrières.

La troisième question que je voudrais aborder est celle de l'intégration des syndicats à l'état. L'intégration des syndicats à l'état n'est pas autre chose que la mise en place d'un nouvel ordre corporatiste. Notre C.G.T. a pris position contre l'intégration. Je m'en félicite. Il est néanmoins indispensable de signaler que toute la structure corporatiste que veut imposer le patronat et son état s'appuie sur le soi-disant plan. La C.G.T. a condamné justement le IV^e plan. Pourquoi donc continuons-nous à siéger au conseil supérieur du plan ? J'estime que, en fonction même des implications corporatistes contenues dans le IV^e plan, la C.G.T. doit se retirer de tous les organismes de ce plan, à tous les échelons.

J'indique que ce retrait n'implique nullement l'abandon des positions que la C.G.T. occupe dans les organismes où elle défend pied à pied les droits ouvriers arrachés par l'action syndicale. Présence dans les commissions paritaires, dans les conseils de prud'hommes, au conseil supérieur de la fonction publique, à la commission supérieure des conventions collectives, etc., pour défendre et élargir les droits et les libertés ouvrières, oui. Participation à des organismes de collaboration de classe, qui impliquent la gestion du système capitaliste, non. C'est pourquoi je propose le retrait immédiat des représentants de la C.G.T. du conseil supérieur du plan.

A ce sujet, j'ai lu l'article publié dans la tribune de discussion préparatoire au congrès par Pierre Le Brun. Si je comprends bien notre camarade, il pense qu'une planification dite démocratique en régime capitaliste serait conforme aux intérêts ouvriers. La C.F.T.C., elle aussi, propose, par la voix de Declercq, secrétaire de l'U.D.-C.F.T.C. de la Loire-Atlantique, une planification dite démocratique, structurée d'organismes corporatifs rassemblant chefs d'entreprises, état et syndicats ouvriers, soi-disant chargés, dans le cadre de la planification dite impérative, de déterminer le taux des rémunérations, les conditions de travail, les cadences de travail, etc. Il s'agit là de l'intégration des syndicats à l'entreprise, à la profession et à l'état, car la C.F.T.C. est la seule confédération qui s'est prononcée ouvertement pour le conseil économique et social doté de pouvoirs, c'est-à-dire pour un sénat corporatif.

La C.G.T. s'élève à juste titre contre les propositions de la C.F.T.C., qui visent à perpétuer le régime de la propriété privée, ainsi que l'a déclaré solennellement le pape Jean XXIII dans sa dernière encyclique. La planification, en régime capitaliste, c'est la mobilisation des ressources nationales en vue de protéger le système de la propriété privée. De Gaulle, garant du régime de la propriété privée, veut détruire les organisations syndicales libres et indépendantes de l'état. Il entend mettre en place un système corporatiste que nous condamnons. La C.G.T. qui, dans ses statuts, inscrit comme objectif l'abolition du salariat et du patronat, condamne la planification en régime capitaliste et le corporatisme.

En conclusion, je demande au congrès de se prononcer sur :

1^o le droit, pour les tendances, de s'organiser librement dans les syndicats ;

2^o la perspective de la préparation de la grève générale, seule capable de s'opposer à la politique gaulliste ;

3^o le retrait de la C.G.T. du conseil supérieur du plan, ceci étant lié à la condamnation d'une planification en régime capitaliste.

Ainsi, les révolutionnaires ont pu définir leurs positions à la tribune du 34^e congrès de la C.G.T. Inutile de souligner qu'aucune discussion ne s'est engagée sur des positions qui, la fin de la grève des mineurs l'atteste, traduisent le sentiment de milliers et de milliers de travailleurs. Cela est naturel. Car il serait peu réaliste d'estimer que le bureau confédéral, qui avait, n'en doutons point, la possibilité d'étoffer la voix des révolutionnaires, se soit subitement rallié au respect de la démocratie ouvrière. Frachon a pensé qu'il valait mieux subir cette intervention que d'aller à l'incident. L'appareil savait que les révolutionnaires ne

reculeraient pas ; la conspiration du silence et la calomnie dans la coulisse ont été jugées préférables. Ainsi Ravaux, avant même de l'avoir entendue, ira jusqu'à expliquer que les idées de Suzanne Bodin rejoignent les positions de P. Le Brun. Le propos est intéressant. Il mesure la réalité d'une politique qui place Le Brun au bureau confédéral, tout en comprenant parfaitement que l'orientation de ce dernier se situe entièrement sur le terrain de la préservation du pouvoir gaulliste. Néanmoins, sous un certain aspect, les révolutionnaires ont imposé à l'appareil, durant vingt minutes, le droit à la libre expression. Les travailleurs lèveront eux-mêmes l'hypothèque d'un appareil qui étouffe sous des discours triomphants et le tintamarre d'applaudissements sans fin la voix de la base.

En guise de conclusion

Durant les semaines qui ont précédé la grève, les appareils ont joué leur jeu habituel. F.O. et la C.F.T.C., qui représentent ensemble moins du quart du personnel, se prononçaient pour la grève générale. La C.G.T., qui contrôle l'immense majorité des mineurs, organisés et non organisés, s'opposait à ce mot d'ordre. Il serait puéril de croire que les dirigeants F.O. et C.F.T.C. entendaient exprimer les aspirations des travailleurs : il suffit de mentionner, d'une part, que l'ordre de réquisition de De Gaulle, le 28 février, les a littéralement affolés ; d'autre part, que l'article de Menu, dans l'hebdomadaire « Force Ouvrière », traite de provocateurs les mineurs de Lens qui avaient dénoncé ses compromissions ; cela donne la mesure des positions « révolutionnaires » de cet homme.

En fait, la manœuvre était la suivante : la C.G.T. était contre la grève générale, il n'y avait donc pas grand risque, pour F.O. et la C.F.T.C., à se prononcer pour. La C.G.T., elle, était pour une grève de 48 heures, les vendredi 1^{er} et samedi 2 mars, grève éventuellement renouvelable. La réquisition signée par De Gaulle enjoignait aux mineurs de reprendre leurs postes le 4 mars. De Gaulle entendait faire ainsi d'une pierre deux coups. D'une part, il entendait s'affirmer comme libéral, en acceptant une grève de deux jours, mais dans des conditions imposées par lui. D'autre part, il voulait, en contraignant les syndicats à reculer, porter un premier coup sévère aux libertés ouvrières. Le dimanche 3 mars vit les dirigeants syndicaux conciliabuler, discuter, peser et soupeser. Ils ne retirèrent pas le mot d'ordre de grève, mais se gardèrent de lancer le mot d'ordre de grève générale. Mais le lundi 4 mars les mineurs de l'Est refusaient la réquisition.

Des problèmes politiques importants se posaient dès lors. Il est de fait que personne n'avait prévu la résistance des mineurs ; cette résistance démontrait que la classe ouvrière, dans un secteur essentiel, avait reconstruit sa combativité. Les directions syndicales n'y étaient certainement

pour rien. Depuis 1958, elles avaient, en soutenant De Gaulle, particulièrement en ce qui concerne la solution de la guerre d'Algérie, tout fait pour empêcher le prolétariat de reconstituer son potentiel d'action. En n'ouvrant aux travailleurs qu'une perspective parlementaire : la « démocratie rénovée », le P.C.F., au nom de la « coexistence pacifique », qui implique la préservation du régime bourgeois, a apporté le plus réel appui à De Gaulle ; la S.F.I.O., sous d'autres formes, n'a pas fait autre chose. Car si, en 1958, la démocratie parlementaire a sauté, c'est bien parce que ce régime n'offrait plus, aux yeux de la bourgeoisie, de garanties suffisantes pour assurer la pérennité de sa domination de classe. Aujourd'hui encore, celle-ci a-t-elle une autre possibilité que de s'en remettre à De Gaulle ? Dans ces conditions, prétendre maintenir les luttes ouvrières dans une perspective parlementaire, c'est en fait, dans les conditions présentes, soutenir très concrètement De Gaulle.

Et pourtant, malgré l'orientation des appareils, les mineurs ont déclenché leur mouvement. Spontanément ? Si l'on qualifie à juste titre les grèves de « débordement » de 1947 (Renault), 1953, 1955 de mouvements spontanés, il est clair que le déclenchement de la grève des mineurs ne s'apparente pas à ce type d'action. C'est, en effet, en dépit des directions syndicales qui s'y opposaient que les travailleurs, et, avec eux, les révolutionnaires, se sont engagés dans les mouvements que nous venons de rappeler. La poursuite de la grève des mineurs, le 4 mars, s'est décidée, elle, dans le cadre des organisations, mais, en fait, indépendamment des directions. Pour comprendre l'événement, il faut d'abord préciser quelle place les syndicats occupent dans la lutte des classes ; ensuite, réexaminer dans quelles conditions la grève des mineurs a pris fin.

Au début du développement du capitalisme, les travailleurs, dépourvus d'organisation, n'étaient qu'une poussière d'individus, livrés sans défense à l'exploitation. Ils étaient donc réduits à un état de dépendance et de subordination envers « *le capital, force sociale concentrée*, tandis que le travailleur ne disposait que de sa force productrice individuelle » (1). C'est en s'organisant que les travailleurs commencent à constituer leur « *propre force sociale concentrée* » face au capital et à son état. Ainsi les salariés s'assurent-ils des garanties, certes limitées, mais consistantes et réelles, dans leur combat contre l'exploitation capitaliste. Le mouvement ouvrier en général, les syndicats en particulier, constituent donc, par essence, des centres de rassemblement de la classe ouvrière dans la défense de ses conditions d'existence contre le système d'exploitation du capital, et, par là même, dans la lutte pour l'abolition de ce système.

Du fait même que De Gaulle a dû accepter, pour imposer sa solution de la guerre d'Algérie, le soutien des directions syndicales, les syndicats ont

(1) Résolution sur les syndicats, rédigée par Marx, et adoptée par le premier congrès de l'Association Internationale des Travailleurs, en 1866.

été préservés, le cadre d'un rassemblement des travailleurs en tant que classe, sauvegardé. Certes, les appareils bureaucratiques qui contrôlent les syndicats enlisent les luttes ouvrières dans l'ornière de la collaboration des classes ; ils ne sauraient pourtant continuer à contrôler des syndicats ouvriers indépendants de l'état et du patronat, sans exprimer, fût-ce d'une façon déformée, certaines aspirations des travailleurs.

Intégrés à l'état, comme l'exige De Gaulle et le demandent la C.F.T.C., Martinet du P.S.U., Labit de F.O., et Le Brun de la C.G.T., les syndicats cesserait de mériter ce nom ; ils cesserait d'être des organisations de classe des travailleurs, pour devenir une institution bourgeoise, chargée, dans un régime corporatif, de partager, avec les patrons et l'état, la gestion de la prétendue « *planification démocratique* ». Planification démocratique qui, pour les mineurs par exemple, signifie la fermeture des puits ! Les syndicats, eux, en dépit de leur direction stalinienne ou réformiste, doivent mettre en avant certaines revendications conformes aux intérêts des ouvriers, c'est-à-dire, sous une certaine forme, lutter contre l'exploitation.

Que les appareils remplissent mal, trahissent même la mission des syndicats, cela ne fait aucun doute ; et cela aboutit à la désertion des syndicats par les travailleurs. Mais les bureaucrates ne sauraient rester à la tête des syndicats sans assurer au moins une défense élémentaire des producteurs de plus-value. Et les travailleurs, y compris les inorganisés, continuent, dans leur résistance quotidienne à l'exploitation dont ils font l'objet, à s'adresser aux syndicats. Ils s'y adressent pour protester contre la diminution des temps, dénoncer la conduite d'un contremaître ou d'un chef de service, demander que soit révisé leur coefficient, etc., etc. A travers les mille et une difficultés et « petits » conflits qui les opposent à l'exploitation capitaliste, les prolétaires se regroupent. Ils cessent d'être une addition d'individus ; ils deviennent une classe, s'organisent autour des syndicats, qu'ils soient ou non syndiqués.

Il est maintenant possible de comprendre par quelles voies la combativité des travailleurs s'est reconstituée dans la corporation minière. A travers la résistance quotidienne à l'exploitation, les mineurs ont accumulé, journée après journée, la hargne et la rage. Les syndicats ont, en partie, assumé leur rôle d'instrument de défense des travailleurs. Sans se syndiquer largement, les travailleurs ont continué à voter massivement pour l'organisation syndicale ; cela traduit, et la signification du syndicat aux yeux des travailleurs, et leurs réserves à l'égard du bilan des directions syndicales.

**

On comprend maintenant comment, faisant confiance à l'organisation syndicale, les mineurs ne l'ont pas débordée au début de la grève, mais n'en ont pas moins imposé cette grève, dont aucune direction syndicale ne voulait sous cette forme. C'est ce double aspect de la grève que mettront en pleine lumière les manifestations qui en marqueront la fin.

Les mineurs ont, de bout en bout, fait confiance. Les comités de grève de puits n'étaient pas élus ; les comités centraux de grève étaient composés de dirigeants qui s'étaient désignés eux-mêmes. Les mineurs auraient bien voulu « aller à Paris », les dirigeants ne le voulaient pas ; ils ont suivi leurs dirigeants. Les mineurs auraient bien voulu que les travailleurs des autres corporations viennent les aider par la grève générale ; les dirigeants pensaient autrement, et disaient que les conditions de lutte, dans les autres secteurs, n'étaient pas réunies ; toutes ces explications ont été acceptées, jusqu'au moment où, d'un seul coup, par milliers et dizaines de milliers, les mineurs ont compris qu'on avait, contre leur volonté, enlisé leur mouvement. Leurs réactions ont été à la mesure de leur confiance de la veille : ils ont imposé eux-mêmes, seuls, sans organisation, le meeting de Lens, et ont exigé des comptes de leurs dirigeants, qui avaient signé, après leur avoir raconté que « jamais on n'acceptera les propositions du Comité des Sages », que d'ailleurs « ce sont les mineurs eux-mêmes qui décideront ». Les dirigeants ont fait exactement le contraire de ce qu'ils avaient promis. Mais, dans un mouvement d'une telle ampleur, il y a des milliers d'yeux et d'oreilles qui voient et qui entendent. Et des milliers de mineurs ont fait savoir à leur façon qu'ils avaient vu et entendu : ils ont organisé des piquets de grève, c'est-à-dire qu'ils se sont organisés spontanément, à partir de la base. Ils se sont rendus au siège du syndicat pour exiger un meeting central. Et les bonzes, qui voulaient fractionner le mécontentement pour mieux le briser, ont dû plier devant leur volonté.

Les mineurs ont ainsi imposé l'exercice réel de la démocratie ouvrière, que les appareils craignent comme la peste, parce qu'elle les contraindrait à rendre des comptes ; cette démocratie ouvrière, qui implique que, dans la grève, les dirigeants doivent être élus par la base, et non pas imposés d'en haut. Dans la grève des mineurs, cela voulait dire : comité de grève formé de délégués élus et révocables à tout moment, au niveau du puits ; comité central de grève de bassin, élu par les comités de grève locaux, et comité central de grève élu par les comités de grève de bassins, sur le même modèle. Or, nous l'avons dit, les choses s'étaient passées exactement à l'inverse. Les responsables des fédérations C.G.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. de mineurs s'étaient arrogés, pour la conduite de la grève, tous les pouvoirs de direction, sans évidemment être élus. Les responsables régionaux, sans être élus, formaient le comité de grève régional, ou de bassin. Au niveau du puits, même chose. Le mécanisme était mis au point pour que les dirigeants puissent ne rendre compte à personne de leurs actes, surtout pas aux mineurs en grève. Il était parfaitement conforme à l'ensemble de la politique de collaboration de classe des appareils, qui ne pouvait être poursuivie qu'en dehors de tout contrôle des masses. Car, et ce qui s'est passé à la fin de la grève des mineurs l'atteste : lorsque les masses sont, ou se mettent, en situation de contrôler leurs dirigeants, le choc est violent avec la politique de collaboration de classes de ces derniers.

Remarques sur la situation française après la grève des mineurs

I. — La grève des mineurs, événement inattendu, revêt une importance majeure. La conscience de classe des travailleurs s'y est manifestée tout entière. Le mouvement a mûri dans les profondeurs de la classe ouvrière, après un lent cheminement, marqué par des mouvements limités (grève de la prime de bruit chez Renault) ou déjà plus larges (manifestation du 13 février 1962, grève des cheminots d'Avignon à Pâques 1962), se nourrissant aussi des manifestations de crise de la société bourgeoisie (putsch des généraux, etc.) ; la classe s'est enfin dressée de toute sa stature, face à la bourgeoisie et son état, en dépit des appareils qui l'entraînent. La bourgeoisie a dû retarder l'offensive qu'elle préparait contre les travailleurs, parce qu'il lui fallait d'abord mettre fin, de façon satisfaisante pour elle, à la guerre d'Algérie ; et ce délai a permis à la classe ouvrière de renforcer sa résistance. L'analyse faite sur la base du rapport des forces, tel qu'il est résulté de mai 1958, laissait la place à deux variantes possibles : réalisation des objectifs de la bourgeoisie, soit par la voie froide (ce qui impliquait une dégradation continue de la conscience des masses), soit au travers de durs combats. Sans aucun doute, nous estimions plus probable la première de ces variantes ; et nous n'avons pas suffisamment apprécié, de ce point de vue, l'importance des mouvements qui se sont produits à la R.A.T.P. en octobre-novembre dernier. Certes, il était impossible de prévoir un mouvement de l'ampleur de celui des mineurs. Toutefois, une perspective mieux équilibrée entre les deux variantes possibles aurait permis de mieux comprendre, dès son début, la signification de la grève des mineurs.

II. — Grève économique, la grève des mineurs ? Il est radicalement faux de caractériser ainsi un tel mouvement : lorsque, par dizaines de milliers, des ouvriers luttent pour une augmentation de salaires en défiant le pouvoir bourgeois (la réquisition), nous n'avons pas affaire à une simple lutte revendicative ; nous sommes devant une action politique. Quand des dizaines de milliers de travailleurs poursuivent, avec l'appui de leurs femmes qui luttent à l'avant-garde, une grève générale dont il est visible que les résultats ne compenseront pas les sacrifices consentis, c'est qu'il s'agit là d'un mouvement de ces travailleurs qui part des profondeurs de leur situation d'exploités, telle qu'elle est ressentie, instinctivement, par les prolétaires, et telle qu'elle s'exprime dans l'action sous la forme de la conscience de classe. Lorsque, par milliers, les mineurs refusent de reprendre le travail, s'opposant ainsi à leurs directions traditionnelles, cela signifie que les couches les plus larges de la classe sont en train d'appréhender instinctivement le caractère bourgeois des appareils. Les aspirations qui ont surgi spontanément de la grève des mineurs se sont traduites par des mots d'ordre éminemment politiques :

- A bas la réquisition !
- Grève générale !
- A Paris !

III. — Ainsi, la grève des mineurs nous permet de mesurer avec beaucoup plus de précision la réalité objective que l'analyse ne pouvait le faire auparavant. Et cela est normal et naturel. L'action de classe est le seul critère de la perspective tracée théoriquement, l'activité des masses rendant compte des processus réels qui, se développant dans leur conscience élémentaire, ne peuvent être saisis que dans l'action.

Avions-nous raison, avant la grève des mineurs, de considérer que le rapport des forces entre les classes, tel qu'il s'était cristallisé en 1958, était défavorable à la classe ouvrière, et de prendre cette appréciation comme point de départ de notre analyse ?

Ce rapport des forces a-t-il été modifié par la grève des mineurs ?

Pour avancer vers une réponse correcte à ces questions, il faut se référer aux principes. Le programme de la IV^e Internationale établit que la crise de l'humanité se réduit à la crise de la direction révolutionnaire. Les conditions objectives sont plus que mûres pour le socialisme, elles ont même commencé à pourrir. Ce qui empêche la transformation révolutionnaire de la société, c'est le lien traître qui unit les vieilles directions du mouvement ouvrier à la bourgeoisie. Cela signifie qu'il n'est pas d'autre obstacle majeur à la révolution prolétarienne que la trahison des

appareils. La situation objective du capitalisme, c'est-à-dire la crise de la domination sociale de la bourgeoisie, constitue en permanence un terrain propice à l'action révolutionnaire des masses. Les conditions objectives du capitalisme pourrissent entraînent constamment les masses à l'action, mais celles-ci, en se heurtant aux appareils bureaucratiques de leurs propres organisations, sont contraintes de reculer. De cette appréciation générale, toutefois, ne découle nullement que la situation est constamment favorable au prolétariat, ni que celui-ci peut toujours passer à l'offensive.

Le mécanisme du flux et du reflux de la lutte des classes n'est autre que celui des processus internes à la conscience de classe du prolétariat, processus liés à l'activité des masses, et à ses possibilités objectives.

En mai 1958, les dirigeants du P.C.F. et du P.S., qui préféraient remettre le pouvoir à De Gaulle plutôt que d'assister à l'effondrement de l'état bourgeois, ont réduit à l'impuissance le prolétariat, qui a laissé De Gaulle passer sans combattre. Les nouveaux rapports des forces qui se sont fixés dès lors, tant entre les classes qu'au sein du mouvement ouvrier, entre les masses et les appareils, se sont exprimés essentiellement par une baisse considérable de l'activité et de la spontanéité élémentaires chez les ouvriers. Les contradictions internes de la classe dominante se donnaient libre cours, menaçant de disloquer l'état: les appareils aidèrent de toutes leurs forces De Gaulle à faire prévaloir sa solution bourgeoise de la guerre d'Algérie. Ce point acquis, De Gaulle, pressé par les antagonismes croissants entre les divers impérialismes, tant dans le cadre de l'Europe que dans celui des rapports U.R.S.S.-U.S.A., devait développer son offensive contre les masses travailleuses; le référendum et les élections de 1962 lui fournissaient le cadre juridique de cette offensive, dont l'objectif était de matérialiser toutes les implications du rapport des forces défavorable aux travailleurs. C'est alors que l'événement se produit: les mineurs défient le « pouvoir », et obligent la bourgeoisie et De Gaulle à reculer. La preuve est là: la classe ouvrière a commencé à reconstituer son potentiel de combat et sa conscience de classe.

A la première question que nous avons posée, nous devons donc répondre: qui, nous avions raison d'écrire à la fin de 1962 les lignes que l'on va lire.

« La défaite ouvrière de mai 1958, le prolétariat n'ayant pu reconstituer son potentiel de combat dans ces dernières années, doit se traduire aujourd'hui en actes concrets. Le « pouvoir », afin de désintégrer la classe ouvrière organisée, est conduit à s'attaquer aux libertés et aux droits des ouvriers... Néanmoins, si graves que puissent être les conséquences de la défaite ouvrière, plus décisives encore restent les contradictions objectives du capitalisme. Autant il apparaît peu probable, pour le présent et pour

un proche avenir, que les travailleurs puissent faire reculer le gaullisme, autant, dans une perspective plus longue, la concentration accrue du pouvoir du capital contribuera à la concentration nécessaire de l'action de classe des travailleurs, et préparera ainsi les conditions d'une nouvelle montée des luttes ouvrières. Les contradictions internes de la classe dominante iront en s'exacerbant sous le poids des difficultés économiques, cependant que l'appareil de production de l'impérialisme français demeurera incapable, en dépit de la surexploitation des ouvriers, d'opposer une résistance efficace à ses rivaux capitalistes les plus menaçants. La militarisation de l'économie, les budgets de guerre toujours plus lourds ne feront que repousser, pour une économie où les forces productives étouffent dans le cadre d'un marché trop étroit, des échéances qui n'en deviendront que plus désastreuses. La pression américaine ne fera qu'aiguiser les difficultés et transformer en conflits politiques les contradictions internes de la bourgeoisie. Le passage de la forme démocratique de domination du grand capital à la forme bonapartiste, s'il n'a pu se faire que grâce à l'impasse où se trouvait le prolétariat, est néanmoins l'indice sans appel de l'irréversible décadence de la bourgeoisie et de la menace qui pèse sur sa domination. »

Mais était-il possible de prévoir que les masses engageraient aussi rapidement un combat d'une telle envergure ? Il est de fait que nous nous fixions une perspective plus longue, des délais plus importants.

Le problème des rapports entre facteurs objectifs et subjectifs est ici posé. Ce sont les conditions objectives résultant de la crise historique sans appel du capitalisme qui poussent les masses au combat, c'est-à-dire que leur activité, alimentée par ces conditions objectives, est elle-même, à son premier stade, un fait objectif, non seulement pour l'avant-garde révolutionnaire, mais pour la classe elle-même. Le marxisme n'a rien de commun avec l'art de la prophétie ; c'est, selon la définition de Trotsky, « l'expression consciente d'un processus historique inconscient ». Le processus inconscient a été alimenté par les mille canaux de la résistance élémentaire de la classe ouvrière à l'exploitation, avant d'aboutir à une action qui a dressé cette classe, face à la bourgeoisie et à son état. La grève des mineurs est le type de ces actions qui amènent les marxistes à réévaluer leur estimation de la situation.

IV. — Pour répondre à la deuxième question : y a-t-il aujourd'hui, avec la grève des mineurs, quelque chose de modifié dans notre appréciation du rapport des forces ? Reportons-nous à ce que nous écrivions à la fin de l'année 1962 :

« Notons que, si la perspective tracée par nous en 1958 s'est avérée parfaitement correcte, sa matérialisation effective en 1962 démontre toute

l'importance de la question des délais pour la lutte révolutionnaire. La réalité est toujours plus riche en combinaisons que l'analyse n'a été susceptible d'en dégager. Le fait que les organisations ouvrières soient restées debout, que la concrétisation de la défaite de 1958 ait été différée, aura une influence non négligeable non seulement sur les combats en retraite que les prolétaires seront dans l'obligation d'engager pour se préserver, mais également sur les futurs combats de la remontée ouvrière. En particulier, les rapports spécifiques entre les classes, les rapports entre la classe ouvrière et les appareils, et la subordination des appareils à De Gaulle ont déjà engendré des formes d'action originales : d'un côté, des luttes où les directions traditionnelles ont poursuivi le « matraquage » systématique de la classe ouvrière (grèves tournantes qui ont encore approfondi le désarroi), tandis que, de l'autre côté, les travailleurs tentaient, dès qu'ils en sentaient la possibilité, de reconstruire leur front de classe, soit sur un plan limité (mouvement des cheminots d'Avignon), soit à un niveau plus élevé (manifestation du 13 février 1962). Cette phase, qui a duré jusqu'en 1962, d'un recul ouvrier qui s'accentuera à peu près certainement, laissera néanmoins des traces positives dans la conscience ouvrière : l'avant-garde doit en dégager les enseignements...

On ne le répétera jamais assez. Ce qui empêche les contradictions dans l'économie et la politique de la classe dominante de se dénouer en crise révolutionnaire, c'est l'infect avilissement des appareils sociaux-démocrates et staliniens qui ne conçoivent pas de jouer un autre rôle dans la société que celui de piliers du pouvoir de la bourgeoisie. La crise objective du capitalisme est contenue par le régime bonapartiste, elle n'est pas surmontée ; le seul facteur qui l'empêche de se transformer en crise révolutionnaire ouverte, ce sont les appareils trahis, ce sont les directions traditionnelles de la classe ouvrière qui la conduisent à une succession ininterrompue d'échecs, de défaites et de catastrophes, dont les conséquences pèsent et pèseront encore plus sur les classes laborieuses. Mais cette situation de profond recul ouvrier se situe dans les conditions générales de l'approfondissement de la crise de la société bourgeoise, laquelle approfondit également tous les facteurs de la crise au sein des organisations traditionnelles contrôlées par des appareils ayant lié leur sort à la préservation de cette société bourgeoise. »

Nous pouvons maintenant répondre : oui, dans divers domaines, de nouveaux rapports de forces tendent à se cristalliser ; rapports de la bourgeoisie et de son état avec le prolétariat ; rapports de la bourgeoisie et de son état avec les organisations ouvrières traditionnelles ; rapports de la classe ouvrière avec ses organisations.

V. — Jusqu'à la grève des mineurs, nous assistions à une détérioration continue des possibilités d'action des masses. Enchaînées au char de la bourgeoisie par leurs dirigeants, les masses n'arrivaient à formuler leurs besoins que par des actions n'ayant apparemment aucune prise sur le développement de la situation. De Gaulle et la bourgeoisie, après avoir utilisé, avec une parfaite compréhension de leur nature, les directions ouvrières traditionnelles pour tenter de liquider la crise de la société bourgeoise nouée avec la guerre d'Algérie, ont estimé pouvoir ligoter définitivement les masses afin de les amener à subir des conditions d'exploitation accrue. La réquisition était le coup direct par lequel De Gaulle entendait désintégrer la classe ouvrière en intégrant ses organisations à l'état.

Nous devons insister ici sur un aspect de notre analyse. Le double caractère des organisations ouvrières a toujours été à la base de notre analyse, dans la lutte contre l'intégration des syndicats à l'état. Les organisations traditionnelles représentent une forme d'organisation fondamentale et élémentaire de la conscience de classe du prolétariat. Les appareils petits-bourgeois, qui dominent ces organisations, disposent de cette force de classe prolétarienne au profit de la bourgeoisie. Le fait que De Gaulle, pour les besoins de sa politique algérienne, ait été amené à maintenir des organisations ouvrières indépendantes, a constitué — la grève des mineurs en témoigne — le cadre d'organisation qui a permis à la classe de se mobiliser. Les appareils, placés devant ce mouvement de classe, l'ont contenu, une fois encore, de façon à préserver le régime bourgeois.

Il n'y a aucune assimilation véritable du marxisme sans une claire compréhension de cette dialectique des contradictions. De Gaulle et la bourgeoisie ont dû reculer ; la grève des mineurs a démontré que l'intégration des organisations ouvrières à l'état ne pourra être réalisée à froid. Si même les appareils étaient amenés à capituler devant la pression de la bourgeoisie, nous n'en assisterions vraisemblablement pas moins à une résistance active de la classe ouvrière à l'intégration, atteignant un niveau plus ou moins élevé. Mais la bourgeoisie et De Gaulle doivent cependant continuer à chercher à réaliser l'intégration. L'état bourgeois devra donc affronter, sous une forme ou une autre, la classe ouvrière.

Tel est le premier enseignement que nous tirons, et qui concerne les nouveaux rapports de la bourgeoisie et de son état avec le prolétariat.

VI. — La grève des mineurs apporte également un changement dans les rapports de la bourgeoisie et de son état avec les organisations traditionnelles. Une nouvelle fois, les appareils ont constitué un instrument sans pareil pour la préservation de l'ordre bourgeois. Mais les événements qui ont marqué la fin de la grève des mineurs illustrent d'une façon magistrale, quoique encore limitée, la formule du programme de transition : « Les lois de l'histoire sont plus fortes que tous les appareils bureaucratiques ».

La bourgeoisie sera d'abord amenée à poursuivre son effort pour l'intégration des syndicats à l'état. La modification importante qu'entraîne la grève des mineurs est la suivante : avant le 1^{er} mars, De Gaulle cherchait à imposer par la force l'intégration aux organisations ; il sera amené, à présent, au moins dans une première étape, à tenter d'imposer l'intégration en « accord » avec les directions.

Il en résultera une aggravation des contradictions internes au sein des appareils, entre, d'une part, l'aile intégrationniste qui redoublera d'audace, d'autre part, la fraction de l'appareil cherchant à résister à l'intégration. Nous devrons donc assister à un renforcement des conflits de « tendances » au sein des organisations traditionnelles, plus visible dans les organisations réformistes, mais qui existera également dans les organisations contrôlées par les staliniens (les conflits dans l'U.E.C. en sont les premiers indices). Si la politique bourgeoise des appareils doit renforcer, dans une première étape, l'audace de l'aile intégrationniste, la résistance des masses, telle qu'elle s'est manifestée dans la grève des mineurs, doit, en sens contraire, « radicaliser » l'aile hostile à l'intégration, dans la mesure même où le conflit de classe a démontré à tous, y compris à la bourgeoisie, que des organisations « indépendantes » représentent toujours un barrage efficace pour contenir l'activité révolutionnaire des masses.

C'est ainsi qu'en relation même avec la crise de la société bourgeoise et avec l'activité nouvelle des masses, des rapports complexes et contradictoires se sont noués. Pour résoudre les problèmes soulevés par la crise de l'état bourgeois, la pression du capitalisme se fera plus forte sur les appareils, entraînant une aile à se livrer directement à la bourgeoisie. Mais pour garder le contrôle des masses, contenir leur activité, et ne pas être obligée de les affronter, l'autre fraction de l'appareil sera amenée à résister.

Ainsi, les processus menant à l'intégration, qui se développaient, depuis 1958, au moins en apparence, indépendamment des masses, hors de leur présence pour ainsi dire, poseront, après la grève des mineurs, un problème politique qui se réglera dans la lutte. Ce problème concernera directement les travailleurs, largement sensibilisés par la lutte des mineurs.

VII. — Les rapports entre le prolétariat et les appareils sont également en voie de modification. C'est dans le cadre des organisations traditionnelles que les mineurs ont engagé l'action contre la bourgeoisie et son état. Les appareils petits-bourgeois qui contrôlent les syndicats, après avoir cherché à s'opposer au mouvement de masse, se sont trouvés contraints d'en prendre la tête, à seule fin d'assurer le respect de l'ordre bourgeois. Il n'y a certes pas eu de débordement des appareils, dans

le sens traditionnel du terme, mais la spontanéité de la classe s'est exprimée d'une autre façon. Elle a obligé les directions à diriger malgré elles un combat s'opposant directement à l'état bourgeois. La discipline manifestée tout au cours de l'action est à la mesure même de la violence des réactions qui se sont produites au moment où l'ordre de reprise a été donné. La discipline implique le lien des masses avec l'organisation de classe que représente le syndicat. Les réactions violentes expriment la révolte instinctive des masses à l'égard des appareils petits-bourgeois. Elles fournissent, avec l'ampleur du mouvement, la mesure exacte des aspirations révolutionnaires des masses.

Ainsi se trouve vérifié ce qu'enseigne l'histoire de la lutte des classes : la première étape de la radicalisation des masses passe par les organisations traditionnelles, tandis que la lutte des classes oppose les aspirations des masses à la politique bourgeoise des appareils.

VIII. — La grève des mineurs s'est terminée sur un coup apparemment nul. De Gaulle a dû renoncer à l'arme de la réquisition. Les mineurs sont retournés à leur situation d'exploités, en ayant le sentiment de n'avoir pas atteint leurs objectifs. Le choc entre l'appareil d'état et la classe ouvrière a été différé. Ce choc, inscrit dans toute la marche de la situation, comment la classe ouvrière va-t-elle l'aborder ?

L'aspiration à la grève générale, surgie des besoins de la grève des mineurs, a été déviée vers des grèves tournantes. L'affrontement entre les travailleurs et le « pouvoir », à quoi tendait la revendication formulée dans les rassemblements de mineurs : « A Paris ! », s'est matérialisée par la venue des grévistes demandant l'aumône, après que les mineurs de Lorraine aient été reçus aux Invalides par le groupe d'ouvriers de la R.A.T.P. massés derrière la banderole : « Grève générale, c'est l'aide aux mineurs ».

D'un côté, les mineurs ont obligé le gouvernement à reculer, et c'est là un facteur de radicalisation pour toute la classe. Mais, de l'autre, le sentiment qu'ont les ouvriers de ne pas avoir atteint les objectifs politiques qu'impliquait ce mouvement, en dépit des sacrifices consentis au cours de cinq semaines de grève, est un élément qui renforcera leurs hésitations à s'engager dans l'action.

Normalement, il devrait y avoir un répit plus ou moins long, avant que de nouvelles et plus amples actions ne se développent ; répit qui, lui-même, sera utilisé par la bourgeoisie et De Gaulle pour porter des coups à la classe ouvrière et à ses organisations, tandis que les appareils poursuivront leur politique, visant à entraver la mobilisation des masses.

A un niveau de conscience politique plus élevé que tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour dans les luttes de classes en France, des masses de milliers d'hommes ont appréhendé, dans l'action, le contenu bourgeois de la politique des appareils. Dans la période d'avant 1958, nous avons connu effectivement de larges mouvements de débordement, mais les directions traditionnelles placées devant ces actions manœuvraient, sous une forme ou une autre (retrait des ministres P.C.F., en 1947, devant la grève Renault), pour les canaliser, sans qu'il y ait choc majeur entre les masses et les appareils. Dans la grève des mineurs, les appareils n'ont pu contenir de la même façon le mouvement; les mineurs, qui ont ressenti les accords signés par leurs dirigeants comme une capitulation, se sont brutalement affrontés avec ceux-ci. Même si, ce qui est probable, les appareils arrivent à reprendre le contrôle des masses, l'avant-garde doit retenir cet événement, qui doit être mis en relation avec la crise d'ensemble du stalinisme à l'échelle internationale, comme indiquant que de nouveaux rapports tendent à se créer entre les masses et l'appareil de la bureaucratie stalinienne.

Il reste que l'activité des femmes, des jeunes, et des « inorganisés » dans la grève des mineurs, montre combien les couches les plus larges de la classe ressentent durement l'intolérable exploitation qu'ils subissent dans la société capitaliste. C'est l'entrée dans la lutte de ces couches les plus exploitées qui fournit la mesure exacte de l'intensité des batailles de classes qui se préparent dans ce pays.

IX. — En conclusion :

a) La bourgeoisie tirera les leçons de la grève des mineurs. Nous devons, en conséquence, nous attendre à ce que la situation devienne plus difficile. L'état bourgeois s'efforcera de porter des coups à la classe ouvrière en tentant de démanteler ses organisations pour les intégrer.

b) Par milliers, les mineurs se sont opposés aux appareils lors de la reprise du travail. Sans direction, ils ont dû retourner à la mine. Cela signifie, non seulement que la propagande pour une direction autonome des luttes ouvrières trouvera de nouveaux points d'appui avec le mot d'ordre des comités de grève élus démocratiquement, mais également qu'une avant-garde peut et doit se détacher.

c) Dans les syndicats, les conflits de tendance doivent s'exacerber. Il faut tout faire pour renforcer la résistance de l'aile qui refuse réellement l'intégration.

Plus que jamais, l'expérience de la grève des mineurs le confirme, nous considérons l'action et le militantisme dans les syndicats, pour leur défense, comme une tâche majeure.

d) La période qui vient de s'écouler démontre que dans la jeunesse un phénomène de regroupement est en train de se manifester. Chez les étudiants, dans les A.J., à l'intérieur des Jeunesses Communistes, dans les J.S. et au sein des J.S.U., des indices sûrs démontrent que des couches plus larges de jeunes s'efforcent de rejeter la tutelle des vieilles directions.

e) Dans les organisations traditionnelles, particulièrement au sein du P.C.F., en dépit de la puissance de l'appareil, la lutte des classes fera également son chemin.

Même dans une organisation aussi inconsistante que le P.S.U., la grève des mineurs et ses conséquences se feront sentir. On verra la tendance Martinet-Mallet s'enfoncer dans le néo-gaullisme, tandis que d'autres militants seront contraints d'aiguiser leur critique des apôtres de l'intégration des organisations ouvrières au régime gaulliste.

Le 12 avril 1963.



la vérité

Rédaction et administration :
5, rue de Charonne, PARIS-XI^e

SOMMAIRE

Editorial	1
La grève des mineurs au jour le jour	7
Remarques sur la situation française après la grève des mineurs	55

ABONNEMENTS

Abonnement ordinaire. — 1 an (4 numéros) : 7,50 F - Etranger : 8,50 F.

Abonnement combiné, donnant droit, avec chaque numéro de la revue,
à une brochure. — 1 an (4 numéros) : 10 F - Etranger : 11,50 F.

Tous versements au C.C.P. - S.P.E.L. 6032-01 PARIS

